

Université de Montréal

L'insécurité alimentaire à Montréal-Nord : un enjeu de démocratie alimentaire ?

Par

Nicholas Levasseur

Département de Géographie, Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de M. Sc. en Géographie

Mai 2020

© Nicholas Levasseur, 2020

Université de Montréal
Département de Géographie, Faculté des Arts et Sciences

Ce mémoire intitulé

L'insécurité alimentaire à Montréal-Nord : un enjeu de démocratie alimentaire ?

Présenté par

Nicholas Levasseur

A été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes

Gabriel Fauveaud

Président-rapporteur

Sébastien Rioux

Directeur de recherche

Claude Marois

Membre du jury

Résumé

Bien que Montréal soit située dans un pays capitaliste avancé, certains secteurs de la métropole tels que Montréal-Nord sont plus vulnérables sur le plan de l'accès à l'alimentation que d'autres arrondissements montréalais. Caractérisé par une forte population immigrante, un taux de chômage élevé et une forte proportion de citoyens vivant avec un faible revenu, cet arrondissement se distingue par le fait qu'un ménage sur trois est touché par l'insécurité alimentaire. Les études menées sur le sujet tentent généralement d'identifier les zones plus affectées à l'intérieur de l'arrondissement par le biais d'approches quantitatives et d'analyses spatiales. Ce mémoire propose plutôt d'examiner les diverses formes d'interventions qui cherchent à répondre au problème de la faim sur ce territoire en élaborant une typologie permettant de les organiser selon leur degré de remise en question du système alimentaire. Le système alimentaire actuel génère d'importantes inégalités en termes d'accès à l'alimentation. En le réinvestissant, les citoyens Nord-Montréalais développent graduellement une forme de démocratie alimentaire. Le haut niveau d'insécurité alimentaire à Montréal-Nord démontre que l'approche traditionnelle qui s'articule généralement par des solutions allant du haut vers le bas pour répondre au problème de la faim ne suffit pas à adresser la racine du problème. Une nouvelle approche plus radicale et axée sur des solutions provenant du bas vers le haut, se doit d'être identifiée pour commencer à réfléchir aux nouvelles alternatives qui s'offrent aux citoyens de Montréal-Nord afin de réellement s'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Mots-clés : Accès à l'alimentation, Montréal-Nord, Insécurité alimentaire, Organisme communautaire, Paysage alimentaire, Justice alimentaire, Démocratie alimentaire, Citoyenneté alimentaire, Système alimentaire

Abstract

Although Montreal is located in an advanced capitalist country, certain sectors of the metropolis such as Montreal North are more vulnerable in terms of food access than other Montreal boroughs. Characterized by a large immigrant population, a high unemployment rate and a high proportion of citizens living on low income, this district is distinguished by the fact that one in three households is affected by food insecurity. Studies on the subject generally attempt to identify the most affected areas within the borough by means of quantitative approaches and spatial analyzes. This thesis propose rather propose to examine the various forms of intervention which seek to respond to the problem of hunger in this territory by developing a typology allowing them to be organized according to their degree of questioning of the food system.

The current food system generates significant inequalities in terms of food access. By reinvesting it, the citizens of North Montreal are gradually developing a form of food democracy. The high level of food insecurity in Montreal-North demonstrates that the traditional approach, which generally revolves around top-down solutions to addressing the problem of hunger, is not enough to address the root of the problem. A new, more radical approach focused on bottom-up solutions must be identified in order to start thinking about the new alternatives available to the citizens of Montreal-North in order to truly tackle the structural causes of food insecurity.

Keywords: Food access, Montréal-Nord, Food insecurity, Community organization, Food landscape, Food justice, Food democracy, Food citizenship, Food system

Table des matières

Liste des tableaux	7
Liste des figures	8
Listes des sigles et des acronymes	9
Remerciements	10
Introduction.....	11
Mise en contexte	11
Objectifs et question de recherche	19
Approches théoriques et méthodologie.....	19
Considérations éthiques	27
Chapitre 1 : Le paysage alimentaire de Montréal-Nord	31
Mise en contexte : L'évolution historique de Montréal-Nord	31
L'émergence de la question sociale et le rôle de l'Église catholique	32
La naissance des premiers organismes	35
L'âge d'or de Montréal-Nord	38
La restructuration néolibérale de l'économie	41
Le paysage alimentaire.....	45
L'accès à l'alimentation	52
Les dimensions de l'accessibilité	52
Les déserts alimentaires.....	53
Portrait du paysage alimentaire de l'arrondissement	58
L'insécurité alimentaire et l'accès à l'alimentation à Montréal-Nord.....	61
Chapitre 2 : Quelle justice alimentaire pour Montréal-Nord?	66
La justice alimentaire	67
Différentes formes de justice alimentaire ?	72
L'importance des missions et des objectifs des organismes.....	74
Une proposition de typologie.....	86

Chapitre 3 : Quelles alternatives ?	100
Le droit à l'alimentation.....	101
Le marché du travail	107
Une fragilisation des programmes de protections sociales.....	111
Vers une démocratie alimentaire.....	116
Conclusion : Une nouvelle gouvernance alimentaire	124
Bibliographie	130
Annexe 1	141
Annexe 2	145
Annexe 3	148

Liste des tableaux

Tableau 1 : Portait des participants rencontrés	24
Tableau 2 : Profil sociodémographique de Montréal-Nord pour l'année 2018.....	60
Tableau 3 : Les thèmes prioritaires selon les participants rencontrés.....	64
Tableau 4 : Les organismes examinés selon le niveau d'importance qu'ils accordent à l'amélioration de l'accès alimentaire et les dimensions sur lesquelles ils se concentrent	79
Tableau 5 : Les organismes recensés selon l'importance qu'ils accordent au fait d'intervenir sur la chaîne logistique de l'alimentation et les phases sur lesquelles ils interviennent	82
Tableau 6 : Les organismes recensés selon l'importance qu'ils accordent au développement de l'autonomie des citoyens en matière d'alimentaire	85
Tableau 7 : les différentes formes de justice alimentaire à Montréal-Nord	89
Tableau 8 : Principaux critères d'identification selon les types de justice alimentaire	95
Tableau 9 : Proportion des citoyens dont le revenu dépend des transferts gouvernementaux, 2005-2015	115
Tableau 10 : Les organismes examinés dans le cadre de l'étude de cas sur le paysage de l'aide alimentaire à Montréal-Nord selon leurs principales missions	147
Tableau 11 : Fiche-résumé Épisole : Épicerie solidaire de l'Est	150
Tableau 12 : Fiche-résumé: La coopérative de solidarité ÉcoNord	152
Tableau 13 : Fiche-résumé Entraide Marie-Clarac	153
Tableau 14 : Fiche-résumé Les fourchettes de l'espoir	154
Tableau 15 : Fiche-résumé Panier Futé	155
Tableau 16 : Fiche-résumé École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée	156
Tableau 17 : Fiche-résumé L'Accorderie de Montréal-Nord	157
Tableau 18 : Fiche-résumé Les jardins communautaires de Montréal-Nord	159

Liste des figures

Figure 1 : Revenus moyens des ménages montréalais selon l'aire de diffusion agrégée, 2016.....	18
Figure 2 : Répartition des zones desservies par les principaux commerces alimentaires de Montréal-Nord	55
Figure 3 : Délimitations de Montréal-Nord	58
Figure 4 : Entraide Marie-Clarac un mercredi matin	92

Listes des sigles et des acronymes

CACIS	Chaire de Recherche du Canada sur les approches communautaires et les inégalités de santé
CLE	Centre local d'emploi
CPAM	Le Conseil des Politiques Alimentaire Montréalais
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
EA	Environnement alimentaire
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
MPC	Mesure du panier de consommation
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
RMR	Région métropolitaine de recensement
SAM	Système alimentaire montréalais
SAPT	Système alimentaire pour tous
SSVP	Société Saint-Vincent-de-Paul
TQNM	Table de quartier de Montréal-Nord
UPA	Union des producteurs agricoles de Québec
USDA	United States Department of Agriculture (Département de l'Agriculture des États-Unis)

Remerciements

Je suis très fier du travail accompli dans ce projet de recherche et je considère ce mémoire comme un très grand accomplissement auquel je n'aurais jamais cru participer lorsque je suis entré à l'université pour la toute première fois.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de recherche, M. Sébastien Rioux, pour sa patience, pour ses conseils et pour son support inconditionnel. Sa présence et sa ténacité envers ce projet m'ont donné l'énergie et la motivation de mener ce dernier à terme, lors de mes nombreuses remises en question et de mes nombreux changements d'orientation. Je suis très reconnaissant de ses nombreux conseils et du partage de ses connaissances qui ont permis d'éveiller en moi un intérêt particulier pour les enjeux sociaux et alimentaires. Enfin, je tiens aussi à le remercier pour son support autant sur le plan moral que financier. Ensuite, je souhaite également remercier les professeurs Claude Marois et Violaine Jolivet avec qui j'ai partagé certaines conversations bien enrichissantes qui m'ont permis de progresser dans mon cheminement. Les cours que j'ai eu la chance de suivre avec ces trois professeurs m'ont inspiré et m'ont apporté un cadre solide pour ma réflexion. Merci aussi à tous les participants à cette recherche qui m'ont généreusement accordé de leur temps et partagé leurs témoignages. Je vous serai à jamais redevable pour cette ouverture et cette confiance.

Un merci tout spécial est destiné à ma formidable fiancée Kim Méthot qui a été présente pour moi et sans qui la réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible. Merci de m'avoir fait relaxer, de m'avoir nourri durant mes « sprints » de rédaction et surtout merci d'avoir compris. Ta simple présence m'a rassuré lors de périodes où la tension était à son plus haut. J'en profite pour remercier tous les membres de ma famille, mes parents et mes frères pour leur support. Ils ont su me ramener à la réalité et se sont toujours montrés compréhensifs. Votre amour, votre ouverture d'esprit ainsi que les nombreux débats auxquels vous acceptez toujours de prendre part, m'ont permis d'accomplir cette recherche. Une pensée va également à certains de mes amis qui se reconnaissent et qui m'ont supporté tout au long de cette épreuve. Je pense notamment à certains mousquetaires, à certains chevaliers de l'apocalypse mais aussi à plusieurs autres. J'ai eu la chance d'être bien entouré et je suis persuadé que c'est ce qui a fait la différence.

Introduction

Mise en contexte

Bien qu'il soit commun de penser que chacun mange à sa faim en occident, la faible attention académique et institutionnelle portée à la question de l'accès à l'alimentation dans ces espaces « minoritaires »¹ montre que la situation est loin d'être réglée. De manière générale, l'insécurité alimentaire au niveau mondial a augmenté depuis 2016, après avoir connu une période de recul au cours de la dernière décennie, soit depuis la crise économique de 2007-2008. Malgré un désordre climatique mondial croissant, une augmentation des conflits dans certaines zones et une augmentation croissante de la population mondiale, ce sont principalement les ralentissements économiques de certains pays plus dépendants de leurs exportations, mais surtout les mesures néolibérales adoptées par un bon nombre de pays occidentaux qui sont responsables de limiter de plus en plus l'accès des moins nantis à la nourriture partout dans le monde (FAO et al. 2017 :2-3).

Pour plusieurs, la sécurité alimentaire peut être définie comme le moment où « tous les individus, à tout moment, ont un accès économique et physique à une alimentation nutritive, salubre et suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires, leurs préférences alimentaires leur permettant ainsi, de mener une vie saine et active » (Tarasuk, Mitchell, et Dachner, 2016 :6). L'insécurité alimentaire correspond donc au moment où ces conditions ne sont pas atteintes, c'est-à-dire lorsque les ménages ont un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières. Traditionnellement, les États avaient la responsabilité d'assurer la sécurité alimentaire de leur population, notamment par des politiques agricoles favorables à une certaine souveraineté alimentaire. Cependant, dans les années 1970 et 1980, la gouvernance alimentaire d'un bon nombre des pays occidentaux a été marquée par le retrait progressif de l'État du secteur alimentaire, ce qui a généré de nombreuses conséquences sur le

¹ Plutôt que de recourir à des termes aux tendances péjoratives comme l'expression « le tiers monde », nous préférons employer le terme « pays majoritaires » qui correspond davantage à la situation mondiale. Dans cette conception qui nous vient de Shahidul Alam dans les années 1990, les pays dits « minoritaires » correspondent donc à la faible proportion de la population bien nantie sur la planète (Gibson-Graham, Cameron, et Stephen, 2013:7-8).

système alimentaire ainsi que sur les citoyens, notamment sur le plan de l'accès à l'alimentation de ces derniers (Paradis 2011 :1-4 ; Tarasuk et al. 2016 :6).

Plusieurs auteurs comme Jennifer Clapp (2016), Sue Booth et John Coveney (2015) sont d'avis que le système alimentaire mondial génère des inégalités dans l'accès à l'alimentation (Booth et Coveney, 2015a; Clapp, 2016). De manière générale, le système alimentaire correspond à « l'ensemble des activités et des relations qui forment les voies d'accès de la graine à la table et qui influencent le comment, le qui, le quoi de ce que nous mangeons » (Gottlieb et Joshi, 2010:5). Certains compléteront en précisant qu'il s'agit effectivement d'un ensemble d'activités et de relations dont l'interaction détermine la manière dont la nourriture est distribuée (Heynen, Kurtz, et Trauger, 2012:304). Dans notre économie mondialisée, le système alimentaire possède des logiques territoriales et scalaires multiples, ce qui explique qu'il existe des répercussions autant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle d'un quartier comme celui de Montréal-Nord (Larouche, 2018:11). Le système alimentaire composé de producteurs, de consommateurs, mais aussi d'agriculteurs, d'industriels, de distributeurs et de plusieurs autres, joue un rôle central dans la vie de tous les jours des citoyens. Dépendamment de son fonctionnement, il influence la qualité du bien-être et le niveau de santé des citoyens (Rastoin et Ghersi, 2010:193). Le système alimentaire est caractérisé par la libéralisation des échanges, l'agriculture industrielle et une forte concentration du pouvoir.

Il est vrai que plusieurs institutions internationales comme la FAO et les acteurs privés ont joué un rôle important dans la gouvernance alimentaire. Par contre, jusqu'au début des années 1990 leurs interventions étaient plutôt complémentaires à celles de l'État, du moins en ce qui concerne le Canada et le Québec (Paradis, 2011:1-4). Malgré tout, ces institutions promettaient un soutien en cas d'insuffisance alimentaire et permettaient d'asseoir les bases, les règles et les normes à respecter pour le bien commun. Par exemple, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 qui affirme à l'article 25 que tout citoyen a le droit d'avoir accès :

[...] à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation [...]; [chaque personne] a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. (Nations Unies, 1948)

Malgré l'existence de certains traités et de certaines déclarations sur le plan international qui datent de près de 75 ans, le problème de la faim se perpétue. Il est vrai qu'à partir des années 1970, les relations de pouvoir entre tous les acteurs du domaine alimentaire ont été chamboulées et que la sécurité alimentaire originellement entre les mains des États est maintenant soumise aux règles du marché économique. Ces changements dans la gouvernance alimentaire génèrent maintenant de nombreux problèmes d'accès alimentaire un peu partout en occident (Paradis, 2011:5).

Plusieurs problèmes encombrant aujourd'hui le système alimentaire notamment le fait que de plus en plus de consommateurs sont déconnectés de la manière de produire leurs aliments et donc par le fait même, on observe une certaine distance entre ces mêmes consommateurs et les producteurs. Selon certains auteurs qui observent ce recul de la production alimentaire locale, cette distance se traduit à la fois par une déqualification alimentaire des citoyens et par une perte de pouvoir de ces derniers sur le système alimentaire (Heynen et al. 2012). Puis, d'autres exemples de problèmes auxquels fait face le système alimentaire sont reliés à l'ouverture des marchés alimentaires nationaux. Cette ouverture à la compétition internationale sous le néolibéralisme a grandement affecté la consommation alimentaire des populations. Avec la signature de nombreux traités de libre-échange internationaux, la gouvernance alimentaire, qui opérait traditionnellement à l'échelle nationale, s'inscrit de plus en plus à l'échelle globale, ce qui réduit la capacité d'intervention des États et augmente le pouvoir des multinationales de l'alimentation quant à la variété, la qualité et le prix des aliments offerts (Martorell, 2017:13-4). Les principales conséquences d'un accès affaibli se traduisent habituellement par un haut taux d'insécurité alimentaire ainsi que par l'augmentation des problèmes de santé dans la société.

Même si le Canada dispose d'un statut de pays « avancé » et même si l'on retrouve physiquement sur ce territoire une quantité suffisante de nourriture pour nourrir la population

canadienne, on estime qu'environ 8,3% des ménages du pays ont été touchés par l'insécurité alimentaire chaque année entre 2005 et 2012. Depuis 2005, ce taux n'a pas diminué et a même augmenté à 8.7% en 2017-2018 (Roshanafshar et Hawkins, 2015; Statistique Canada, 2019; Tarasuk et al. 2016:4). Or, la méthodologie qui sous-entend ces calculs gouvernementaux exclut certains groupes d'individus tels que les personnes vivant dans les réserves autochtones, les personnes en situation d'itinérance, les membres des Forces canadiennes et les personnes vivant en établissement (e.g. prison) (Blanchet, Maisonneuve, et Hamel 2014:1-2). En prenant en compte l'insécurité alimentaire marginale, c'est-à-dire les ménages ayant déclaré avoir vécu des craintes de manquer de nourriture pour des raisons financières, Tarasuk et ses collaborateurs (2013) ont estimé que le véritable taux d'insécurité alimentaire du Canada pour 2012 était de 12,3 %, au lieu de 8,3 % (Blanchet et al. 2014:9; Statistique Canada, 2019; Tarasuk et al. 2016:2).

Au Canada, comme dans la majorité des pays minoritaires, on retrouve plusieurs groupes de citoyens plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que d'autres. Par exemple, les ménages avec des enfants sont plus touchés que les ménages sans enfant. Les ménages monoparentaux menés par des femmes ressortent avec un plus haut taux de prévalence que la moyenne, tout comme les ménages dont le revenu dépend principalement d'une aide gouvernementale telle que l'aide sociale, l'assurance-emploi ou l'indemnisation des accidentés du travail ainsi que les ménages dont le revenu se retrouve sous la mesure de faible revenu. On peut aussi penser aux citoyens locataires que l'on considère plus à risque de connaître une situation d'insécurité alimentaire que les citoyens propriétaires, car le fait de posséder une propriété reste un atout majeur dans le bilan financier de ceux-ci. Cette propriété peut être utilisée pour obtenir des fonds au besoin ou en situation d'urgence financière. Cette dynamique s'illustre d'ailleurs particulièrement au Québec, à Montréal. Enfin, il faut mentionner que le fait d'appartenir à une communauté ethnique autre que la communauté dominante mène la plupart du temps à certaines inégalités dans l'accès à l'alimentation des citoyens (Proof Food insecurity in Canada, 2018; Tarasuk et al. 2016:3-5).

En voulant comparer l'ampleur du phénomène d'insécurité alimentaire au Canada avec la situation des autres pays minoritaires du monde, nous nous sommes vite rendu compte qu'il est difficile de comparer certains taux d'insécurité alimentaire pour plusieurs raisons, notamment car

il existe plusieurs problèmes d'équivalence entre les statistiques utilisées². Il faut donc préciser que le taux d'insécurité alimentaire canadien présenté plus haut est issu d'un calcul qui ne comprend que les provinces ayant participé à l'étude. Malgré tout, ce taux est tout de même passé de 11,3 % en 2007-2008 à 12,3 % en 2011-2012. De 2014 à 2016, certaines provinces ont encore une fois refusé de participer à l'étude, ce qui fait en sorte que les chercheurs ont dû attendre que les données de 2017 soient accessibles pour pouvoir avoir une estimation du taux de prévalence actuel (Proof Food insecurity in Canada, 2018; Tarasuk et al. 2016:8).

Le Québec est l'une des provinces ayant participé à l'étude toutes les années. Le taux d'insécurité alimentaire du Québec était de 7,4% en 2017-2018 (excluant l'insécurité alimentaire marginale). Au même titre que la majorité des pays capitalistes avancés, la proportion de ménages québécois touchés par l'insécurité alimentaire est stable depuis 2005. Le taux de prévalence n'a seulement connu qu'une forte augmentation entre 2011 et 2012 lorsque celui-ci avait augmenté jusqu'à 2012 était de 13,1 %. Celle-ci est principalement expliquée par le fait qu'une plus grande partie de la population a vécu davantage d'insécurité alimentaire que l'on qualifie de « modérée ». Cette augmentation se traduit par une augmentation des difficultés financières et du niveau d'endettement des ménages québécois (Blanchet et al. 2014:3, 9 et 11; Statistique Canada, 2019).

De façon générale, ce sont les familles ayant un très faible revenu qui sont le plus touchées.

D'ailleurs, au Québec, « 58 % des ménages [qui reçoivent] de l'aide sociale et 26 % de [celles qui reçoivent] des prestations d'assurance-emploi comme source principale de revenu ont été en situation d'insécurité alimentaire [en 2012] alors que seulement 6.4 % des ménages recevant un salaire étaient touchés par l'insécurité alimentaire (Blanchet et al. 2014:4-5). Pour la période la plus récente (2017-2018), l'insécurité alimentaire grimpe jusqu'à 20,4% chez les mères monoparentales québécoises (Statistique Canada, 2019). Il n'est donc pas anodin que plusieurs

² Par exemple, bien que les enquêtes auprès des ménages soient effectuées de la même manière au Canada et aux États-Unis, les deux pays utilisent différentes terminologies et différents systèmes de classification pour parler de l'insécurité alimentaire. Autre exemple, les taux de prévalence de 2014 ne peuvent être comparés, car au Canada, le taux de cette année-là n'a pas été calculé au niveau national. C'est que le « Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages » mené par Statistiques Canada, n'a été obligatoire que certaines années (en 2007-2008 et en 2011-2012). C'est pourquoi certaines provinces canadiennes n'ont pas participé à ce module bien qu'elles aient participé à l'enquête sur la santé des collectivités canadiennes (ESCC) (Tarasuk, Mitchell, et Dachner, 2016:8).

auteurs remarquent une corrélation positive entre l'indice de défavorisation matérielle et sociale, lié à la privation de biens et de commodités de la vie courante et à la fragilité du réseau social, familial et communautaire, et la prévalence de l'insécurité alimentaire. Cependant, le contexte géographique reste toujours un élément essentiel à prendre en compte. Ainsi, il existe une grande différence entre les taux d'insécurité alimentaire des ménages urbains et ruraux.

Notre revue de la littérature sur l'insécurité alimentaire nous permet de faire trois grands constats à propos de Montréal. D'abord, la métropole représente une zone vulnérable en matière d'insécurité alimentaire. En 2012, la région de Montréal obtenait un taux d'insécurité alimentaire de 18.1 % en prenant en compte l'insécurité alimentaire marginale dans son calcul, ce qui correspond au taux de prévalence le plus élevé de la province³ (Blanchet et al. 2014:9-10). La dynamique est changeante d'un centre urbain à un autre. Les données qui portent sur l'insécurité alimentaire à Montréal sont beaucoup plus élevées que celles à Québec, région qui enregistrait un taux de 8,4% pour l'année 2012. Les régions avec des taux de prévalence les plus rapprochés de celui de Montréal, soit la Mauricie et le Bas-Saint-Laurent, sont loin derrière avec des taux qui se situent autour de 13 %. En fait, la majorité des régions du Québec se situent entre 10 % et 13 % (Blanchet et al. 2014:4-6 et 9-10). La région de Montréal est donc un cas de figure au sein du Québec. Au niveau national, la région de Montréal se situe dans la moyenne des autres grandes villes canadiennes quant au nombre de ménages touchés par l'insécurité alimentaire. Toujours pour l'année 2012, c'est 19,9 % des ménages d'Halifax qui sont touchés alors que pour la même année, c'est 14.8 % des ménages montréalais qui sont touchés. À titre de comparaison, seulement 12 % des ménages de Toronto et 10.4 % des ménages de Vancouver ont connu une ou des situations d'insécurité alimentaire pour la même année. Donc, autant au Québec qu'au Canada, il est évident que Montréal constitue l'une des nombreuses zones vulnérables au niveau de l'insécurité alimentaire (Sriram et Tarasuk, 2015:3).

Notre deuxième constat est qu'il existe un écart important entre le pouvoir d'achat des Montréalais et la valeur marchande des aliments. Entre 2010 et 2016, le revenu médian par habitant à Montréal est passé de 32 579 \$ à 37 885 \$, ce qui représente une augmentation de

³ Nous tenons à rappeler ici que cette statistique exclue environ 13 100 personnes s'étant déclarées d'identité autochtone au recensement, ainsi que 3 016 individus répertoriés comme vivant en situation d'itinérance (Bousquet et al. 2016:4; Montréal en statistiques, 2019a).

16,28 % en 6 ans. Parallèlement à cette augmentation des revenus, le prix moyen du panier d'alimentation a quant à lui augmenté de plus de 22,5 % pour la même période (Anténor, 2014:9; Montréal en statistiques, 2019a; Pomier-Layrargues, 2017:29). Ces statistiques traduisent le fait que de plus en plus de Montréalais souffrent de leur faible pouvoir d'achat, ce qui amoindrit leur accès à une saine alimentation et par le fait même leur accès à un niveau de santé et de bien-être respectable. À ce titre, la métropole québécoise se compare aux autres grandes métropoles canadiennes, qui possédaient toutes un haut pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu : 11,5% à Toronto et 11,7% à Vancouver en 2017. Montréal se distingue toutefois des autres centres urbains canadiens comme Québec, Edmonton et Calgary qui ont de plus faibles pourcentages de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (entre 4,9% et 9%). Aussi, Montréal reste la ville avec le plus haut taux de concentration spatiale de grande pauvreté au Canada (elle détient 115 des 225 secteurs identifiés Canada) (Anténor, 2014:75; Apparicio et al. 2007:413; Arcand et al. 2015:60; Statistique Canada, 2019).

Enfin, notre troisième et dernier constat est que Montréal est caractérisée par une distribution très inégale de la richesse sur son territoire et donc qu'il existe de grandes disparités entre ces différents quartiers (Pomier-Layrargues, 2017:31-2). Comme on peut le visualiser sur la carte de la figure 1, qui représente les revenus moyens par aire de diffusion agrégée, cette pauvreté se concentre majoritairement dans les quartiers centraux tels que le Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve, Côte-des-Neiges et Parc-Extension ainsi que dans certains quartiers périphériques tels que Saint-Henri et Montréal-Nord (Apparicio et al. 2007:414-6). En observant la figure 1, on remarque qu'il subsiste une impressionnante dichotomie entre la richesse des quartiers de l'ouest (mieux nantis) et ceux de l'est de l'île (plus défavorisés). On remarque également que les quartiers immigrants tels que Saint-Michel, Saint-Léonard et Montréal-Nord, reconnus pour accueillir un fort pourcentage de nouveaux arrivants, demeurent parmi les plus pauvres. De surcroît, l'augmentation du revenu moyen à Montréal est aussi caractérisée par de fortes disparités géographiques, ce qui creuse davantage encore les inégalités socioéconomiques dans la ville (Anténor, 2014:9).

Figure 1 : Revenus moyens des ménages montréalais selon l'aire de diffusion agrégée, 2016



Sources: 1 Rodolphe Gonzales, 2018

Ensemble, ces trois constats démontrent bien que de nombreux quartiers de Montréal sont aux prises avec d'importantes inégalités. Celles-ci surviennent sur plusieurs plans, notamment sur celui de l'accès à l'alimentation. Ce projet de recherche porte sur l'arrondissement de Montréal-Nord qui correspond à la zone grise plus foncé, située au centre droit de la carte de la figure 1. Les raisons qui nous ont poussés à nous pencher sur ce quartier sont nombreuses, mais notre choix s'explique principalement par le fait que l'arrondissement possède un contexte social particulier, qu'une bonne partie de sa population est aux prises avec plusieurs manques de ressources différents (e.g. ressources financières, mobilités) et que le paysage alimentaire présente de nombreuses lacunes qui affectent la qualité de vie des citoyens.

Objectifs et question de recherche

Montréal-Nord dispose d'un contexte socio-économique particulier : 38 % des citoyens de l'arrondissement vivent avec un faible revenu et le tiers des foyers Nord-Montréalais vivent de l'insécurité alimentaire (Anténor, 2014:70). De ce constat émerge une question, qui est au cœur de ce mémoire : *Quelles sont les initiatives qui luttent contre l'insécurité alimentaire à Montréal-Nord et dans quelle mesure permettent-elles d'éradiquer le problème de la faim?* Ainsi, dans ce mémoire, nous chercherons à évaluer la capacité du paysage de l'aide alimentaire à Montréal-Nord, caractérisé par la présence élevée d'organismes communautaires et de regroupements citoyens œuvrant dans le secteur alimentaire, à répondre aux besoins des citoyens de l'arrondissement en matière d'accès à l'alimentation. De façon plus spécifique, ce projet cherche à évaluer la capacité de ces diverses initiatives à répondre aux besoins des citoyens, à identifier leurs principaux obstacles et à documenter les moyens auxquels ils ont recours pour y arriver.

Pour y parvenir, cette étude vise à répondre à trois objectifs précis :

1. Documenter le paysage alimentaire du quartier;
2. Proposer une typologie des formes d'aide alimentaire à Montréal-Nord;
3. Évaluer dans quelle mesure ces initiatives participent à l'émergence d'une démocratie alimentaire capable de résoudre le problème de l'insécurité alimentaire.

Approches théoriques et méthodologie

Ce présent projet de recherche s'intéresse aux inégalités d'accès à l'alimentation des citoyens de Montréal-Nord ainsi qu'aux initiatives communautaires visant à combler les lacunes du système actuel. Comme nous tenterons de le démontrer, le système alimentaire traditionnel ne répond pas convenablement aux besoins alimentaires des citoyens de Montréal-Nord. Le présent mémoire se situe à la jonction de la géographie de l'alimentation et de la géographie de la santé et du bien-être. Malgré un passé axé davantage sur une approche positiviste et déterministe, la géographie de la santé traite aujourd'hui de thèmes engagés tels que l'accès à l'alimentation, à l'éducation ou encore au logement dans lesquels on retrouve une approche habituellement plus

critique (marxiste, humaniste, féministe) (Collins et al. 2011:74-5 et 90). Plus largement, ce projet s'inscrit dans une approche critique qui cherche à exposer les injustices sociales qui résultent des structures économiques et politiques capitalistes. Il s'agit d'une géographie qui s'intéresse à l'espace comme un produit des rapports sociaux de pouvoir dans un quartier où l'on retrouve de fortes inégalités sociales (Kitchin et Tale, 2000:14).

D'autre part, le projet adopte aussi une posture qui s'éloigne du caractère plus structurel en examinant les relations qui existent entre les individus, leur nourriture et les structures politiques et économiques. Nous proposons un cadre théorique sensible aux relations qui existent entre les actions, discours et perceptions des acteurs, relations qui conditionnent et qui sont conditionnées par la logique d'accumulation capitaliste. Plutôt que d'identifier les structures principales qui déterminent les comportements, nous considérerons que ces comportements humains sont issus et forgés par les relations que ces individus vivent avec ces institutions et les structures du système alimentaire. Nous tiendrons donc compte du fait que les différentes structures s'influencent entre-elles en raison des relations qui les relient et que ce sont ces mêmes relations qui influencent les sociétés (Murdoch, 2005:9-10).

Enfin, la géographie qui nous intéresse ici considère que les significations et les perceptions des acteurs que nous rencontrerons sont influencées par les différents modes de vie, les différentes relations de pouvoir et par la façon dont les citoyens pratiquent un même espace. Elle cherche à étudier les espaces qui ont traditionnellement été délaissés par la discipline. Il est important que ce projet participe non seulement à mieux comprendre ces espaces, mais également qu'il participe à l'autonomisation des groupes sociaux marginalisés en tentant de comprendre les forces qui rendent ces populations dépendantes ou encore qui les privent de leurs droits, notamment celui de l'accès à une alimentation adéquate (Murdoch, 2005:13).

Comme le projet de recherche vise à comprendre un phénomène socioéconomique complexe difficile à mesurer, celui-ci s'inscrit dans une démarche plus qualitative. Comme le mentionnent Morange et Schmoll (2016), l'approche qualitative peut aider à mieux saisir certains éléments tels que les relations, les émotions, les perceptions et les représentations que les gens ont par rapport à un enjeu. Bien que nous aurons recours à des données quantitatives tout au long du mémoire, une plus grande emphase sera donnée à l'approche qualitative qui est plus adaptée pour

obtenir les points de vue et les pistes de solutions de la part des acteurs locaux comme nous souhaitons le faire. La démarche qualitative est également intéressante lorsque le sujet à l'étude est plus délicat ou sensible au niveau politique ou social. On peut entre-autres penser aux différentes pratiques informelles qui sont de plus en plus documentées en alimentation ou aux sujets tabou qui sont en lien avec l'expérience alimentaire des citoyens (Morange et Schmoll, 2016:19). L'accès à l'alimentation est en effet un enjeu subjectif qui implique de comprendre la relation des gens concernés envers leur environnement. Nous adoptons donc une approche critique avec une perspective plus qualitative marquée par une méthodologie double : une première plus théorique et conceptuelle au travers une revue de littérature et une autre plus pratique et concrète, sur le terrain à Montréal-Nord. C'est sur cette vision que repose le choix de nos méthodes et de nos outils.

Au plan méthodologique, ce travail s'appuie sur trois grands axes. Le premier porte sur une revue de la littérature portant sur l'insécurité alimentaire, l'accès à l'alimentation et les enjeux de gouvernance alimentaire. D'ailleurs, les trois chapitres qui composent ce mémoire sont respectivement structurés autour des concepts de paysage alimentaire, de justice alimentaire et de démocratie alimentaire, lesquels permettent d'atteindre chacun des trois objectifs mentionnés plus haut. En plus d'enrichir nos connaissances sur le système alimentaire, nous avons aussi exploré la littérature traitant des mouvements sociaux afin de mieux comprendre les organismes communautaires œuvrant dans le secteur de l'aide et de la justice alimentaire à Montréal-Nord. Outre les travaux académiques, notre revue de la littérature inclue de nombreux rapports issus des milieux communautaire et gouvernemental. Nous nous sommes également appuyés sur des ouvrages historiques. Nous nous sommes donc appuyés sur de nombreux articles et ouvrages scientifiques en plus d'explorer la littérature grise ⁴ sur le sujet. Nos lectures, bien que principalement issues de la géographie humaine, se sont également inspirées des autres sciences sociales telles que la sociologie et l'économie politique. Au niveau quantitatif, c'est surtout par

⁴ Semra Halima (2007) décrit la littérature grise comme « faisant partie de la documentation scientifique qui s'accumule avec le temps [...] [mais aussi] comme un corpus de documents difficilement repérables et consultables. » Elle la décrit comme une forme de contribution à la connaissance scientifique qui profite de l'expansion des nouvelles technologies pour combattre ses difficultés d'accès car cette littérature n'empruntait pas nécessairement les canaux de diffusion traditionnels accessibles aux chercheurs (Halima, 2015:205). Dans le cas de cette recherche on peut penser à des travaux et des thèses produites par certains citoyens ou organismes communautaires pour ne nommer que ces exemples.

l'utilisation de nombreuses données statistiques que nous avons cherché à faire ressortir les grandes tendances démographiques et économiques. Nous nous sommes également tenus à jour sur l'actualité de l'arrondissement. La recherche documentaire à laquelle nous avons procédé s'est déroulée tout au long de notre parcours à la maîtrise, autant lors de nos premiers apprentissages sur notre sujet jusqu'au moment d'écrire ces lignes.

Enfin, comme l'accès à l'alimentation des citoyens est l'un des thèmes les plus fondamentaux pour notre revue de littérature, nous avons dû réfléchir aux approches qui s'offraient à nous pour examiner celle de Montréal-Nord. Selon Caitlin E. Caspi (2012), une bonne partie des travaux qui se penchent sur l'accès à l'alimentation, se font à l'aide de méthodes et d'analyses reliées aux systèmes d'informations géographiques, ce qui permet d'examiner l'enjeu d'une façon très quantitative et exhaustive. Cependant, cette approche accorde beaucoup d'importance à la distance entre les sources d'approvisionnements alimentaires et le domicile ou le point de départ du citoyen. Cette relation est certainement au cœur de l'enjeu de l'accès alimentaire, mais cet accès est caractérisé par plusieurs autres dimensions autant, sinon plus importantes que l'accessibilité physique des aliments. D'autres variables telles que la perception des gens impliqués dans des initiatives communautaires, ne peuvent être récoltées qu'avec des entretiens, des conversations avec les participants ce qui n'est pas nécessaire pour la plupart des analyses spatiales. Davantage de variables peuvent donc être prises en compte ce qui est très intéressant pour bien comprendre les différentes dimensions de l'accès alimentaire (Caspi et al. 2012:1175 et 1185). C'est principalement pour cette raison que nous avons préféré optimiser notre portrait du paysage alimentaire avec la perception de citoyens et d'intervenants issus du milieu communautaire de l'arrondissement.

Le deuxième axe méthodologique structurant notre recherche est la réalisation d'entretiens semi-dirigés avec des gens du milieu. Cette démarche nous a permis de réaliser une analyse plus poussée des perceptions qu'avaient les participants rencontrés sur leur milieu. Plutôt que de tenter d'élaborer de grandes généralisations comme le suggère certaines approches quantitatives, nous avons plutôt cherché à faire ressortir la pluralité des expériences, des émotions et des perceptions sur l'accès à l'alimentation à Montréal-Nord. Cette approche correspond davantage aux études de cas qu'aux études menées auprès d'échantillons plus larges. Bien sûr, comme un

bon nombre de chercheurs en sciences sociales, nous avons préféré combiner l'entrevue, avec d'autres méthodes telles que le recours aux données statistiques, aux conversations informelles ou encore à la revue de littérature. Le but principal de combiner plusieurs méthodes est de contre-vérifier nos interprétations des discours issus de ces entretiens (Gagnon, 2012:42-3; McDowell, 2010:158-9).

L'entretien nous permet aussi de vérifier certains faits récoltés dans la littérature et de consolider la représentation commune des acteurs rencontrés envers le paysage alimentaire de l'arrondissement à travers leurs discours (Morange et Schmoll, 2016c:87). Comparativement à d'autres techniques, l'entretien rend possible l'analyse de certaines dimensions plus subjectives comme celles de l'expérience vécue par les gens. Leurs perceptions de l'enjeu étudié, au même titre que les émotions qu'ils ont ressenties ou qu'ils ressentent au moment d'en parler, font parties de leurs discours et peuvent s'avérer très informatives. Ces composantes peuvent renfermer de nouvelles façons de comprendre les relations sociales d'un réseau d'acteurs influents ou encore les relations de pouvoir qui influencent l'accès alimentaire et c'est d'ailleurs pour ces nombreuses raisons que nous avons décidé d'emprunter la voie de l'entretien. Une meilleure compréhension de ces relations sociales nous en dit long sur certaines réactions et sur certains comportements sociaux (Morange et Schmoll, 2016c:88).

Les individus ciblés pour nos entretiens sont des intervenants et des travailleurs issus des milieux citoyen et communautaire qui œuvrent ou qui s'impliquent dans le domaine de l'aide alimentaire. Évidemment, pour faire partie de notre échantillon, ces intervenants devaient opérer sur le territoire de Montréal-Nord. Nous avons aussi inclus dans notre échantillon les gens qui travaillaient ou qui avait déjà travaillé sur le territoire dans le secteur alimentaire, au sein du milieu communautaire afin d'éliminer le plus de biais possible.

Bien que les individus rencontrés œuvrent ou œuvraient tous pour des organisations ou pour des associations, chaque intervenant parlait en leur propre nom et pas au nom de leurs institutions.

Nous avons également tenté d'obtenir la parité homme/femme dans notre échantillon. Cependant, nous nous sommes entretenus avec un total de six femmes et trois hommes.

Nous avons procédé à neuf entretiens semi-dirigés (dont un au téléphone). Nous avons procédé par la méthode « boule de neige »⁵ pour rejoindre les participants. Il s'agit donc d'une technique qui se veut très pertinente si l'intérêt du chercheur est d'aller à la rencontre d'interlocuteurs qui vivent l'espace étudié surtout si celui-ci est plus restreint, voire plus local (Secor, 2010:201). La prise de contact initiale avec ceux-ci avait habituellement lieu par téléphone ou par courriel. Par la suite, les rencontres avaient lieu en personne. Au début de chaque entretien nous avons demandé l'accord du participant pour procéder à l'enregistrement de la conversation; tous les répondants ont répondu positivement à notre demande. L'enregistrement sonore nous permettait notamment de nous concentrer sur la conversation plutôt que d'être préoccupé par la prise de notes simultanée. Le tableau 1 présente le portrait des participants. Nous les remercions infiniment d'avoir accepté de nous donner un peu de leur temps.

⁵ La technique « boule de neige » consiste à demander à nos interlocuteurs de nous présenter ou de nous référer des gens qui font partis de leurs réseaux de relations sociales pour intervenir auprès d'un plus grand nombre de personnes et se constituer nous-même notre propre réseau d'acteurs (Secor 2010:201).

Tableau 1: Portait des participants rencontrés

Caractéristiques / Participants	Sexe et groupe d'âge	Originaire de Montréal-Nord	Résidant de Montréal-Nord	Organisme/ Institution
Participant 1	Femme, 55 à 59 ans	Oui	Oui	ÉPISOLE
Participant 2	Femme, 45 à 49 ans	Oui	Oui	Coop de solidarité ÉcoNord
Participant 3	Femme, 65 à 69 ans	Non	Non	Entraide Marie-Clarac
Participant 4	Femme, 60 à 64 ans	Non	Oui	Les fourchettes de l'espoir
Participant 5	Homme, 40 à 44 ans	Non	Non	Panier Futé
Participant 6	Homme, 55 à 59 ans	Oui	Non	École hôtelière de Montréal – Calixa Lavallée
Participant 7	Femme, 60 à 64 ans	Oui	Oui	L'Accorderie de Montréal-Nord
Participant 8	Homme, 20 à 24 ans	Non	Non	Les fourchettes de l'espoir et Panier Futé
Participant 9	Femme, 25 à 29	Non	Non	Les jardins communautaires de Montréal-Nord

Notre grille d'entretien comprenait à la fois des questions fermées pour recueillir des informations sur les participants, et des questions ouvertes afin de recueillir davantage d'informations sur leurs différentes perceptions de l'accès à l'alimentation. Ce mélange de questions a été réalisé afin de traduire le plus possible notre question et nos objectifs de recherche. Nous sommes conscients qu'une entrevue n'est pas un outil neutre. Les entrevues peuvent produire un discours selon ce que l'intervieweur décide de retenir ou encore selon ce qu'il décide d'interpréter et comment il le fait. Nous avons donc élaboré des questions qui

portaient sur les éléments précis que nous voulions documenter (e.g. la perception du participant de l'enjeu, l'identification des organismes communautaires alimentaires du quartier par celui-ci). Une autre source de biais possible était la présence de l'enregistreur audio lors de l'entrevue. Bien que les participants aient été d'accord pour le recours à cet appareil, leurs discours, leurs attitudes peuvent être influencés par la présence de l'enregistreur et ce, même si nous leur avons garanti une confidentialité totale. Certains malaises peuvent même affecter les participants et il faut en tenir compte dans notre interprétation des discours (Morange et Schmoll, 2016c:105).

L'une de nos stratégies pour atténuer l'influence de ces quelques biais a été de faire émerger les sujets dans la conversation plutôt que de les proposer directement aux participants. Nous suivions donc notre grille d'entrevue (voir annexe 1) à titre de guide mais nous nous laissions une certaine liberté dans l'ordre des thèmes abordés, selon la direction que prenait la conversation. Nous laissions le participant parler même si dans certains cas, nous nous éloignons du sujet. Nous avons également pris quelques notes durant nos entretiens pour décrire le plus possible les non-dits, le langage non-verbal, les points sur lequel le participant insistait davantage (Morange et Schmoll, 2016c:164). Il reste que cette méthode nous semblait être une des plus appropriées pour comprendre les problèmes de pauvreté structurelle et leurs liens avec l'insécurité alimentaire du quartier (Kitchin et Tale, 2000:213-4).

Enfin, nous avons également voulu vivre une forme d'immersion dans le quartier afin de mieux saisir notre terrain d'étude. Notre approche a donc été caractérisée par de nombreuses balades à pieds, à vélo et en transport en commun dans l'arrondissement. Ces nombreuses excursions aléatoires ont mené à un petit nombre de conversations informelles avec des citoyens et intervenants du milieu. Ces rencontres et discussions ont enrichi notre réflexion sur les différentes formes de justice alimentaire. Dans le cadre de cette étude, la méthode des conversations informelles a principalement été utilisée pour discuter avec les acteurs impliqués dans les organismes mais qui ne participaient pas ou peu au processus décisionnel. Selon les cas, cette méthode s'est avérée utile lorsque l'un des répondants s'est montré plus susceptible d'aborder certains enjeux pendant une discussion informelle que pendant une entrevue enregistrée où les questions sont semi-dirigées. Aussi, les conversations informelles nous ont

permis de pallier à la perte d'individualité des réponses des entrevues semi-dirigées en plus de redonner un caractère plus spontané à certaines conversations (Kitchin et Tale, 2000:213-4).

Cette combinaison de méthodes nous a permis de mieux comprendre les multiples enjeux qui entourent la justice alimentaire à Montréal-Nord. Grâce à ces informations, nous avons été un peu plus à même de produire une typologie qui organise les différentes formes de justices alimentaires. De plus, nous avons réalisé une fiche-résumé pour les huit initiatives dont nous avons rencontrés les intervenants afin de synthétiser l'information de nos entrevues et de pouvoir mieux analyser et interpréter ces résultats (voir annexe 3). Nous avons préféré travailler sur un plus petit échantillon afin d'être aptes à interpréter la quantité d'information que nous allions recueillir. Il y a d'autres organismes communautaires qui œuvrent en alimentation dans l'arrondissement mais notre échantillon contient la majorité des initiatives qui existent et dresse un portrait assez représentatif du paysage de l'aide alimentaire de Montréal-Nord (Caspi et al. 2012:1175). Le but de cette étude de terrain était de produire une analyse plus fine de la capacité du système alimentaire actuel à répondre aux besoins des citoyens et de valider la théorie avec la réalité vécue par les acteurs locaux. À cet égard, beaucoup d'importance sera allouée dans ce mémoire à la perception des acteurs du milieu communautaire ainsi qu'à celle des citoyens de Montréal-Nord. Je tenterai d'être empathique envers leur compréhension du problème d'insécurité alimentaire dans le quartier, ce qui émerge davantage de l'approche ethnographique (Kitchin et Tale, 2000:224-5).

Considérations éthiques

Ce projet étant fondé sur la contribution de participants humains, nous avons dû demander l'approbation Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal avant de réaliser nos activités de terrain telles que nos entrevues. Cette approbation témoigne également de l'importance de respecter les participants par l'entremise de relations honnêtes avec eux. Nous sommes d'ailleurs sensibles au fait qu'il existe des relations de pouvoir même lorsque nous tentons d'éliminer ces dernières. Nous sommes par exemple conscients de notre position d'homme blanc universitaire et de notre statut d'étudiant-chercheur. Nous avons choisi de tenir compte de ces différences de réalités et de milieu de vie dans notre approche d'autant plus que Montréal-Nord renferme certaines réalités qui font en sorte que certains citoyens qui y vivent

pourraient percevoir notre arrivée dans leur milieu comme une insulte ou même un manque de respect.

On peut par exemple penser au contexte dans lequel nous réalisons l'entrevue ou la manière choisie pour approcher le participant comme des facteurs influents dans la perception qu'auront ces participants par rapport à notre venue. Comme le rapporte Linda McDowell (2010), même si l'entrevue peut être perçue comme une simple rencontre entre deux personnes, il n'en demeure pas moins que les gens concernés par cette rencontre, autant l'intervieweur que l'interviewé, ont des personnalités et des parcours de vie différents et il faut en prendre note avant, pendant et après l'entrevue. En tant qu'étudiant-chercheur nous nous devons de considérer dans notre analyse que de participer à une entrevue, représente tout de même quelque chose pour le participant, un sentiment que le chercheur ne peut pas nécessairement envisager à tout coup. Au même titre, il ne faut pas nier qu'en tant que chercheur qui s'entretient avec un participant, nous avons nous-mêmes des intérêts qui pourraient s'opposer à ceux du participant (McDowell, 2010:159).

Afin de nous assurer de développer une relation qui soit respectueuse dans laquelle nous nous investissons, mais aussi afin de rendre les participants confortables et à l'aise, nous privilégions le fait de révéler quelques informations plus personnelles sur nous-mêmes telles que des éléments de notre parcours de vie ou les émotions que nous vivions avant de commencer l'entretien quand l'opportunité se présentait. Le fait de révéler ces quelques petites informations personnelles éliminait, dans bien des cas, l'espèce de mur ou de frontière que l'on peut ressentir lorsque l'on se fait interviewer. En fait, ces actions nous ont permis d'au moins atténuer les relations de pouvoir qui pouvaient exister entre le participant et nous. Nous avons décidé comme bien d'autres chercheurs en sciences sociale de considérer ces échanges davantage comme des collaborations que des interrogations (McDowell, 2010:162).

Nous sommes également conscients que les informations que nous retenons de ces rencontres sont influencées par notre interprétation de la rencontre et de l'expérience de vie que les participants ont si généreusement accepté de partager avec nous. L'interprétation que nous en faisons est elle-même forgée par un certain nombre de filtres provenant de notre propre expérience de vie mais aussi de notre vie académique et de nos cadres théoriques. Nous avons

bien sûr le souci de représenter le plus possible les discours qui nous ont été partagés et d'être le plus neutre et objectif possible lors de l'analyse de ces informations, mais nous sommes conscients que notre expérience et nos positions personnelles teintent notre analyse. Nous acceptons donc qu'il est impossible d'être totalement objectif et que cette ouverture face aux différents biais que nous pouvons avoir nous offre une opportunité de mobiliser notre savoir pour défendre de grandes causes telles que celle de la justice sociale par exemple (McDowell, 2010:170).

Enfin, nous sommes parfaitement conscients au moment d'écrire ces lignes que l'entièreté de notre démarche est influencée par les mêmes relations de pouvoir qui forgent toutes les sphères de notre société et ce malgré tous nos efforts de diminuer l'impact de ces dernières. D'ailleurs, nous tenons à spécifier que ce mémoire a été rédigé en utilisant le masculin neutre dans le seul et unique but d'alléger et de faciliter sa lecture. Pour conclure, autant la cueillette que l'interprétation des données sont influencées par le cadre structurel d'un paradigme occidental dominant qui lui, influence la manière dont chacun de nous voyons le monde qui nous entoure (McDowell, 2010:160-1).

Pour tout dire, afin de répondre à notre question de recherche et de réaliser nos objectifs, ce mémoire est découpé en trois chapitres qui renferment chacun une partie de notre cadre conceptuel. Le premier chapitre nous permet de mettre la table et d'initier le lecteur au problème de la faim à l'échelle de Montréal-Nord. Le deuxième chapitre passe en revue les différentes solutions alimentaires proposées sur le territoire de Montréal-Nord pour vérifier comment certains facteurs tels que l'implication citoyenne ou encore le niveau de radicalité des initiatives influencent l'efficacité des réponses aux manques du système alimentaire. Notre démarche consiste à regrouper les différents types de justice alimentaire dans une typologie que nous avons mis sur pied afin de mieux organiser ces différentes formes de contre-pouvoirs. Enfin, le mémoire examinera dans un troisième chapitre comment et pourquoi la gouvernance alimentaire a été affectée par les grandes logiques économiques et politiques structurelles. Certaines causes plus structurelles sont également responsables du niveau d'accès alimentaire à Montréal-Nord et il nous apparaît pertinent de les identifier et de les comprendre. Celles-ci sont également responsables d'effriter le droit à l'alimentation, la solidarité dans la communauté ainsi que la

démocratie alimentaire, tous des éléments essentiels à l'amélioration de l'accès alimentaire selon nous. Ce chapitre contient aussi une autre partie de notre cadre théorique qui nous permettra de définir et de détailler le concept de démocratie alimentaire. Celui-ci nous permettra entre-autres de mettre en lumière les relations de pouvoir du système alimentaire et de réfléchir aux façons de réaliser le droit à l'alimentation des Nord-Montréalais.

Finalement, ce mémoire propose avant toute chose de dresser un portrait du paysage alimentaire dynamique du quartier que nous avons construit à partir d'éléments statistiques, de la littérature scientifique, de témoignages de citoyens et d'observations dans le quartier même. Ce premier chapitre offrira l'occasion de revoir l'histoire de l'arrondissement ainsi que les grandes crises structurelles du Québec dans lesquelles Montréal-Nord a évolué au fil du temps. Une section plus conceptuelle sur la notion de « foodscape » supportera cette mise en contexte du quartier et nous permettra de dresser un meilleur portrait actuel de l'accès alimentaire et des caractéristiques socio-économiques du quartier.

Chapitre 1 : Le paysage alimentaire de Montréal-Nord

Le choix de notre terrain d'étude s'est arrêté sur Montréal-Nord pour un très grand nombre de raisons mais principalement parce que Montréal-Nord est l'un des arrondissements qui subit le plus les effets de l'inégale répartition de la richesse sur le territoire montréalais. De plus, le quartier est caractérisé par de grandes disparités de revenus et surtout par un accès à l'alimentation qui non seulement diffère au sein même du quartier mais aussi qui semble plus difficile que dans le reste de la région métropolitaine.

Ce premier chapitre répond à notre premier objectif de recherche, soit celui de documenter le paysage alimentaire de l'arrondissement ce qui permettra par le fait même de bien mettre en contexte le lecteur. Afin de documenter le plus exhaustivement possible ce paysage alimentaire, nous reviendrons premièrement sur un certain nombre de moment-clés de l'histoire de Montréal-Nord. Ces événements importants contribuent selon nous à expliquer pourquoi aujourd'hui, de nombreux citoyens de cet arrondissement se retrouvent en situation de vulnérabilité sur le plan de l'accès alimentaire. Le chapitre s'attardera ensuite à la notion de paysage alimentaire, un concept central à notre réflexion qui nous permet de relier l'espace à la nourriture tout en tenant compte des interconnexions entre les individus et leur nourriture. C'est après avoir expliqué cette première partie du cadre conceptuel que nous dépeindrons en détails le portrait sociodémographique actuel de l'arrondissement. C'est également dans cette troisième section du chapitre que nous nous attarderons à détailler le portrait de l'accès alimentaire de Montréal-Nord. Ce premier chapitre nous permet de bien introduire le lecteur aux dynamiques de l'arrondissement et de documenter son contexte et son paysage alimentaire.

Mise en contexte : L'évolution historique de Montréal-Nord

Avant de présenter le portrait sociodémographique de cet arrondissement tristement connu pour les tensions entourant l'assassinat du jeune Fredy Alberto Villanueva en 2008, nous nous sommes intéressés à l'histoire de ce quartier et nous avons tenté d'identifier des éléments du passé qui semblent avoir influencé fortement le développement de cette banlieue urbaine (CBC News, 2008). Comme nous le verrons un peu plus loin, pour bien saisir les détails et les subtilités d'un paysage alimentaire, nous devons procéder à une analyse des plus complètes et considérer

un maximum d'éléments différents. Pour cette raison, nous croyons qu'il est important de comprendre comment l'histoire du quartier a façonné l'accès à l'alimentation des Nord Montréalais d'aujourd'hui, mais également comment et quand sont apparues les premières formes de solidarités citoyennes pour améliorer cet accès. Certains événements importants expliquent les dynamiques que l'on observe aujourd'hui à Montréal-Nord et caractérisent le paysage alimentaire du quartier. L'histoire de l'arrondissement est intrinsèquement reliée à celle de Montréal et du Québec. Pour certains auteurs comme Lévesque et Petitclerc (2008), le portrait de l'économie sociale au Québec a changé en réponse à certains événements majeurs et surtout à certaines crises économiques et politiques ou à des situations d'urgences qui ont eu des effets différents d'une échelle à l'autre. C'est aussi de cette façon que sont apparus les premiers regroupements de citoyens et organismes communautaires à Montréal-Nord (Lévesque et Petitclerc, 2010:16-7).

L'émergence de la question sociale et le rôle de l'Église catholique

Avant de devenir un arrondissement de Montréal suite à la fusion de 2002, et avant même d'être une ville indépendante (en 1915), Montréal-Nord a d'abord été une paroisse établie en territoire rural. En 1736, la Paroisse du Sault-au-Récollet située en bordure de la rivière des Prairies regroupe autour de 300 personnes. Elle passe à plus de 1500 âmes en 1830 et il faut attendre jusqu'en 1922 pour que la paroisse atteigne une population de près de 6000 citoyens. Jusqu'au début du XVIe siècle, l'agriculture constitue la première occupation des Nord Montréalais. Bien que l'agriculture servait d'abord à nourrir la population locale, elle a rapidement commencé à jouer un rôle dans l'approvisionnement alimentaire du sud de l'île de Montréal, partie la plus urbanisée à l'époque. En moins de quelques générations, la production et la vente de produits agricoles ont donc connu une importante croissance qui allait affecter la rapidité à laquelle la paroisse allait elle-même s'urbaniser et s'industrialiser (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:7-8). Malgré l'importance du secteur agricole grandissant, c'est cependant l'établissement de moulins à « scies », à farine et à maïs en 1726 qui constitue le premier vrai moteur économique de la paroisse. Ces moulins s'approvisionnent en énergie hydraulique directement produite à partir du courant de la Rivière-des-Prairies et c'est cette industrie qui attire de nouveaux citoyens au nord de l'île de Montréal (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:10).

La fin du XIX^e siècle est synonyme d'une première grande phase d'industrialisation, et ce, à l'échelle du Québec. Lévesque et Petitclerc (2010) voient cette période comme le moment où la question sociale⁶ émerge dans le discours des autorités, mais aussi, dans la société civile en général. C'est aussi le moment où survient une première crise importante selon eux, celle de la fin de l'économie mercantile⁷ et des institutions de l'ancien régime. À partir de 1840, cette première révolution industrielle amènera son lot d'impacts, notamment sur le secteur des transports en raison d'une plus forte circulation des produits et des personnes en Amérique du Nord. On assiste donc à la constitution progressive d'une économie de marché sur ce vaste territoire. C'est aussi le moment de la création d'un marché du travail et de la terre ce qui nécessitera le développement d'une régulation de type concurrentiel (Lévesque et Petitclerc, 2010:16-7).

Peu de temps après, au tournant du XX^e siècle, certaines avancées technologiques ainsi que l'expansion de la colonisation des terres de l'ouest poussent de nouveau le Québec à augmenter les activités dans les manufactures québécoises afin de répondre à la forte demande pour les biens de consommation. Il s'agit de la deuxième révolution industrielle, une période caractérisée par le développement d'une organisation dite scientifique du travail, par un processus rapide d'accumulation du capital et par la concentration de la richesse au sein d'une bourgeoisie industrielle principalement anglophone.⁷ Durant cette deuxième phase d'industrialisation, c'est le système du capitalisme de monopole qui s'installe. Ce ne sont pas les travailleurs qui font le plus d'argent, mais bien les propriétaires d'entreprises (Lévesque et Petitclerc, 2010:19). C'est durant cette période que la paroisse du Sault-au-Récollet ainsi que le reste du nord de l'île de Montréal, connaît enfin, une première vague d'urbanisation.

⁶ On comprend la question sociale comme tout élément qui « concerne la manière dont une société fonde sa cohérence et s'organise techniquement sur un principe de solidarité » pour vivre ensemble (Burnay et Thibault 2012)

⁷ Selon cette théorie, il y aurait un montant fixe de richesses dans le monde et les États se doivent d'accumuler cette richesse le plus possible, mais par l'intermédiaire de surplus réalisés par leurs exportations. Ce modèle économique est principalement associé aux relations économiques entre une métropole et ses colonies, mais se démantèle de plus en plus à partir de 1846 ce qui permettra à différentes nations de se développer sur le plan industriel (Marsh et Tattrie, 2014).

⁷ Cette deuxième révolution industrielle est aussi possible grâce à l'intégration des communautés locales au marché national et à la diversification des sources d'énergie avec le recours de plus en plus populaire à l'électricité (Lévesque et Petitclerc, 2010:19).

Cette période recouvrant les deux vagues d'industrialisation est également marquée par un changement politique sur le plan social. L'État est en charge de « la mise en place des règles formelles du marché et de la vie citoyenne [tout comme de] la prise en charge des manifestations extrêmes de la déviance et de la misère » alors que, la société civile sera responsable de l'auto-organisation des rapports entre les citoyens (Fecteau, 2002:501). Autrement dit, une nouvelle approche plus libérale oriente la construction du lien social au Québec, mais en excluant les tensions et les problèmes sociaux issus du capitalisme. Le politique renvoi plutôt ces problèmes dans la cour de la société civile et du secteur privé. C'est d'ailleurs ce qui a permis à l'Église catholique d'occuper un si grand rôle dans l'espace social québécois. C'est aussi à la fin du XIXe siècle que l'Église s'approprie la question sociale et réorganise le tissu communautaire avec les valeurs et les traditions de la religion catholique. Pour Jean-Marie Fecteau (2002), cette montée du cléricalisme⁸, au même titre que celle de la nouvelle vision politique libérale de l'État, sont des formes de consolidation de la société capitaliste au Québec (Fecteau, 2002:495).

Le problème est que cette façon de gouverner contribue à dépolitiser les problèmes sociaux. Par exemple, elle empêche de concevoir la pauvreté comme un problème social, car cette pauvreté est stigmatisée par les autorités politiques et économiques. Plutôt que de la concevoir comme un tort causé par les choix idéologiques de l'État, cette vision présente ce problème comme une défaillance personnelle des individus. Il en est de même pour les sans-emplois, l'État et le patronat conçoivent de manière plus affirmée, à partir de cette époque, que l'individu est responsable de la situation dans laquelle il se retrouve. C'est aussi cette philosophie qui sert d'argument à l'État pour ne pas mettre sur pied de régime d'assurance-emploi sous prétexte que l'économie de marché résoudra d'elle-même le problème du chômage. Cette philosophie adoptée par l'État motive la croissance de l'organisation syndicale et politique des ouvriers et sa concertation avec de plus en plus de regroupements citoyens. Ces acteurs de plus en plus nombreux commencent donc à revendiquer l'intervention de l'État dans ces domaines surtout en milieu urbain comme à Montréal, où se trouve la majorité de la classe plus pauvre de la société (Fecteau, 2002:503-4; MASSE, 2018).

⁸ Le terme cléricalisme fait référence à des « système[s] ou [des]tendance[s] en vertu desquels le clergé, sortant du domaine religieux, se mêle des affaires publiques et tend à y faire prédominer son influence » (Dictionnaire Larousse (En ligne) s. d.).

Depuis l'Acte d'union du Canada de 1840, l'Église occupe les champs de l'éducation et de l'assistance. Elle se retrouve donc également en charge de la dynamique associative locale, de l'organisation de la vie communautaire et des institutions de charité (Fecteau, 2002:508-9). C'est dans ce contexte que les paroisses comme celle du Sault-au-Récollet s'organisent collectivement pour trouver des façons de lutter contre les problèmes sociaux telles que la pauvreté. Selon les situations, celles-ci s'associent aussi aux différents mouvements ouvriers. C'est aussi ce qui explique que l'on assiste à la mise sur pied d'un grand nombre d'initiatives caritatives à saveur religieuses telles que celles de la Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP), partout au Québec. Cette dynamique repose sur le postulat que le catholicisme dispose de la capacité suffisante pour régler les questions sociales ainsi que sur la proposition que l'Église s'interpose entre les classes en lutte (Fecteau, 2002:514).

La naissance des premiers organismes

Menacée plusieurs fois d'être annexée par certaines villes plus prospères comme Maisonneuve ou la ville de Montréal elle-même, la paroisse de Sault-aux-Récollets demande au gouvernement provincial de lui octroyer le statut de ville. En 1915, elle devient donc la ville de Montréal-Nord en se détachant de la partie est de la paroisse. La nouvelle ville dispose de nouvelles frontières qui correspondent principalement à la partie que l'on appelait le Bas-du-Sault (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:26; Montréal en statistiques, 2018). Au début du XXe siècle, Montréal-Nord évolue dans un contexte où la majorité des activités économiques sont dépendantes du marché international et l'État quant à lui, favorise le « laisser-aller » en matière de régulation économique et de protections sociales (Lévesque et Petitclerc, 2010:21). Cette dépendance face au marché international affectera la nouvelle ville de Montréal-Nord, tout comme le reste de l'Amérique du Nord d'ailleurs, principalement lors de la crise économique de 1929⁹ qui occasionne principalement une forte augmentation du taux de chômage.

Au Canada le taux de chômage augmente de façon drastique pour atteindre 33 % en 1933. Celui-ci descendra jusqu' à 16% en 1938, ce qui reste tout de même très élevé. Louis-Philippe Séguin (2012) considère que le Canada fait partie des pays les plus touchés en raison de la baisse de ses

⁹ Cette crise survient en raison d'une inéquation entre la capacité des États à participer à la production de masse et l'absence d'une norme de consommation. Il ne faut pas oublier qu'au Québec, il s'agit également d'une période caractérisée par un certain conservatisme politique de la part du gouvernement Duplessis qui s'oppose au modèle de développement fordiste pour privilégier une approche corporatiste (Lévesque et Petitclerc, 2010:16-7 et 21).

exportations de matières premières vers les États-Unis qui ont diminué de moitié entre 1929 et 1932. Notre voisin américain est d'ailleurs le seul pays occidental plus touché que le Canada suite à cette crise. Aux États-Unis, le taux de chômage a été multiplié par cinq, passant de 3,2% en 1929 à 22 % en 1934 (Hamon et Jacquillat, 2009:53 et 72). La philosophie dominante, celle du « laisser-faire » économique, serait l'un des principaux facteurs de cette augmentation impressionnante du chômage au Canada. Elle aurait contribué au fait que le Canada était moins bien préparé à une telle crise. Le Québec fut l'une des provinces les plus touchées du pays. À l'échelle de la province, le taux de chômage passe de 15% à la fin de l'année 1929 à 20% en 1931, puis à 30% en 1933. C'est Montréal qui est la ville canadienne la plus touchée vu qu'elle joue un rôle central dans le secteur industriel de la production de biens de consommation de première nécessité. Au moins un tiers des Montréalais dépendaient de l'aide sociale du gouvernement en 1931, et en 1934, 28% des Montréalais vivaient des allocations du gouvernement. Il s'agit de chiffres assez frappants considérant que l'assurance-emploi n'existe qu'à partir de 1940. À Montréal-Nord, on parle d'environ 400 chômeurs à la fin de 1930 sur un total de 4 933 habitants. En 1934, plus de 900 personnes dépendent des secours directs (Lagacé, 2013). C'est principalement pour les familles de la classe ouvrière que le chômage a les conséquences les plus graves. Cette population n'aura d'autre choix que de se tourner vers des organismes de charité, notamment pour assurer leur alimentation et celle de leur famille (Baillargeon, 1992:135-6; Clavette, 1995:46; Histoire du Québec, 2019; MASSE, 2018; Séguin, 2012:10).

Pour réagir à cette hausse drastique du nombre de chômeurs, les gouvernements provincial et fédéral n'ont pas d'autres choix que de mettre sur pied un programme d'aide aux chômeurs et d'allouer des ressources financières aux territoires tels que Montréal-Nord. La distribution de ces ressources à l'endroit des différents chômeurs se fait au travers des rares organismes de bienfaisances œuvrant déjà sur les lieux à l'époque. On pense principalement à la SSVP qui, déjà à l'époque, dispose de quelques comptoirs à Montréal, dont deux à Montréal-Nord. À partir de 1934, la SSVP distribue cette aide sous la forme de bons échangeables dans des magasins d'alimentation. Les chômeurs doivent d'ailleurs respecter un certain nombre de critères notamment celui d'être un bon catholique pratiquant. Malgré plusieurs critiques au sujet du fonctionnement, mais aussi à l'endroit des inégalités que ce programme d'aide générerait (principalement entre anglophones et francophones), le programme fait tout de même ses preuves

en assistant une quantité importante de citoyens dans le besoin et ce, jusqu'en 1941 (Clavette 1995:47; Comité d'histoire de Montréal-Nord 2000:44; Lagacé, 2013).

La SSVP est en fait l'une des premières initiatives œuvrant dans le secteur de l'aide alimentaire, recensées dans la littérature et tout particulièrement son comptoir de la Conférence¹⁰ de Sainte-Gertrude, fondé en 1922. Même si l'histoire de la SSVP en territoire montréalais débute dès 1848, c'est principalement suite à la grande crise de 1929, que l'organisme opérera plus spécifiquement à Montréal-Nord avec l'ouverture de soupes populaires et la distribution des bons échangeables issus d'un fonds financier gouvernemental qui deviendra plus tard celui de l'assurance-emploi. C'est à la demande des gouvernements que la SSVP étend ses activités jusqu'à Montréal-Nord pour offrir les « Secours directs ». C'est donc cette période plus regrettable pour les travailleurs montréalais qui pousse la SSVP à mettre sur pied un réseau de soupes populaires aussi surnommés « fourneaux économiques », ainsi que de nombreux comptoirs un peu partout sur l'île dont notamment à Montréal-Nord.

Sans ce contexte de crise, le développement de points de service de la SSVP se serait fait en suivant plutôt l'urbanisation de Montréal ce qui aurait poussé l'établissement des comptoirs de la SSVP plus tard à Montréal-Nord. Au commencement, la mission principale de la SSVP était presque exclusivement d'offrir un service d'aide alimentaire aux personnes de la paroisse qui étaient dans le besoin. L'organisme fonctionnait grâce à la collecte de dons récoltés de la guignolée annuelle, mais aussi tout au long de l'année. L'organisation appuyait également son financement de maigres revenus provenant d'un petit vestiaire de quartier dont la Conférence de Sainte-Gertrude était responsable¹¹. La crise économique de 1929 s'avère être l'évènement

¹⁰ L'organisme utilise l'appellation « conférence » pour faire référence à leurs différents points de services en opération sur le territoire (Société de Saint-Vincent de Paul 2019).

¹¹ Des années plus tard, après plusieurs déménagements, le nouveau comptoir, maintenant bien connu des citoyens dans le quartier, reçoit directement les dons de plus en plus diversifiés à sa porte. On compte alors dans les articles à prix modiques du comptoir, des meubles et des électroménagers usagés. L'équipe de bénévoles s'agrandit, le nom de ce comptoir Nord-Montréalais change pour « L'accueil chez Frédéric » en 1988 et les services offerts sont eux aussi de plus en plus variés. En plus de l'aide alimentaire, de la distribution de paniers de Noël et de la vente de produits usagés, on y offre aussi des cours d'alphabétisation et des ateliers pour accompagner les citoyens dans leurs déclarations d'impôts. Même si en 2015, l'accueil chez Frédéric fermait ses portes en raison de soucis financiers, la SSVP a longtemps été la référence pour les gens dans le besoin qui habitent Montréal-Nord. Encore aujourd'hui, la SSVP dispose de deux autres comptoirs, dont celui de la Conférence Sainte-Colette. Elle est encore active aujourd'hui sur le territoire montréalais, à Laval et dans la MRC de l'Assomption (Comité d'histoire de MontréalNord, 2000:74 et 253; Société de Saint-Vincent de Paul, 2019).

historique qui a eu le plus de répercussions sur Montréal-Nord¹² notamment sur le plan du chômage. C'est aussi cette crise structurelle qui donne une importante impulsion au secteur de l'aide alimentaire avec la SSVP qui se voit garante du devoir de redistribution de l'aide financière gouvernementale dans le quartier (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:26, 44, 73 et 253; Société de Saint-Vincent de Paul, 2019).

L'âge d'or de Montréal-Nord

La sortie de cette crise économique pousse les autorités du Québec à adopter un nouveau compromis social promettant un meilleur partage de la richesse dans la société. Cette nouvelle norme de consommation qui s'est matérialisée grâce à de nouvelles conventions collectives, de nouvelles politiques sociales distributives et davantage d'interventions de l'État, allait davantage convenir à la capacité de production de masse de la province (Lévesque et Petitclerc, 2010:21). À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, des investissements importants des gouvernements viennent relancer la croissance de la production de biens et font croître l'économie, c'est l'époque des « Trente Glorieuses ». Le retour des soldats et la forte augmentation des naissances ont occasionné un contre-coup : une petite crise du logement dans la ville. Dès la fin des années 1940, on observe d'ailleurs une augmentation notable du nombre de constructions d'immeubles à logements, de duplex et de maisons. À Montréal, cette période comprise entre la fin de la guerre et le début des années 1970 est non seulement caractérisée par ce développement du secteur résidentiel, mais aussi par l'implantation de nouvelles industries, par l'augmentation du nombre de petits commerces et, enfin, par l'apparition de centres commerciaux.

Ces changements qui surviennent également dans le paysage physique de Montréal-Nord vont de pair avec une poussée démographique et économique majeure pour le territoire. C'est aussi à cette époque que le nouveau maire de la ville de Montréal, Jean Drapeau, planifie de nombreuses annexions afin de transformer Montréal en mégapole.

¹² La période qui suit la crise de 1929, surnommée « la période noire » par plusieurs citoyens de Montréal-Nord, a marqué la communauté à un point tel que la crainte associée au chômage est restée longtemps présente dans l'esprit des gens. Selon le comité d'histoire de Montréal-Nord (2000), cette angoisse collective aurait même laissé place à une espèce de xénophobie ou une peur de l'étranger, après la Deuxième Guerre mondiale. C'est qu'à cette époque, la grande région de Montréal reçoit plusieurs vagues de réfugiés issus de ce conflit outremer et cela inquiète une majorité de nord montréalais craignant de voir disparaître d'autres emplois disponibles, avec cette arrivée importante de réfugiés. Pourtant, cette frayeur collective ne semble jamais s'être matérialisée dans la perte d'emploi à Montréal-Nord (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:44-5).

Même s'il s'agit plutôt d'un rêve que d'un projet qu'il mènera véritablement à terme, plusieurs municipalités comme celle de Rivière-des-Prairies sont menacées car elles sont aux prises avec d'importantes dettes alors que d'autres comme Montréal-Nord ou encore ville Saint-Laurent, pour qui l'expansion démographique d'après-guerre a été bénéfique, ne font pas face aux mêmes inquiétudes envers le mouvement annexionniste. Cette période correspond à l'âge d'or de Montréal-Nord, elle se caractérise notamment par un phénomène de banlieurisation¹³, par une augmentation du nombre de personnes âgées et d'immeubles faits pour les recevoir et, enfin, par l'arrivée d'une toute nouvelle équipe politique (Le Renouveau municipal)¹⁴ qui restera en poste de 1963 à 1998 (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:45, 48-9, 52 et 71; Lagacé, 2011).

L'administration Ryan s'inscrit parfaitement dans la mouvance de l'époque. La période après 1960 est effectivement marquée par une volonté nationaliste de rattraper les autres États occidentaux en termes de développement. Même à l'échelle provinciale, on remarque beaucoup plus d'interventions de l'État dans l'économie pour favoriser l'accumulation de capital privé et public chez les québécois. De plus, les autorités souhaitent prendre le contrôle de certains secteurs et moderniser la structure socio-économique au Québec. C'est d'ailleurs pour cette raison que cette période est également celle de la Révolution tranquille (Lévesque et Petitclerc, 2010:16-7 et 23)¹⁵. Enfin, dans ce même intervalle (de 1960 à 1980), on remarque un délaissement de l'Église et un déclin important de la pratique religieuse au Québec ce qui, combiné à d'autres phénomènes comme la démocratisation de la pilule contraceptive, eut pour conséquences d'affaiblir le taux de fécondité de façon impressionnante et d'augmenter

¹³ Montréal-Nord est considérée durant cette période comme une ville de la première couronne de banlieue. Elle connaît un phénomène de banlieurisation dans le sens où elle bénéficie de l'exode démographique en provenance du noyau montréalais ce qui fait d'elle une banlieue malgré sa localisation à l'intérieur de l'île de Montréal. La banlieurisation se définit comme un processus d'extension spatiale ou de développement des villes vers leurs périphéries. Pour désigner ce phénomène, on peut aussi parler de péri-urbanisation selon les auteurs (Baud, Bougeat, et Bras, 2013:561; Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:71).

¹⁴ C'est effectivement en 1963 que l'ancien journaliste local Yves Ryan arrive en poste à la mairie de la ville de Montréal-Nord après avoir émis beaucoup de critiques envers les administrations passées. Selon cette nouvelle équipe, l'une des priorités pour pouvoir continuer de glisser sur la croissance économique des années passées serait de mettre la main sur des terrains sur lesquels il serait possible de bâtir un parc industriel. Selon l'administration Ryan, il faut attirer de nouvelles industries pour rattraper l'écart que Montréal-Nord connaît sur le plan industriel par rapport à d'autres villes indépendantes de l'île. Les taxes foncières du secteur résidentiel ne peuvent être le seul moyen d'approvisionner les revenus de la municipalité. Sa stratégie prévoit que ces nouvelles industries apporteront également leurs lots d'emplois pour les citoyens (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:60-1).

¹⁵ Cette révolution se traduit par une volonté de démocratisation, par une réforme du système d'éducation et par un accès plus facile aux soins de santé (Lévesque et Petitclerc 2010).

drastiquement le nombre de divorces et aussi le taux de suicides durant cette période (Rouillard, 2010:6-7).

Pour le Québec, les années 1960 sont surtout synonymes de la naissance d'un nombre impressionnant de regroupements citoyens et d'organismes populaires. Pour Lévesque et Favreau (1999), les organismes à teneur sociale apparaissent par vagues et cette émergence de regroupements dans les années 1960 constitue la première de quatre vagues que nous décrirons tout au long de ce portrait historiques. À Montréal, alors que leur présence était habituelle dans le bas de la ville, elle s'étend dorénavant dans la plupart des quartiers (les anciennes banlieues de Montréal), surtout dans les quartiers plus défavorisés. Malgré le retrait progressif de l'Église dans les communautés, beaucoup d'interactions surviennent entre les nouvelles organisations communautaires et les organisations religieuses d'aide sociale qui sont toujours présentes. À l'époque, les acteurs de cette concertation s'affairent principalement à jeter les bases d'une nouvelle organisation autonome et à dénoncer les mauvaises conditions de vie des citoyens des quartiers concernés (Collin, 2008:163-65; Favreau et Lévesque, 1999:21).

Une deuxième vague d'organisations militantes apparaît au milieu des années 1970. Ces dernières continuent de militer en faveur de meilleures conditions de vie dans les quartiers concernés, mais elles s'attardent cette fois, aussi sur certains enjeux spécifiques tels que la défense des assistés sociaux ou des sans-emplois. Comme on retrouve dans ces organismes, une volonté de contribuer à l'éducation populaire, ces derniers obtiennent dans plusieurs cas, un financement partiel de la part du Ministère de l'Éducation (Favreau et Lévesque, 1999:21).

Enfin, il faut savoir qu'entre 1920 et 1976, la population de Montréal-Nord n'a fait que croître pour atteindre un total de 97 250 citoyens. À partir de 1976, la population de la ville connaît une légère diminution, qui s'explique principalement par le départ de nombreuses jeunes familles au profit des banlieues plus éloignées. C'est aussi dans cette même décennie que la population de la ville connaît une stagnation importante au niveau de sa population vieillissante (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:72). À cet effet, cette même année, un nouveau partenariat s'organise entre le CLSC de Montréal-Nord et une poignée de bénévoles du quartier pour répondre à ce nombre ne croissant de personnes âgés. Cette nouvelle concertation illustre bien la deuxième vague de nouveaux regroupements auquel faisaient référence Lévesque et Favreau

(1999). Le but premier de ce nouveau partenariat : contrer la solitude et favoriser la saine alimentation aux personnes retraitées du quartier. Il s'agit en fait de la fondation du Carrefour des retraités de Montréal-Nord¹⁶. Encore très active aujourd'hui, cet organisme contribue depuis longtemps à améliorer l'accès à l'alimentation de nombreux Nord-Montréalais (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:260). Au niveau démographique, les années 1980 sont marquée par une augmentation constante de la population âgée ce qui génère un contexte propice à la naissance d'un tel organisme si utile. La décennie suivante est quant à elle caractérisée, par un nombre d'habitants qui diminue et une base de la pyramide des âges qui se rétrécit (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:72-3; Montréal en statistiques, 2018).

La restructuration néolibérale de l'économie

Pour Lévesque et Petitclerc (2008), les années 1980 correspondent à la crise de l'État-Providence. C'est durant cette décennie que les autorités commencent à remettre en question la régulation fordiste et providentialiste au bénéfice d'une logique beaucoup plus néolibérale de la mondialisation des marchés dans le but d'orienter le Québec vers ce que les auteurs appellent « une nouvelle économie sociale ». C'est dans ce contexte marqué par le libre-échange que les politiques d'inspiration néolibérale instrumentalisent de plus en plus le mouvement communautaire en lui octroyant un rôle résiduel, soit celui de s'occuper des « perdants » de l'économie de marché. Les individus qui ont recours aux services communautaires sont de nouveau présentés comme des citoyens ayant failli dans le discours des autorités. Toutefois, c'est aussi ce contexte qui pousse la société civile à trouver des solutions aux problèmes de chômage de longue durée et d'exclusion sociale. À l'échelle de la province, une troisième vague (qui survient entre 1980 et 1987) d'initiatives communautaires et citoyennes viendra justement tenter de répondre à ces besoins (Lévesque et Petitclerc, 2010:16-7 et 25-6).

La période contemporaine est également marquée par de nombreux changements de nature plus démographiques. Depuis 1961 la proportion de personnes s'exprimant en français diminue à Montréal-Nord, alors que le taux de citoyens parlant l'italien et l'anglais reste stable. Au début des années 1970, plusieurs vagues de réfugiés haïtiens fuyant le régime Duvalier s'installent

¹⁶ Cette société à but non lucratif organisera des activités telles que des visites d'amitiés, des diners communautaires, une popote roulante qui aujourd'hui est en fonction cinq jours par semaine, et même, à partir de 1996, plusieurs cours, activités et conférences (Tai-Chi, sorties au restaurant, etc.) (Comité d'histoire de Montréal-Nord 2000:260)

graduellement à Montréal, principalement dans le secteur situé au nord-est de la ville de Montréal-Nord, mais aussi dans d'autres quartiers ainsi qu'à Saint-Michel. À cette époque, c'est environ 90% des Haïtiens du Canada qui choisissent Montréal et ses différents quartiers¹⁷. La population haïtienne de la ville de Montréal-Nord doublera entre 1971 et 1981 et de nos jours, les Haïtiens de l'arrondissement forment encore la communauté immigrante la plus peuplée à Montréal-Nord. Outre les nouveaux arrivants haïtiens, la population de Montréal-Nord recevra aussi au fil des années un bon nombre d'immigrants algériens et italiens (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:72-4; Linteau, 2017:309-11; Montréal en statistiques 2018:19-20).

Cette troisième vague, qui couvre la majeure partie des années 1980, est principalement caractérisée par ces grands changements démographiques. Elle renferme une majorité d'organismes qui cette fois se distinguent par leur volonté de développer des services dans le secteur des affaires sociales et de la santé (en santé mentale, maisons des jeunes, centre communautaire, etc.). Cette vague de nouvelles organisations trouve habituellement du financement de la part du Ministère de la Santé et des Services sociaux et se distingue des autres vagues par le fait que ces organismes seront, pour la première fois, invités à travailler en partenariat avec des institutions publiques (Favreau et Lévesque, 1999:22). Un exemple d'organisme Nord-Montréalais issu de cette vague est celui du centre communautaire multiethnique fondé en 1987 par un groupe de citoyens. Leur objectif était initialement ayant pour objectif initial de contrer certains problèmes dans le quartier comme la pauvreté, le chômage, la délinquance juvénile et la discrimination, pour ne nommer que ceux-là¹⁸. De nos jours, les activités principales du centre communautaire sont d'organiser des activités de francisation, d'offrir des ateliers d'aide psychologiques, mais également d'offrir un comptoir d'aide alimentaire (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:263). Enfin, certains auteurs présenteront aussi la décennie des années 1980 comme étant marquée par une certaine augmentation du taux de criminalité et par l'apparition du phénomène de « gang de rue » à Montréal-Nord (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:299).

¹⁷ Montréal comme ville d'accueil est un choix qui s'explique par le fait que ces nouveaux venus sont principalement locuteurs de langues créoles, un milieu francophone peut donc paraître plus intéressant pour s'intégrer (Linteau, 2017:309-11).

¹⁸ Au fil du temps, la mission du centre s'est précisée pour s'orienter sur l'amélioration de l'intégration des nouveaux arrivants à leur société d'accueil, mais aussi sur la sensibilisation la société québécoise à l'accueil des immigrants (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:263)

Au Québec, une quatrième génération d'organismes apparaîtra lentement au début des années 1990. Celle-ci sera davantage portée vers les problèmes d'insertion sociale par l'activité économique. En raison de leurs nouveaux intérêts pour l'employabilité des citoyens ou encore pour le développement local, ils réussissent dans bien des cas, à obtenir du financement de différents ministères en lien avec le revenu ou le développement des ressources humaines. La particularité de cette vague est qu'elle plus directement en lien avec des entreprises du secteur privé plutôt qu'uniquement avec des acteurs publics (Favreau et Lévesque, 1999:22). Dans cette génération, à Montréal-Nord, un nouvel organisme apparaît en 1990 pour s'attaquer aux problèmes¹⁹ que les jeunes du quartier rencontrent. Il s'agit de la Fondation Beaulieu-Blondin qui porte les noms d'un citoyen et d'un policier, tous deux très impliqués auprès des jeunes dans leur quartier. En plus, de contribuer à l'accompagnement et l'encadrement des jeunes du quartier, la Fondation contribue à améliorer l'accès à l'alimentation des citoyens notamment en offrant un service d'aide alimentaire (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:299).

C'est aussi dans les années 1990 que commencent à apparaître certaines dynamiques qui caractérisent encore aujourd'hui Montréal-Nord. Parmi celles-ci, nous retiendrons le fait que le revenu moyen des familles de Montréal-Nord est inférieur au reste de la région. Également, on remarque un pourcentage plus élevé de locataires que dans la majorité des autres villes canadiennes (73% des citoyens sont locataires en 1996). De plus, les nord montréalais locataires, accorderaient depuis au moins 1996 une trop grande partie de leurs revenus à leurs besoins fondamentaux, principalement à leur loyer, mais aussi à leur alimentation. Pour cette même année, environ 42% des locataires de Montréal-Nord accordaient plus de 30% de leur budget à leur loyer (Linteau, 2017:309-11; Montréal en statistiques, 2018:19-20).

Montréal-Nord n'atteindra jamais le cap des 100 000 habitants. La ville comptait 81 851 habitants en 1996 et 84 233 en 2018. L'arrivée massive de réfugiés haïtiens et d'immigrants algériens dans le quartier vient changer de façon importante la composition démographique de Montréal-Nord. Ces vagues de nouveaux arrivants, combinées à une forte proportion de citoyens

¹⁹ Outre leurs activités organisées de manière sporadique, la fondation permet à de nombreux jeunes de vivre des séjours dans des colonies de vacances, elle a créé de nombreuses bourses et aussi, offre un service d'aide alimentaire en plus de participer à la distribution de paniers de Noël (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:299)

d'origine italienne déjà présents sur le territoire, transforme Montréal-Nord en un bassin de population éclaté de par les diverses cultures qui le composent (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:72-4; Linteau, 2017:309-11; Montréal en statistiques, 2018:19-20). Bien que le portrait démographique ait connu plusieurs changements marquants, ce sont principalement la crise économique de 1929, la relance fordiste d'après-guerre et la restructuration néolibérale de l'économie qui ont eu le plus de répercussions sur Montréal-Nord, du moins sur le plan de l'aide alimentaire. En fait, un bon nombre d'organismes communautaires sont nés en réponse à des contextes ou des événements particuliers dans l'histoire de Montréal. Les changements à l'échelle locale de Montréal-Nord comme la forte augmentation de la population vieillissante à la fin des années 1970 ou l'arrivée massive d'immigrants et de réfugiés des années 1980 sont aussi de bons exemples de moteurs d'émergence pour les organisations communautaires et citoyennes dans le quartier en prenant pour acquis que ces organismes prennent naissance avant tout pour répondre aux besoins souvent urgents des nord montréalais (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:26, 72-74, 260, 263 et 299; Linteau, 2017:309-11; Montréal en statistiques, 2018:19-20).

On peut d'ailleurs se demander s'il n'y aurait pas lieu de parler d'une cinquième vague qui serait survenue pendant les années 2000 et dans laquelle aurait émergé de nouveaux organismes communautaires qui tenteraient de palier aux nombreux manques occasionnés par le SA davantage orienté vers la production et la distribution de masse et la recherche de profit au détriment du bien commun des citoyens. Le deuxième chapitre de ce mémoire propose d'examiner cette cinquième vague.

Le paysage alimentaire

Afin de documenter le paysage alimentaire de Montréal-Nord, il était important de comprendre comment l'histoire du quartier avait façonné l'accès à l'alimentation des nord montréalais d'aujourd'hui, mais également comment et quand sont apparues les premières formes de solidarités citoyennes pour améliorer cet accès. Notre objectif était de dégager les moments où les premières initiatives communautaires et citoyennes ont émergé, mais aussi d'identifier des points de références temporelles pour examiner si ce portrait de l'aide alimentaire s'est amélioré avec le temps et de mieux comprendre les dynamiques actuelles dans le quartier. D'ailleurs, pour nous pencher sur l'expérience alimentaire actuelle des nord montréalais, nous avons décidé d'emprunter l'approche conceptuelle du paysage alimentaire. Il s'agit de notre premier concept clé qui orientera la réflexion derrière ce mémoire sur l'accès à l'alimentation.

Il y a généralement trois grandes approches au concept de paysage alimentaire : une plus matérialiste, l'autre plus subjective et une troisième qui regroupe les deux premières. Le paysage se traduit d'abord par sa dimension matérielle qui est composée exclusivement par l'ensemble des éléments physiques observables. On la caractérise par la présence physique de la nourriture, la disponibilité alimentaire offerte par le marché ainsi que par les lieux dans lesquels nous préparons, achetons, interprétons ou même parlons de nourriture. La dimension matérielle du paysage recouvre autant les épiceries que les jardins communautaires, les restaurants, les banques alimentaires ou les marchés publics. Certains auteurs préfèrent recourir au concept d'environnement alimentaire pour traiter de la composante matérielle du paysage alimentaire.

Par exemple, pour Adrian Gould (2011), « l'environnement alimentaire comprend tous les commerces qui vendent des aliments » (Gould, 2011:15). Contrairement à cette approche minimaliste du concept, il est également possible de définir l'environnement alimentaire comme « l'ensemble des conditions dans lesquelles les consommateurs se procurent et consomment des aliments » (Jalbert-Arsenault, 2016:ii). Cette définition englobe non seulement les lieux physiques typiques du secteur de la distribution, mais également les déterminants économiques et politiques qui régissent l'acte de consommation, et ce, au même titre que les facteurs qui influencent la production, la transformation et la mise en marché (Jalbert-Arsenault, 2016:9).

Comme le concept d'environnement alimentaire renferme une multitude de facettes, d'autres auteurs le présentent de façon très schématisée et proposent de le segmenter en différents niveaux. Pour Karen Glanz et ses collaborateurs (2005), il y aurait quatre niveaux d'environnements alimentaires : l'environnement communautaire, de consommation, organisationnel et de l'information (Jalbert-Arsenault, 2016:11-3)²⁰. Les chercheurs caractériseront donc les environnements alimentaires en fonction de certains indicateurs précis tels que la présence et le nombre de commerces alimentaires dans le secteur, la distance entre la source d'approvisionnement alimentaire la plus près et la résidence à vol d'oiseau ou encore via le réseau routier. Ce type d'indicateurs permet d'influencer la prise des décisions en lien avec l'alimentation agissant soit comme des barrières, soit comme des facilitateurs. En d'autres mots, les caractéristiques de l'environnement alimentaire communautaire peuvent expliquer certains comportements alimentaires. C'est d'ailleurs habituellement cette approche plus matérielle qui soutient les méthodes d'identification de zones vulnérables et le recours au concept de désert alimentaire que nous aborderons plus loin (Jalbert-Arsenault 2016:17-20 et 28). Certaines composantes et variables que nous venons de nommer demeurent d'ailleurs, très intéressantes quand vient le temps d'évaluer quantitativement l'accès à l'alimentation. La notion d'environnement alimentaire englobe un grand nombre de concepts et a été mobilisée dans de nombreux domaines tels que la santé publique et la planification urbaine. La littérature qui accompagne ce concept manque quelque peu d'harmonie en ce qui concerne les nuances entre ses nombreuses définitions. Ce manque d'accord entre les façons de définir le concept n'est pas l'unique raison pour laquelle nous préférons nous référer au concept de paysage alimentaire.

Le paysage alimentaire renferme une seconde dimension, plus symbolique et philosophique qui implique de concevoir les paysages plutôt comme des construits culturels ou sociaux. Cette dimension plus subjective n'est pas incluse dans le concept d'environnement alimentaire. Elle propose plutôt une compréhension de l'espace plus abstraite afin d'analyser les paysages autant physiques qu'imaginaires. Ces paysages imaginés sont bien souvent des représentations

²⁰ Ces quatre environnements, tous influencés par les politiques gouvernementales et par l'industrie, affecteraient le comportement des consommateurs et fluctueraient selon certaines variables individuelles. Les environnements alimentaires communautaires et de consommation s'intéressent à la distribution géographique des sources d'approvisionnement alimentaire ainsi qu'à l'offre alimentaire exposée aux consommateurs autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des commerces alimentaires (Jalbert-Arsenault, 2016:11-3).

collectives qui reflètent les valeurs dominantes de nos sociétés, ils correspondent à des construits sociaux inspirés de la culture dominante et lorsque l'on s'y attarde, on découvre qu'ils traduisent aussi des relations de pouvoir et des tensions entre certains groupes de populations. Cette conception inspirée de la géographie culturelle restera au centre de notre réflexion tout au long de ce mémoire (Robertson et Richards, 2003:1-2).

Cette seconde approche trouve son origine dans les années 1990, lorsque plusieurs géographes culturels comme Carl Sauer, Denis Cosgrove et Stephens Daniels mobilisent la notion de paysage pour explorer le lien entre la culture et l'espace. Pour la première fois, en 1996, l'anthropologue Arjun Appadurai fait appel au dit concept de façon à l'appliquer à diverses dimensions de la vie courante de nos sociétés (les technologies, la culture et plusieurs autres).

C'est qu'auparavant le concept de paysage était surtout utilisé à des fins descriptives pour documenter la perspective physique des phénomènes. En appliquant le suffixe « -scape » à la suite de chacune de ces dimensions, il présente ces dernières comme des paysages imaginaires excluant les éléments physiques qui nous entourent de sa réflexion.

Il s'agit donc d'une tout autre façon de comprendre le terme de paysage qui lui permet d'insister sur les relations qui existent entre ces différentes constructions collectives. Ces relations ne sont pas objectives et ne se ressemblent pas l'une et l'autre, et ce, peu importe l'angle, à travers laquelle nous les examinons. Cette nouvelle approche accorde davantage d'attention aux cultures, aux discours et aux construits sociaux. Ces paysages plus abstraits sont influencés autant par leur contexte historique, linguistique et politique que par l'apport d'une multitude d'acteurs. Ils sont également imbriqués au sein d'une grande variété d'échelles qui inclut aussi l'échelle de l'individu (Appadurai, 1996:30-3; De Meyer, 2015:1; Johnston et Goodman, 2015:206).

C'est ce qu'Appadurai (1996) appellera un « paysage imaginaire ». Ces paysages imaginaires sont véhiculés par les médias modernes et donc atteignent de plus en plus de gens au-delà des frontières traditionnelles que sont les États. C'est pour cette raison que l'auteur parle aussi de flux culturels contenus dans ces constructions collectives, qui sont non seulement en constant mouvement partout sur la planète, mais également en construction continue. Cette façon d'utiliser le paysage donnera le coup d'envoi nécessaire à l'éclosion de nombreuses dérivations

conceptuelles reliées au concept (Appadurai, 1996:30-3; Johnston et Goodman, 2015:206; Robertson et Richards, 2003:2).

Enfin, une troisième approche reliée au concept de paysage alimentaire est de plus en plus populaire. Il s'agit en fait d'une conception qui réunit à la fois la dimension matérielle et la dimension subjective du paysage, deux dimensions que nous considérons comme complémentaires dans le cadre de notre étude. Cette conception nous permet de réfléchir, de décrire et d'analyser les multiples interactions de l'arrondissement telles que les rencontres, les contestations et les résistances qui la composent. Cette approche nous permet aussi d'inclure davantage l'expérience vécue des citoyens dans notre analyse de ces mêmes espaces habités, une dimension incluse dans les définitions du concept de paysage qu'à partir de la fin des années 1990 avec l'influence de la théorie des « -scapes » d'Arjun Appadurai (Appadurai, 1996:65; Conseil of Europe, 2020; Johnston et Goodman, 2015:206).

Le lien entre les dimensions subjectives et objectives du paysage passe par le développement des dérivations de ce concept pour désigner plus spécifiquement les sphères de nos sociétés telles que celle de l'alimentation. Le concept de paysage alimentaire, aussi appelé le « foodscape » dans la littérature anglophone entre dans une approche de la géographie humaine qui préconise l'étude de l'alimentation de manière à considérer son objet d'étude comme étant « plus que de la simple nourriture ». Essentiellement, il s'agit d'une conception qui souligne non seulement que le paysage alimentaire est le résultat de dynamiques politiques, économiques, culturelles et spatiales, mais aussi tributaire des sensations, humeurs et façons d'être face aux relations que nous avons avec l'environnement matériel qui nous entoure. Cette approche s'inscrit dans ce qu'Alison Hayes-Conroy appelle les « géographies viscérales », qui proposent d'inclure l'expérience de la vie quotidienne des gens dans les études, aspect que nous considérerons dans notre réflexion (Goodman, 2016:258; Mikkelsen, 2011:215).

C'est en géographie et en sociologie que cette troisième approche du paysage alimentaire sera le plus mobilisée à partir des années 2000, pour diriger des travaux sur les inégalités de santé et d'accès alimentaire de nos sociétés. Par exemple, le géographe Don Mitchell (2001) s'approprie le concept de paysage alimentaire pour décrire les constructions sociales associant les communautés culturelles à un type de nourriture spécifique. On peut également penser au

sociologue Anthony Winson (2004) qui mobilise le concept pour documenter l'appropriation de l'espace public en milieu urbain par les marchands alimentaires (Johnston, Biro, et MacKendrick, 2009:512-3; Mackendrick, 2014:16; Mitchell, 2001:274-5; Winson, 2004:301-2). Bref, les possibilités d'applications sont nombreuses.

L'une des définitions les plus marquantes est celle du philosophe Rick Dolphijn (2004) pour qui les paysages alimentaires sont des processus générateurs d'affects et de relations reliant la nourriture, les gens et les structures de nos sociétés. Pour le dire autrement, les paysages alimentaires sont composés et influencés par un bon nombre de processus par lesquels la nourriture, de par sa consommation et ses représentations, influence les perceptions des individus et des communautés, les lieux, et même le pouvoir. Selon le philosophe, un paysage n'est donc pas un objet statique ; il refait surface de manière ponctuelle et change constamment. Par exemple, chacune des études portant sur Montréal-Nord génère un portrait différent du paysage alimentaire. De plus, les normes sociales peuvent, faire partie des composantes du paysage alimentaire qui influencent la relation que nous avons avec la nourriture (Dolphijn, 2005:7-8).

La définition du « foodscape » que nous fournit Rick Dolphijn (2004) nous permet de considérer les différentes relations qui existent entre les composantes matérielles et abstraites, celles qui existent entre ces composantes et les individus ou encore celles qui existent entre les individus qui, comme nous l'avons mentionné plus haut, changent constamment. Nous pensons que toutes ces relations sont capitales pour notre analyse sur l'accès à l'alimentation, car ce sont elles qui affectent le plus directement le lien qu'une communauté risque d'entretenir avec la nourriture. C'est à travers ces relations que le paysage alimentaire se subsiste en un construit social (Dolphijn, 2005:7-8; Mackendrick, 2014:18).

Cette définition, tout comme le disait Appadurai (1996) au sujet du paysage employé seul, signifie aussi que notre façon de voir nos relations avec la nourriture varie selon le contexte géographique dans lequel cette relation existe, elle changera aussi selon les acteurs et les structures qui sont impliqués dans celle-ci. C'est pourquoi il est important de comprendre ces relations pour parvenir à effectuer une analyse du paysage alimentaire qui soit exhaustive. De la même manière, la majorité des auteurs consultés s'entendent pour dire que le paysage alimentaire ne possède aucune frontière fixe, ces dernières s'étendent ou se rétractent selon les perceptions

des citoyens (Dolphijn, 2005:7-8 et 18; Johnston et Goodman, 2015:207-8; Mackendrick, 2014:18).

Cette troisième approche permet d'enrichir notre analyse de l'accès à l'alimentation, en tenant compte autant des expériences vécues des participants que de la disposition des sources d'approvisionnement alimentaires dans l'arrondissement. On peut aussi par cette approche considérer de nouvelles sources d'approvisionnement alimentaires que les banques de données ne révèlent pas nécessairement si l'on adopte qu'une seule des deux premières approches. Les composantes physiques d'un paysage alimentaire peuvent être des sources d'approvisionnement alimentaires qui sont situées assez loin d'un individu dépendamment de la perception de celui-ci. Le paysage alimentaire ne dépend pas nécessairement des limites du quartier étudié²¹, mais plutôt de la carte mentale du résident en question (Brembeck et Johansson, 2010:800; Gueben-Venière, 2011).

Nous nous appuyons sur cette approche pour plusieurs raisons. D'abord, elle permet d'aller plus loin que d'effectuer la simple recension et description des endroits et des moments où la nourriture est disponible en mettant en évidence les relations dialectiques qui touchent la nourriture vue à travers les cultures alimentaires (les valeurs, les significations et les représentations que celle-ci peut avoir pour une personne ou une communauté). Il est à la croisée des processus, il contient autant les expressions des résistances sociales que celles des acceptations et par le fait même, les pensées, les goûts, les désirs réels, mais aussi les désirs socialement construits. On peut par exemple penser aux idées reçues sur la saine alimentation ou encore à celles sur la consommation responsable. Certaines de ces idées reçues sont spécialement dirigées vers certaines classes sociales ou certains groupes de populations marginalisés. Il s'agit aussi d'une façon de comprendre le lien entre les espaces culturels et les pratiques alimentaires (Bildtgard, 2009; Brembeck et al. 2013:75-6; Brembeck et Johansson, 2010:800; Dolphijn, 2005:7,8 et 18; Johnston et Goodman, 2015:206-7; Mackendrick, 2014:18; Miewald, 2014:539).

²¹ De ce fait, des sources d'approvisionnement alimentaires à l'extérieur du quartier de l'individu peuvent faire partie du paysage alimentaire d'un participant, si cette personne se déplace par exemple en automobile la plupart du temps ou encore, si cette personne utilise un service de livraison en ligne pour son épicerie. Même si ces éléments ne sont pas physiquement présents dans le quartier de la personne, ils font tout de même partie des composantes du paysage alimentaire.

Ensuite, le concept de paysage alimentaire nous permet d'adopter une vision d'économie politique dans notre analyse de ces inégalités et de rendre compte des formes d'appropriation de l'espace par les citoyens, deux éléments que nous plaçons au cœur de notre réflexion. Cette vision nous permet de faire ressortir des disparités qui se cachent derrière les systèmes alimentaires en plus d'analyser celles dissimulées derrière les composantes plus physiques. Les paysages alimentaires sont influencés par les relations de pouvoir qui les composent et vice-versa, ce qui fait en sorte que certains de ces espaces connaissent de nombreuses inégalités reliées aux classes sociales, aux genres, aux différentes appartenances et aux différents niveaux de revenus. D'ailleurs, on retrouve des paysages alimentaires plus sains que d'autres pour cette raison, mais aussi en raison de nombreux préjugés profondément enracinés (Johnston et Goodman, 2015:207-8; Mackendrick, 2014:16; Miewald, 2014:538 et 551).

Troisièmement, au même titre que Johnson, Birro et MacKendrick (2009), nous sommes d'avis que le paysage alimentaire peut être utilisé pour expliquer que les espaces sont souvent influencés par les contre-mouvements citoyens qui émergent de plus en plus à l'intérieur de mouvements sociaux luttant pour une démocratie ou une justice alimentaire. Il s'agit également d'espaces où les acteurs tentent de déterminer leur terrain d'action politique et donc qui impliquent des éléments idéologiques. Le concept a servi à plusieurs auteurs autant pour démontrer qu'il y avait une émergence de certains mouvements de justice alimentaire dans certains quartiers urbains, que pour identifier les structures qui, en amont, contribuent à l'augmentation des inégalités dans la société (Brembeck et al. 2013:75; Johnston et al. 2009:513; Miewald, 2014:551).

Au bout du compte, pour notre réflexion, l'intérêt d'un tel concept est qu'il nous permet d'adopter une approche flexible et complexe sur la nourriture autant teintée par l'économie politique que par la manière dont la culture s'opère à travers différentes échelles à l'intérieur de l'arrondissement Montréal-Nord. Il s'agit également d'une façon de dépasser l'explication du phénomène d'insécurité alimentaire dans un espace particulier par l'argument basé sur les choix individuels. Finalement, en plus de nous permettre de tenir compte des expériences vécues et des perceptions des citoyens, elle nous permet de déconstruire certaines de ces idées reçues sur l'accès à l'alimentation des populations tout en tenant compte des diverses échelles que peuvent prendre autant la production, la consommation et la mise en marché de la nourriture et l'apport

des relations sociales dans notre analyse (App adurai, 1996:30-3; Trembecki et al. 2013:74-76; Caspi et al. 2012:1184; Dolphijn, 2005:7-8 et 18; Goodman, 2016:258; Jalbert-Arsenault, 2016:15; Johnston et Goodman, 2015:207-8; Mackendrick, 2014:16-8; Mikkelsen, 2011:215; Robertson et Richards 2003:1 -2).

L'accès à l'alimentation

Les dimensions de l'accessibilité

Dresser le portrait du paysage alimentaire d'un espace est aussi un moyen de décrire et de documenter ces espaces. Cette étape est donc essentielle pour bien saisir les subtilités que peut renfermer l'espace en question et s'attarder par la suite aux différents enjeux qui le caractérisent.

Nous avons pris soin de bien définir ce que l'on entendait par insécurité alimentaire dès l'introduction de ce mémoire. Or, qu'en est-il de l'accès alimentaire ? Dans le cadre de notre réflexion, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Caitlin Caspi (2012), qui a recours au modèle de Penchansky et Thomas pour documenter la qualité d'un environnement alimentaire d'un quartier²². Pour Caspi et ses collaborateurs (2012), l'accessibilité se divise en quatre dimensions principales : l'accessibilité géographique, la disponibilité, l'acceptabilité et l'accessibilité financière (Caspi et al. 2012:1175).

Dépendamment des auteurs, l'accessibilité géographique peut renfermer d'autres facettes que la simple distance entre le domicile du citoyen et la source d'approvisionnement alimentaire la plus proche. On peut penser à l'accès à une automobile ou encore au temps pris par une personne pour s'y rendre. La disponibilité, quant à elle, se traduit par la présence physique de ces sources d'approvisionnement alimentaires sur le territoire, la densité que représentent celles-ci dans une zone définie ou même la sélection de produits alimentaires disponibles dans cette même zone. Ces dimensions sont généralement étudiées dans des travaux basés sur la prémisse que les supermarchés offrent la plus grande sélection de fruits et légumes, et ce, au meilleur prix. Mais d'autres dimensions importent aussi, c'est pourquoi le fait de sonder les citoyens sur leurs perceptions de l'accès à l'alimentation peut s'avérer pertinent. Autrement dit, lorsque l'on parle

²² À la base, ce modèle avait été développé pour analyser l'accès aux soins de santé dans un espace, mais il s'applique très bien à l'accès à l'alimentation, car ce qui nous intéresse dans ce modèle c'est comment il explique l'accessibilité de manière générale (Caspi et al. 2012).

d'accessibilité, il faut également considérer qu'il existe une grande variabilité des prix de ces produits au sein des différents supermarchés, ce qui pourrait donc pousser des familles de plus faible statut socio-économique à voyager de plus grandes distances pour avoir accès à une alimentation convenable. L'accès à l'alimentation ne dépend donc pas simplement de la disponibilité des produits ou de l'accessibilité géographique, mais également de l'accessibilité financière de ces aliments. Cette dernière nous informe sur les prix des produits du quartier, le pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que les difficultés auxquelles ceux-ci font face (Caspi et al. 2012:1175 et 1184; Jalbert-Arsenault, 2016:106).

Ces trois dimensions de l'accessibilité se mesurent autant par des outils reliés aux statistiques et aux systèmes d'informations géographiques que par la prise en compte des perceptions des citoyens. La quatrième dimension, celle de l'acceptabilité est quant à elle moins quantifiable. Il est donc préférable de faire ressortir les grandes tendances de cette dimension grâce à des entretiens avec les gens ou encore grâce à des récits de vie que ceux-ci veulent bien partager et. En d'autres mots, l'acceptabilité réfère davantage aux mesures qui nous révèlent de l'information sur la qualité ou encore sur le type d'aliments disponibles par rapport aux besoins culturels du quartier étudié ou encore par rapport à la demande des consommateurs locaux. Il n'est pas tout de s'attarder à ce qu'il y ait des produits biologiques ou encore des produits sains dans l'offre alimentaire d'un quartier, il faut aussi prendre en compte les besoins alimentaires culturels présents dans ce quartier (Caspi et al. 2012:1185).

Les déserts alimentaires

Notre réflexion sur l'accès à l'alimentation à Montréal-Nord a d'abord été guidée par le concept de désert alimentaire qui peut être associé à trois des quatre dimensions de l'accessibilité selon Caspi et al. (2012) (l'accessibilité physique, la disponibilité et l'accessibilité économique). La notion de désert alimentaire est de plus en plus mobilisée à partir du milieu des années 1990 pour désigner des zones négligées par les supermarchés (Miewald, 2014:539). En fait, ce n'est que récemment que la définition s'est élargie pour inclure d'autres types de commerces qui offraient eux aussi des fruits et des légumes frais. La définition s'est ensuite développée à nouveau pour y inclure d'autres dimensions reliées à l'accessibilité. À titre d'exemple, en 2009 le Département

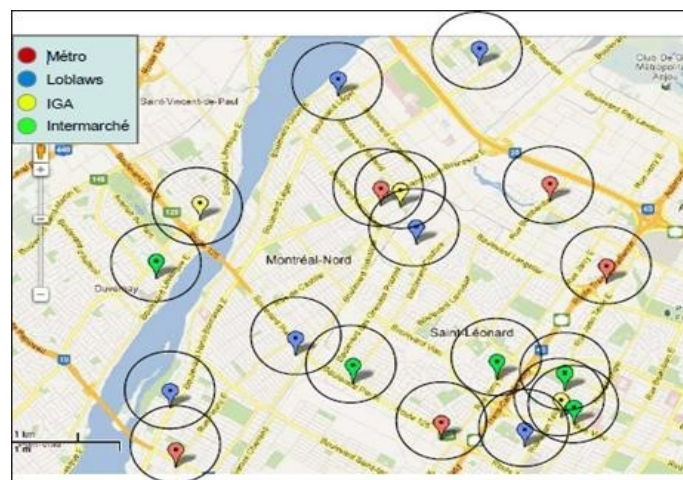
américain de l'Agriculture (USDA), en collaboration avec l'Institut de médecine et le Conseil national de recherche des États-Unis, a élaboré une nouvelle définition qui incluait des variables socio-économiques. On définissait maintenant les déserts alimentaires comme des « communautés qui ont un accès limité à des aliments nutritifs à prix raisonnables » (Option consommateurs, 2014:14). C'était la première fois que l'on faisait référence à un autre type d'accès dans la définition du concept, soit l'accès économique. En incorporant la variable des prix des aliments à la définition, on incluait maintenant la question du pouvoir d'achat des ménages dans l'accès à l'alimentation.

C'est en fait, si l'on peut le dire ainsi, ce qui déclencha une explosion de nouvelles définitions²³ qui allaient maintenant de plus en plus inclure les diverses dimensions de l'accessibilité. Par exemple, pour Miewald et McCann (2014), un désert alimentaire est une zone caractérisée par la présence élevée de ménages à faible revenu, dépourvue d'épiceries ou d'autres commerces alimentaires ce qui correspond souvent à la traduction de nombreuses inégalités de revenus (Miewald et McCann, 2014:539). Il existe aussi plusieurs débats au sujet des différents critères en ce qui concerne l'identification des zones considérées comme des déserts alimentaires. De façon générale, quatre aspects caractérisent le débat actuel. D'abord, les seuils de distance raisonnable de marche pour se rendre à une source d'approvisionnement varient entre 460 mètres et 1.6 kilomètre dépendamment des auteurs. Ensuite, ces derniers ne s'entendent pas n'ont plus sur le type de composantes qui devraient être considérées comme une source d'approvisionnement alimentaire. Puis, les critères permettant de juger si un quartier est défavorisé ou non varient. Alors que certains se basent sur le pourcentage des ménages qui se situent sous le seuil de faible revenu, d'autres s'appuient sur des indices de défavorisation ou sur un taux de pauvreté appliqué au quartier en question. Enfin, la démarche d'identification des déserts alimentaires est limitée à un certain nombre de facteurs ce qui mène certaines études à exclure des quartiers ou des pâtés de maisons des espaces identifiés comme vulnérables sur le plan de l'accès alimentaire. On peut par exemple penser à un quartier où l'on retrouve une grande concentration de nouveaux arrivants et de citoyens disposant d'un faible revenu, mais qui dispose d'un supermarché sur son territoire. Il devient rapidement difficile de ne pas oublier de

²³ Pour Option consommateurs, il s'agit également de « zones géographiques, telles qu'un quartier ou un arrondissement, habité par un grand nombre de ménages à faible revenu où l'accessibilité à des aliments sains et abordables est faible » (Option consommateurs, 2014:9).

caractéristiques sur la population étudiée (type de motricité des ménages, pouvoir d'achat). À titre d'exemple, les zones de désertifications alimentaires identifiées par Enriquez (2018) correspondent aux zones à l'extérieur des cercles tracés autour des principaux commerces alimentaires sur la carte de la figure 2. Ces zones ont été identifiées en ne prenant en compte que le rôle joué par ces commerces. Cependant, d'autres sources d'approvisionnement jouent un rôle souvent sous-estimé dans l'amélioration de ces accès. On peut spécifiquement penser aux organismes communautaires et aux initiatives citoyennes œuvrant dans le secteur de l'aide alimentaire (Dutil, 2012; Enriquez et Klein, 2018; Robitaille et al. 2014).

Figure 2 : Répartition des zones desservies par les principaux commerces alimentaires de Montréal-Nord



Source : (Enriquez et Klein 2018:9)

Les nombreux débats qui entourent la définition, les critères et les composantes des déserts alimentaires²⁴ amènent des contradictions entre certains auteurs tels que Philippe Apparicio et ses collaborateurs (2007) qui affirment qu'il n'existe pas de désert alimentaire à Montréal alors que d'autres comme Dario Enriquez (2018) qui en viennent à identifier certaines zones plus vulnérables dans certains espaces (Apparicio et al. 2007; Enriquez et Klein, 2018). Le problème

²⁴ Même si la manière d'identifier ces déserts est encore discutée, la majorité des chercheurs s'entendent sur le fait qu'un désert alimentaire correspond à un secteur qui à la fois procure un faible accès à une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socio-économique (Dutil 2012; Robitaille et al. 2014)(Dutil 2012; Robitaille et al. 2014).

central de cette approche est en fait que les déserts alimentaires permettent de calculer théoriquement l'accès alimentaire et non pas de vérifier si ceux-ci sont aussi des déserts vécus. Enfin, l'aide alimentaire dans un quartier n'est pas seulement quantitative, elle ne dépend pas seulement de la mise en disposition de la nourriture. Certains citoyens ne sont pas nécessairement familiers avec la culture de la cuisine par exemple (Dutil, 2012; Robitaille et al. 2014).

Bien que nous considérions comme central autant le rôle de l'accessibilité géographique aux sources d'approvisionnement alimentaire que celui de la disponibilité de ce genre de points de services sur le territoire, nous sommes certains que des facteurs autres que géographiques et économiques ont aussi sinon plus un rôle à jouer dans l'existence de zones ayant un plus faible accès à l'alimentation. C'est pourquoi il est important de se questionner sur l'emploi d'un terme comme celui de désert alimentaire (Miewald et McCann, 2014:539; Option consommateurs, 2014:15).

Dans la mesure où le concept de désert alimentaire se rattache uniquement à la dimension matérielle et quantitative du paysage alimentaire, il tend à négliger les éléments subjectifs, émotionnels et symboliques dans l'analyse de l'accès à l'alimentation. De plus, cette approche laisse de côté tous les types de sources d'approvisionnement moins traditionnelles comme les initiatives citoyennes (jardins communautaires, cuisines collectives, etc.) et les organismes communautaires œuvrant dans le secteur de l'alimentation, qui sont essentielles pour l'accès à l'alimentation. Nous sommes bien d'accord que certains secteurs peuvent être identifiés comme des zones de déserts alimentaires, seulement pour notre étude, nous ne tenterons pas d'identifier des zones vulnérables, mais plutôt des moyens d'améliorer l'accès alimentaire dans l'arrondissement. Le recours à la notion de désert alimentaire peut parfois poser problème, car elle omet de considérer les différents contextes, relations et construits sociaux que l'on peut retrouver d'un milieu à l'autre. De plus, les facteurs d'identification des zones varient aussi selon les contextes. Au sein de l'arrondissement, l'offre alimentaire, les prix des denrées, le type de commerce et même d'initiatives communautaires varient énormément²⁵. Bref, il est primordial

²⁵ Les facteurs d'identification changent entre autres selon le type de milieu que l'on étudie. Les dynamiques ne sont pas du tout les mêmes en milieu périurbain qu'en milieu urbain. Certaines sources d'approvisionnement alimentaire se sont développées dans les années 1960 et 1970 de manière assez concentrée dans l'espace, à l'extérieur des

d'accorder une importance majeure au contexte dans lequel se situe le territoire que nous étudions et c'est pourquoi nous avons cru bon de dresser le portrait historique et socio-économique de Montréal-Nord, dès le début de ce chapitre (Miewald et McCann, 2014:539).

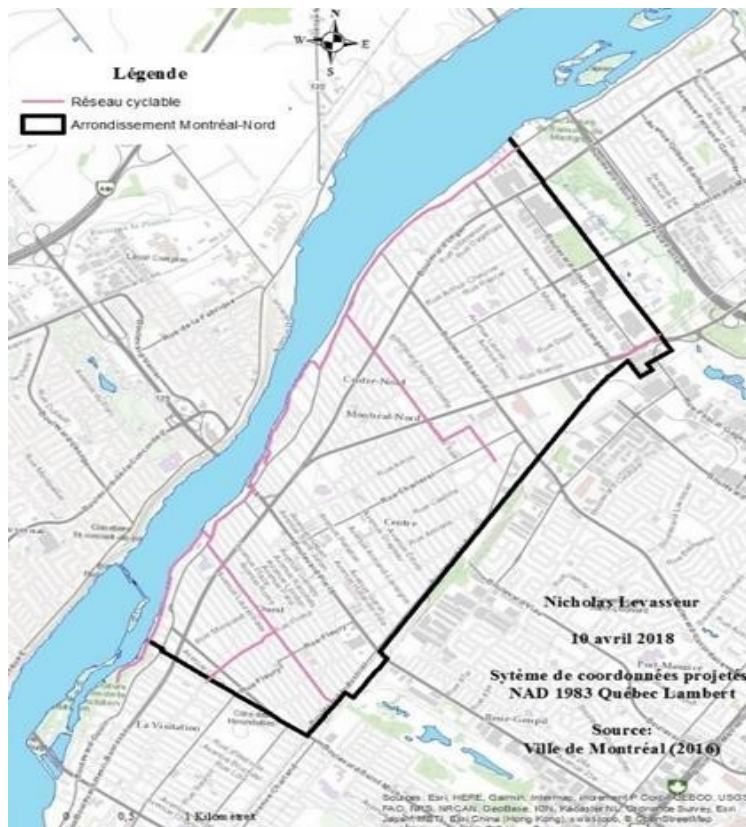
Pour conclure, nous sommes d'avis que dans le cadre de cette étude, le recours au concept de paysage alimentaire permet une approche plus englobante et méthodologiquement plurielle nous permettant une description plus fine de l'insécurité alimentaire à Montréal-Nord. Il est vrai que nous avons dû nous questionner sur la disposition des sources d'approvisionnement alimentaire sur le territoire, sur leur zone d'achalandage ainsi que sur les secteurs qui ne sont pas couverts par ces points de services. C'est précisément pendant ces interrogations que nous nous sommes rendu compte que bien que le concept était très utilisé, il n'était peut-être pas le concept le plus approprié pour notre analyse. L'une des dimensions de base de l'accessibilité alimentaire (l'acceptabilité) n'est pas couverte dans la définition du concept de désert alimentaire. L'approche conceptuelle du désert alimentaire génère principalement des travaux qui ne sont basés presque exclusivement sur des méthodes quantitatives et des analyses spatiales issues de logiciels de géomatique, alors qu'une mixité de méthodes permettrait d'élargir les horizons de la recherche. Il est vrai que cette approche permet d'identifier des quartiers qui souffrent d'un manque de commerces alimentaires et même dans certains cas, de faire ressortir de nombreuses inégalités économiques, et ce, de façon très rigoureuse et détaillée. Cependant, elle produit également des recherches qui ont tendance à vouloir établir de grandes lois statistiques sur la quantité de sources de nourriture sans nécessairement prendre en compte le fait que les paysages de consommation et d'aide alimentaire urbains, tout comme les groupes sociaux concernés, sont en évolution constante. Au fond, baser son approche conceptuelle autour du concept de désert alimentaire réduit l'analyse de l'accès à la nourriture à sa dimension quantitative, et ce, même si la qualité fait également de plus en plus partie de l'équation (Miewald et McCann, 2014:539-41).

grandes villes nord-américaines alors que d'autres dans des quartiers centraux des villes nord-américaines sont totalement différentes. On remarque rapidement que les sources non traditionnelles d'alimentation comme celles issues des initiatives communautaires par exemple, varient également d'un milieu à l'autre, tout comme la présence de commerces ethniques.

Portrait du paysage alimentaire de l'arrondissement

Le territoire de l'arrondissement est situé au nord-est de l'île, entre la rivière des Prairies au Nord et l'arrondissement de Saint-Léonard au sud. Ses frontières administratives sont délimitées à l'ouest par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au sud par celui d'Anjou et enfin à l'est par celui de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-trembles. Montréal-Nord s'étend sur 11,1 kilomètres carrés de superficie, ce qui en fait le 10^e plus grand des 19 arrondissements en territoire montréalais. Aujourd'hui, le quartier compte 84 234 habitants pour une densité de 7 623 habitants au kilomètre carré (Montréal en statistiques, 2018:5).

Figure 3: Délimitations de Montréal-Nord



Le tableau 1, à la page 60, nous permet de comparer plusieurs caractéristiques du quartier avec celles de la ville de Montréal. Dans l'arrondissement, 30 % des ménages sont monoparentaux, comparativement à 20,5% pour la ville de Montréal. Ce type de ménages est celui qui a connu la plus forte augmentation depuis 2011 dans l'arrondissement. Il faut savoir qu'environ 84% de ces

familles monoparentales sont menées par des femmes seules, ce qui constitue un niveau supplémentaire de vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire pour ces groupes (Cirefice, 2018; Montréal en statistiques, 2018). L'arrondissement est également caractérisé par un pourcentage élevé de nouveaux arrivants par rapport à Montréal. Selon les estimations de Montréal en statistiques (2018), la proportion de citoyens issus de l'immigration atteint les 42%, ce qui demeure un taux très élevé dans Montréal-Nord. Cependant, une part importante de cette population est composée d'immigrants arrivés avant 2011 alors que la proportion d'immigrants arrivés après cette date atteindrait plutôt les 22%.

Il s'agit donc d'un arrondissement qui a longtemps été un considéré comme un quartier d'accueil pour les nouveaux arrivants, mais il serait possible de questionner ce statut de nos jours. D'ailleurs, près de la moitié de la population (49%) s'identifie comme appartenant à une minorité visible dans le quartier. On peut donc tout de même considérer Montréal-Nord comme un quartier ethnique²⁶ dans lequel on retrouve également une forte précarité économique. Tel qu'abordé plus tôt, la communauté immigrante la plus nombreuse à Montréal-Nord reste encore la communauté haïtienne qui constitue 33,4% de la population, suivi des citoyens d'origine algérienne qui eux constituent 10,4% de la population de l'arrondissement (Anténor, 2014; Baud, Bougeat, et Bras, 2013a:558-59; Cirefice, 2018; Montréal en statistiques, 2018: 18-9). Bien que 60% des ménages étaient locataires à l'échelle de la ville de Montréal en 2018, Montréal-Nord affiche un taux de location d'environ 72%. D'ailleurs, plus d'un tiers des ménages de l'arrondissement consacrent plus de 30% de leur budget mensuel au frais de logement. Le coût mensuel médian d'un loyer en 2018 était de 714\$ à Montréal-Nord et de 778\$ pour la ville de Montréal (Cirefice, 2018; Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:72; Montréal en statistiques, 2018:5-8 et 37, 2019:39). De plus, on estime que près du cinquième de la population est âgé de plus de 65 ans. Au niveau des transports, pas moins de 60% des déplacements pour se rendre au travail se font en automobile. Il est à considérer que certaines artères principales tel que le boulevard Pie-IX connectent l'arrondissement à l'extérieur de l'île alors que d'autres artères (les boulevards Saint-Michel, Henry-Bourassa et Lacordaire) facilitent l'accès au reste de la ville de Montréal par l'automobile, pour les citoyens qui en possèdent par choix ou par obligation ou

²⁶ Baud, Bougeat et Bras (2013) définissent un quartier ethnique comme étant un quartier à forte concentration de population appartenant à des minorités (Baud, Bougeat, et Bras, 2013a:559).

encore par le transport en commun, qui est cependant mal desservi (pas d'accès à une station de métro). Il y aurait plus du tiers de la population qui emprunterait les transports en commun pour se rendre au travail, comparativement à 6% pour le transport actif. Ces statistiques, puisqu'elles dépeignent le portrait de la population active, n'incluent pas les citoyens âgés de 65 ans et plus (Montréal en statistiques, 2019c:6-8).

Tableau 2 : Profil sociodémographique de Montréal-Nord 2018

Profil sociodémographique (2018)					
Indicateurs (%)	Montréal-Nord	Montréal	Indicateurs (%)	Montréal-Nord	Montréal
Taux de chômage	12.5	6.8	Population immigrante	42	34
Familles monoparentales	30	20.5	Population d'immigration récente (depuis 2011)	22	22
Familles monoparentales menées par une femme	84	81	Population s'identifiant comme une minorité	49	33
Population sans aucun diplôme	24.2	16.9	Population locataire	72	60
Population s'étant arrêtée au niveau secondaire	42	20.4	Population de 65 ans et plus	20	17

(Sources : Anténor 2014; Montréal en statistiques 2019c)

Enfin, Montréal-Nord souffrait d'un taux de chômage presque deux fois plus élevé que celui de la métropole en mai 2018 (12.5% contre 6.8%). Le quartier fait mauvaise figure par rapport aux arrondissements voisins que sont Ahuntsic-Cartierville (9.9%), Anjou (9.8%), Saint-Léonard

(11%) et Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles (7%). De plus, les emplois que l'on retrouve dans le quartier sont habituellement précaires et faiblement rémunérés (Anténor, 2014:70 et 75; Montréal en statistiques, 2018, 2019). L'insécurité financière du quartier se voit également par le revenu médian individuel qui s'élevait à 23 412\$ en 2015, comparativement à 36 900\$ pour la ville de Montréal, un montant particulièrement faible lorsque l'on considère le haut taux de familles monoparentales à Montréal-Nord. Rappelons que le seuil de faible revenu établi par Statistiques Canada est de 21 359\$. Selon l'organisme Panier Futé (2018), il y aurait autour de 31% des citoyens de l'arrondissement qui vivent sous le seuil de faible revenu alors que les autorités municipales estiment plutôt un pourcentage de 21.7%, ce qui correspondrait à près de 18 000 personnes. Il n'y aurait que 39% des citoyens de Montréal-Nord qui répondent à leurs besoins fondamentaux, avec un revenu aussi faible. Ainsi, plus du tiers de la population de l'arrondissement vit avec un revenu moyen nettement inférieur au reste de l'île (Anténor, 2014:70 et 75; Cirefice, 2018; Montréal en statistiques, 2018).

L'insécurité alimentaire et l'accès à l'alimentation à Montréal-Nord

Montréal-Nord dispose d'une histoire particulière en ce qui concerne sa relation avec son « paysage alimentaire ». D'abord, le quartier figure parmi les arrondissements de Montréal dans lesquels les ménages octroient la plus grande part de leur budget à l'alimentation. À titre de comparaison, les ménages d'Outremont allouaient en moyenne 9,4% de leurs budgets à l'alimentation en 2014, alors que pour la même année, les ménages de Montréal-Nord octroyaient en moyenne 13% de leurs budgets (Montréal en statistiques, 2014:6). Montréal obtient un taux de prévalence d'insécurité alimentaire²⁷ de 16.2%, ce qui fait de Montréal la deuxième ville la plus touchée par l'insécurité alimentaire au Canada derrière Calgary (Larouche, 2018:33; Montréal en statistiques, 2019). Par contre, Montréal obtient un taux d'insécurité alimentaire marginale de 18.1% pour Montréal en 2012 comparé à 8.4% pour la ville de Québec pour la même année (Blanchet, Maisonneuve, et Hamel, 2014:9). L'insécurité alimentaire marginale correspond au taux de prévalence calculé en considérant les ménages ayant déclarés

²⁷ Tel que défini en introduction, l'insécurité alimentaire correspond au moment où tous les individus, à tout moment, n'ont pas un accès économique et physique adéquat pour avoir une alimentation nutritive, salubre et suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires, leurs préférences alimentaires leur permettant ainsi, de mener une vie saine et active. Autrement dit, un ménage est en situation d'insécurité alimentaire lorsque celui-ci dispose d'un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières (Tarasuk, Mitchell, et Dachner, 2016:6).

avoir vécu des craintes de manquer de nourriture reliées à un manque de ressources financières ou encore les ménages ayant rencontré des obstacles dans l'accès à leur alimentation pour les mêmes raisons. Cette conception devrait selon nous être la définition qui prédomine sur les autres (Blanchet et al. 2014:1 et 9; Tarasuk et al. 2016:6).

Allant dans le même sens, Enriquez et Klein (2018) avancent qu'il y aurait près d'un ménage sur trois de touché par l'insécurité alimentaire à Montréal-Nord (Enriquez et Klein, 2018:9). Bien que nous n'ayons pas recours au concept de désert alimentaire, il est intéressant de mentionner que selon ces deux mêmes auteurs, il y aurait 39% de la population qui habiterait dans un des trois déserts alimentaires de l'arrondissement identifiés par Dario Enriquez Santibanez (2018), ce qui correspond à environ 31 906 individus pour 84 000 citoyens. À titre de comparaison, ces auteurs estiment qu'environ 40% de la population de l'île de Montréal sont susceptibles d'habiter dans une zone de faible accès alimentaire (Enriquez et Klein, 2018:9). Comme nous l'avons expliqué dans la section sur le recours au terme de désert alimentaire, le danger avec cette statistique est que les auteurs ne s'entendent pas nécessairement sur les différents critères qui permettent d'identifier un désert alimentaire. Un accès alimentaire limité sur un territoire occasionne aussi de nombreux problèmes de santé. À titre d'illustration, on estime que le taux de prévalence d'embonpoint allait jusqu'à 38% en 2005 sur le territoire du CSSS de Montréal-Nord et qu'environ 23.7% des citoyens de plus de 18 ans étaient en situation d'obésité à Montréal-Nord en 2012 (Dutil, 2012:380; Enriquez et Klein, 2018:9; Landry et al. 2015:5). Ces données nous permettront donc de démontrer que la relation que les citoyens entretiennent avec la nourriture dans l'espace est différente d'ailleurs dans la même région. L'accès à l'alimentation semble plus difficile comparativement à d'autres quartiers urbains présents sur l'île de Montréal non seulement statistiquement, mais aussi à travers l'expérience vécue des citoyens (Dutil, 2012; Robitaille et al. 2014). De plus, selon un calcul effectué par la Table de quartier de Montréal-Nord à la dernière foire santé de l'arrondissement en septembre 2019, environ 82% des citoyens participants à cet événement possédaient un IMC²⁸ qui les plaçait en situation de surpoids (TQNM, 2019:17). Sur le long terme, cette hausse du nombre de citoyens en situation de

²⁸ L'Indice de Masse corporelle est un indicateur qui sert à identifier si un individu est en surpoids. On le calcul en divisant le poids de cet individu (en Kg.) par sa taille au carré (M²). Lorsque l'indice obtenu est plus élevé que 25, on dit que l'individu est en situation de surplus de poids. Quand l'indice dépasse 30, on parle d'un cas d'obésité (Landry et al. 2015:1).

surpoids ou même d'obésité, combinée à la réduction de l'accès alimentaire, accentue les risques de maladies cardio-vasculaires, de diabète de type 2, d'hypertension ainsi que les risques de développer des problèmes de santé mentale dans la population Nord-Montréalaise (Booth et Coveney, 2015a; Clapp, 2016; Heynen et al. 2012; Larouche, 2018).

À la lumière de nos entretiens, la perception de l'accès alimentaire qu'ont les intervenants qui travaillent dans l'arrondissement confirme les statistiques observées et ce, malgré le fait que les opinions recueillies restent assez variées. Trois participants sur neuf sont d'avis qu'on ne retrouve pas assez de sources d'approvisionnement alimentaire sur le territoire de Montréal-Nord et quatre intervenants pensent plutôt que l'arrondissement est assez bien couvert sur ce plan (deux intervenants n'avaient pas d'opinion sur le sujet). On remarque aussi que six intervenants sur neuf croient qu'il y a assez d'initiatives œuvrant en alimentation et que le problème est davantage sur le plan financier alors que deux autres participants pensent qu'il est nécessaire de mettre sur pied plus d'initiatives (un participant n'avait pas d'opinion sur le sujet).

Selon nos témoignages, il faut également considérer que Montréal-Nord est mal desservi au niveau de son offre alimentaire. Les magasins à grande surface et les supermarchés dans lesquels on retrouve des fruits et légumes sont moins nombreux que dans d'autres arrondissements de l'île de Montréal et sont également très concentrés dans l'espace, principalement sur deux grands axes routiers. Il est vrai que l'on retrouve aussi dans l'arrondissement d'autres points de services qui offrent des fruits et légumes tels que le marché du Nord ainsi que certaines autres initiatives communautaires. Cependant, leur faible nombre ainsi que leurs ressources limitées ne suffisent pas à assurer une offre alimentaire adéquate de manière égale sur le territoire. La diversité alimentaire est donc plus rare dans cet arrondissement, et plus spécifiquement dans deux zones précises : l'îlot Pelletier et le secteur nord-est²⁹ (Heck, René, et Castonguay, 2015:73-4; Participante 2, 26 septembre 2018; Participant 5, 23 octobre 2018). Ces enjeux de santé publique amènent l'accès à l'alimentation et ses quatre dimensions au premier plan parmi les inquiétudes autant des autorités que de la société civile. Les lacunes dans l'accès géographique, économique et culturel à l'alimentation à Montréal-Nord, jumelé à un manque de parité soit sur le plan ethnique, le plan des revenus des ménages ou encore sur le plan de l'âge par exemple, place

²⁹ L'îlot Pelletier est situé à l'est du boulevard Pie-IX et au sud du boulevard Henri-Bourassa alors que le secteur nord-est est plutôt situé à l'est du boulevard Langelier et au nord du boulevard Maurice Duplessis.

plusieurs secteurs de l'arrondissement dans une situation où on assiste à une amplification des inégalités socio-économiques et sanitaires (Heynen et al. 2012:305). C'est d'ailleurs pour toutes ces raisons que l'accès à l'alimentation est l'enjeu le plus important aux yeux des intervenants du milieu communautaire. Lorsqu'on leur demande quel est l'enjeu (tous sujets confondus) sur lequel il est le plus urgent d'agir à Montréal-Nord, c'est l'accès à l'alimentation qui revient le plus souvent alors que tous les autres thèmes ne sont ressortis qu'une seule fois (Tableau 3). C'est quatre participants sur neuf qui identifient l'alimentation comme étant l'enjeu prioritaire.

Tableau 3: Les thèmes prioritaires selon les participants rencontrés

Thèmes prioritaires	Nombre de participants
Alimentation (accès géographique, économique ou culturelle)	4
Financement des organismes communautaires	1
La dignité	1
Concertation des acteurs	1
Intégration des nouveaux arrivants	1
Intégration au marché du travail	1

Tout compte fait, nous privilégions l'approche conceptuelle du paysage alimentaire défini par Rick Dolphijn (2004), car elle recouvre celle de désert alimentaire en plus de la dimension symbolique du paysage. Pour comprendre comment est composé le paysage alimentaire actuel de Montréal-Nord, nous nous sommes intéressés au passé de l'arrondissement. Nous avons entre autres compris que plusieurs événements ont affecté l'arrondissement dans son histoire et qu'un bon nombre d'entre eux ont fourni le contexte nécessaire à l'émergence de plusieurs organismes communautaires qui ont indirectement ou directement travaillé dans le secteur de l'aide alimentaire. Montréal-Nord a été touchée par une augmentation importante de citoyens de plus de 65 ans dans les années 1970, par l'accueil d'un nombre important de réfugiés haïtiens et d'immigrants algériens à la fin de la même décennie et au début des années 1980 et enfin par l'émergence d'idées reçues sur la sécurité dans le quartier autour des années 1990. Certaines dynamiques actuelles comme le taux élevé de locataires ou le revenu médian plus faible

qu'ailleurs s'expliquent à travers l'histoire du quartier (Comité d'histoire de Montréal-Nord, 2000:26, 44, 72-4, 260-3 et 299; Linteau, 2017:309-11; Montréal en statistiques, 2018:18-9, 2019).

Enfin, les ménages Nord-Montréalais allouent en moyenne une plus grande part de leur budget mensuel au logement et à l'alimentation que d'autres quartiers urbains de Montréal. Montréal-Nord dispose d'un taux de prévalence à l'insécurité alimentaire très élevé (autour de 33%) comparé à la ville de Montréal (18,1%) et à la ville de Québec (8.4%) (Enriquez et Klein, 2018; Montréal en statistiques, 2018). Il semble donc qu'il y ait une situation particulière qui concerne les relations entre les citoyens et leur alimentation à Montréal-Nord. Les citoyens nord-montréalais les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont souvent des familles monoparentales menées par des femmes. Le phénomène touche également beaucoup de nouveaux arrivants et de personnes de plus de 65 ans. Les locataires de l'arrondissement et les personnes qui connaissent une situation plus précaire économiquement tels que les chômeurs sont également plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire. Aux suites de nos entretiens, il apparaît clair pour les participants que les manques en termes d'accès alimentaire dans l'arrondissement ne sont pas comblés et que les mesures provenant du haut, ne semblent pas porter fruit. Les citoyens ont davantage le réflexe de s'appuyer sur les organismes et associations communautaires et citoyennes. C'est pourquoi il nous apparaît primordial de documenter le paysage de l'aide alimentaire dans l'arrondissement et d'identifier par quels moyens ces formes de justice alimentaire répondent à ces manques issus du système alimentaire (SA).

Chapitre 2 : Quelle justice alimentaire pour Montréal-Nord?

On constate depuis plusieurs années un accroissement des initiatives et projets visant à encourager un meilleur accès à la nourriture. Principalement situées au sein de quartiers urbains défavorisés, ces initiatives constituent un mouvement alimentaire (« *food movement* ») plus grand qui regroupe une panoplie de revendications autant sociales, environnementales que sanitaires. On peut définir ce mouvement comme un « ensemble de groupes d'individus, liés par des pratiques et des écrits communs, qui se reconnaissent dans un certain nombre de valeurs, comme l'agriculture locale et biologique » (Paddeu, 2012:2). Celui-ci dispose cependant d'un spectre de valeurs qui dépasse de loin la simple promotion de l'agriculture locale. L'une de ses caractéristiques est que les acteurs qui le composent refusent justement d'accorder de l'importance qu'à une seule dimension de l'enjeu alimentaire. Ils proposent par exemple de se pencher sur sa dimension identitaire, sur les possibilités de renforcement de la communauté, sur les formes de citoyenneté et d'équité, ainsi que sur la durabilité du système alimentaire.

Malgré d'importantes avancées en matière de conscientisation sociale envers les enjeux soulevés par l'alimentation, le mouvement alimentaire dans son ensemble demeure caractérisé par la prépondérance d'une population blanche et aisée. Pour certains, le manque voire l'absence de représentation des moins nantis et de la diversité culturelle tend à édulcorer l'importance de la justice alimentaire comme vecteur d'un mouvement plus inclusif et représentatif de la réalité du système alimentaire (Paddeu, 2012:2). Ce deuxième chapitre du mémoire propose donc d'identifier les principales formes de justice alimentaire qui caractérisent Montréal-Nord sur le plan de l'aide alimentaire et de réfléchir à l'efficacité de chacune de ces formes d'interventions.

Le but est aussi d'identifier quel type d'aide est davantage efficace et quelle place occupent ces interventions dans la gouvernance alimentaire.

Ce chapitre cherche également à documenter les différentes initiatives d'aide alimentaire à Montréal-Nord afin d'évaluer leur capacité à répondre aux besoins du quartier. Nous débuterons avec une discussion sur le concept de justice alimentaire afin de bien le définir et de comprendre ses nuances. Nous étudierons dans un deuxième temps les initiatives qui existent au sein du quartier afin de proposer, dans une troisième section, une typologie. Celle-ci nous permettra de

déterminer à quel type de justice s'apparente chacune des initiatives. Nous examinerons aussi les différences en termes d'efficacité de ces types de justices alimentaires. Pour tout dire, la mise sur pied d'une typologie adaptée au contexte de Montréal-Nord nous aidera à organiser ces différentes pratiques communautaires et citoyennes selon les différents types de justice qu'elles défendent.

La justice alimentaire

L'une des définitions le plus souvent mobilisées pour expliquer le concept de justice alimentaire est celle d'Alkon et d'Ayeman (2011, p. 5, traduction libre), qu'ils définissent comme étant « un processus par lequel tous et chacun ont suffisamment accès à une alimentation saine, abordable et [...] culturellement appropriée ». Si l'on peut considérer la justice alimentaire comme le processus continu d'amélioration de l'accès des citoyens, on peut considérer que la sécurité alimentaire³⁰ du quartier concerné est sa finalité. En ce sens, la sécurité alimentaire correspond à un « idéal » à atteindre par le biais d'une série d'actions et d'initiatives autant politiques que sociales.

Le concept de justice alimentaire est la plupart du temps associé aux phénomènes qui se déroulent à une échelle locale dans les pays dits minoritaires (Cadieux et Slocum, 2015:3-5; Schanbacher, 2017:7). Pour cette étude de cas, il est pertinent d'analyser l'accès à l'alimentation par le biais de la justice sociale telle que conceptualisée par Nancy Fraser (2004). Selon cette auteure, pour parler de justice sociale ou, dans notre cas, de justice alimentaire, il faut privilégier une approche qui intègre le paradigme de la redistribution à celui de la reconnaissance, plutôt que de concevoir ces dimensions comme distinctes (Fraser, 2004:156-7). Nous proposons donc de réfléchir aux différentes formes de justices alimentaires en considérant que les injustices que les gens vivent ne sont pas uniquement socio-économiques (exploitation et exclusion économique), mais qu'elles sont aussi culturelles³¹ en ce sens qu'elles sont souvent le produit de modèles

³⁰ Contrairement à la justice alimentaire que nous comprenons comme un processus, la sécurité alimentaire est définie comme le moment où « tous les individus, à tout moment, ont un accès économique et physique à une alimentation nourrissante, salubre et suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs préférences alimentaires, ce qui leur permet de mener une vie saine et active » (Tarasuk et al. 2016:6).

³¹ Les injustices alimentaires culturelles sont des injustices définies par rapport à l'honneur et au prestige de certains groupes de citoyens plutôt que par rapport au pouvoir d'achat de ceux-ci. Par exemple, selon certains modèles dominants, un groupe ethnique dans un quartier est malheureusement souvent perçu par les autres citoyens comme étant différent et par le fait même, de moindre valeur. Ces injustices alimentaires culturelles touchent de nombreux

sociaux dominants. On ne peut donc pas répondre à ces injustices que par des politiques de restructuration économique telles que la redistribution des revenus ou la réorganisation de la division du travail, il faut également travailler sur la revalorisation de la diversité culturelle et sur la transformation des modèles sociaux (Fraser, 2004:156-7).

L'accès à l'alimentation ne devrait pas être soumis aux problèmes d'inégalités sociales et économiques. C'est pourquoi la conception de la justice alimentaire sur laquelle nous nous appuyons prend en compte les paradigmes de reconnaissance et de redistribution issus de la théorie de la justice sociale de Fraser (2004). Nous considérons que ces deux dimensions s'entrecroisent et influencent l'accès alimentaire. Plusieurs inégalités d'accès alimentaire sont reliées au fait que la richesse est mal répartie dans la société, mais également au fait que certains groupes sont marginalisés en raison de leur culture, de leur appartenance culturelle ou même de leur genre par exemple. Ces construits sociaux placent certains groupes de citoyens dans une position au bas de la hiérarchie sociale, ce qui freine leur accès alimentaire. Selon nous, l'atteinte d'un plus grand niveau de justice alimentaire doit passer par la déconstruction de ces deux paradigmes dans les communautés (Fraser, 2004:156-7). D'ailleurs, pour notre typologie, nous nous sommes intéressés aux pratiques qui cherchent des moyens d'intervenir contre les inégalités d'accès à l'alimentation à travers deux dimensions identifiées par Cadieux et Slocum (2015) qui recouvrent ces paradigmes: « la reconnaissance du traumatisme historique collectif menant à des inégalités de genre, de classes et d'appartenances culturelles et la conception de mécanismes d'échange qui renforceraient la confiance et le contrôle de ces groupes » (Cadieux et Slocum, 2015:13). Tout comme le propose Fraser (2004) au sujet de la justice sociale, nous pensons que ces deux dimensions ci-dessus se doivent d'être au cœur des démarches de justice alimentaire que l'on retrouve sur le terrain (Cadieux et Slocum, 2015:13-4; Fraser, 2004:156-7).

De plus en plus de citoyens et d'organismes du secteur communautaire mobilisent les arguments reliés à la justice alimentaire et cherchent à mettre en pratique cet idéal conceptuel, même s'ils ne le font pas nécessairement toujours de manière consciente. Certains vont même jusqu'à formuler leur propre définition du concept. Plusieurs dérivations de la définition d'Alkon et Agyeman

groupes stéréotypés dans la société tels que les femmes et différents groupes racialisés. Cette idée suppose qu'il existe une hiérarchie entre les groupes dans la société et c'est également ces rapports de pouvoir qui sont amenés à être déconstruits dans le mouvement de justice alimentaire (Fraser, 2004:156).

(2011) certaines plus radicales que d'autres ont émergé de ces mouvements. Par exemple, plusieurs militants réclament que les mouvements alternatifs alimentaires soient davantage menés par des membres des communautés qui sont marginalisées par le système actuel, car les gens les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont habituellement des citoyens qui arrivent à peine à subvenir à leurs besoins nutritionnels (Hope Alkon et Agyeman, 2011:2-5). Ces militants ajoutent donc cette précision dans leur définition de la justice afin qu'elle représente davantage les préoccupations des partisans sur le terrain.

La littérature sur les alternatives de justice alimentaire nous montre que de nombreux acteurs décident de s'appropriier le concept afin de réorienter leurs efforts pour influencer les politiques alimentaires alors que d'autres choisissent de le faire en se concentrant sur la transformation du système au niveau local. Certains choisissent de mettre sur pied de nouvelles initiatives et d'autres comme le Conseil de politiques alimentaires montréalais (CPAM) et l'organisme Parole d'excluEs choisissent plutôt de travailler à partir des initiatives déjà existantes pour constituer des microsystèmes alternatifs ensemble (Gottlieb et Joshi, 2010:5; Participant 8, 28 novembre 2018; Système alimentaire montréalais, 2019). Peu importe l'angle d'attaque, ces mouvements adoptent habituellement un regard critique du rôle de l'État et du marché dans le système alimentaire et c'est pourquoi ils émergent au sein d'espaces dans lesquels ceux-ci sont absents ou omniprésents (Cadieux et Slocum, 2015:5-7; Enriquez et Klein, 2018; Guthman, 2011:153). Le concept de justice alimentaire est donc aussi bénéfique d'un point de vue pratique au travers l'apparition de nombreux projets visant à atténuer le plus de situations d'injustice possible et aussi au travers la réorientation de plusieurs d'entre eux (Paddeu, 2012:3).

Nous considérons la justice alimentaire comme un processus continu d'amélioration de l'accès des citoyens qui tente de déconstruire les paradigmes de reconnaissance et de distribution. Alors que certains auteurs tels que Cadieux et Slocum (2015) présentent le concept comme permettant un langage commun pour les académiques pour traiter des représentations que peut avoir la nourriture, d'autres comme Gottlieb et Joshi (2010) en font une interprétation plus radicale et le comprennent comme la base d'un argumentaire pour revendiquer que toutes les phases de la chaîne logistique soient justes et qu'elles respectent et encouragent l'autonomie des citoyens marginalisés par le système alimentaire actuel. La première définition est simple et n'aborde pas les paradigmes de reconnaissance et de redistribution alors que la deuxième, plus radicale

proposent d'encourager l'appropriation des phases de la chaîne alimentaire par les citoyens pour qu'elle réponde davantage à leurs besoins, un peu comme le fait la notion de souveraineté alimentaire sur laquelle nous reviendrons. Cette deuxième définition plus radicale, propose de déconstruire les deux paradigmes de Fraser (2004) pour atteindre la sécurité alimentaire et c'est pourquoi nous nous baserons sur cette dernière. Avec cette définition, le concept de justice alimentaire nous permet de faire un pont théorique et politique entre le milieu académique et celui des activistes qui œuvrent sur le terrain (Alkon et Norgaard, 2009; Cadieux et Slocum, 2015:2-5; Gottlieb et Joshi, 2010:6).

Les concepts de justice et de souveraineté alimentaire sont tous les deux basés sur le rétablissement d'une certaine équité au sein du système alimentaire et sur un retour du contrôle aux communautés qui ont été marginalisées par ce même système. Ils se traduisent aussi tous les deux par une volonté de souligner que la distribution des ressources est inéquitable et que les relations de pouvoirs sont inégales au sein du présent système alimentaire (Cadieux et Slocum, 2015:3-5). De plus, les deux concepts disposent du même point de départ : la prémisse selon laquelle il faut atteindre la sécurité alimentaire. Vu ces similitudes sur le fond, les deux concepts sont souvent employés de façon interchangeable autant chez les intellectuels que chez les militants alors qu'il existe pourtant certaines différences. Premièrement, le concept de souveraineté alimentaire est davantage mobilisé dans les travaux qui s'intéressent aux problèmes de production alors que le concept de justice alimentaire quant à lui est davantage mobilisé sur le plan de la consommation alimentaire et de la mise en marché. Deuxièmement, les deux concepts sont habituellement mobilisés dans des contextes bien différents. La justice alimentaire est davantage associée aux mouvements activistes qui opèrent en milieux urbains, alors que la souveraineté alimentaire correspond davantage à des mouvements qui défendent les droits des petites communautés rurales (Cadieux et Slocum, 2015:3-5).

Dans un troisième temps, bien que les mouvements associés aux deux concepts défendent habituellement les mêmes droits ou du moins des droits similaires, ceux surtout associés à la souveraineté accorderont habituellement une attention particulière aux droits qu'ont les communautés rurales de définir leur propre nourriture et leurs propres systèmes alimentaires et agricoles plutôt que de dépendre des marchés et des grandes entreprises (Noll, 2017:98; Schanbacher, 2017:7). Du côté de la justice alimentaire, les militants accorderont davantage

d'attention aux interventions et aux revendications qui proposent de nouvelles façons de mettre la nourriture en marché ou de revoir les façons de s'approvisionner et de distribuer, des phases qui se situent plutôt en aval dans le système alimentaire (Cadieux et Slocum, 2015:3-5). Puis, dans la mesure où elle qui priorise les interventions directes, plusieurs auteurs sont d'avis que l'approche du concept de justice alimentaire permet une meilleure problématisation de l'accès à l'alimentation dans un contexte de racisme institutionnel. Finalement, pour les tenants de la justice alimentaire, le fait que certains groupes soient considérés comme des citoyens de deuxième classe en raison de leurs différences ou de leur ethnicité se doit d'être adressé pour pouvoir corriger les inégalités d'accès à l'alimentation, ce qui démontre une certaine volonté de déconstruire les deux paradigmes de Fraser (2004) (Bradley et Galt, 2014:173).

Les deux mouvements sont animés par une volonté de transformer nos systèmes alimentaires et d'augmenter le pouvoir de décision de la population sur celui-ci. Leurs revendications s'inscrivent dans une approche de la géographie qui propose de concevoir la nourriture comme étant davantage qu'une simple marchandise et surtout d'inclure les préoccupations de la justice sociale³² dans l'atteinte d'un niveau acceptable de sécurité alimentaire. D'ailleurs, pour certains groupes de militants plus radicaux, l'amélioration de l'accès alimentaire ne sera possible que lorsque la nourriture ne sera plus proposée comme une marchandise aux citoyens. Bref, bien que les deux concepts sont souvent mobilisés à travers la dualité ville et campagne, ils ne sont pas mutuellement exclusifs et certains chevauchements existent (Bradley et Galt, 2014:100; Cadieux et Slocum, 2015:4; Hope Alkon et Agnyeman, 2011:8; Noll, 2017:98; Schanbacher, 2017:8).

En résumé, dans le cadre de ce mémoire, nous considérons que la justice alimentaire est un processus continu qui vise un état de sécurité alimentaire, mais aussi un langage commun qui nous permet de déconstruire les deux paradigmes de la justice sociale (reconnaissance et redistribution) (Alkon et Norgaard, 2009:289; Gottlieb et Joshi, 2010:5-6; Slocum et Cadieux, 2015:28). Il se traduit aussi par un réel mouvement mené par des activistes qui tentent de défendre de nombreuses communautés marginalisées (Bradley et Galt, 2014:173). Le concept insiste sur l'indépendance des citoyens face au système alimentaire actuel. Il nous permet

³² Les questions d'équité, de genre ou d'appartenance culturelle, tout comme celles portant sur le développement de l'autonomie alimentaire ou encore l'implantation de la préservation écologique dans nos modes de production alimentaire, font partie des nombreuses préoccupations de la justice sociale (Noll, 2017:98).

également de critiquer le mode de production capitaliste ainsi que la logique néolibérale qui domine le système alimentaire (Alkon et Norgaard, 2009; Bradley et Herrera, 2016:100). Même si plusieurs comme Gottlieb et Joshi (2010) encouragent le recours au concept de justice alimentaire, ils restent conscients que celui-ci demeure en marge d'un mouvement alimentaire qui demeure préoccupé par la qualité et la géographie de la production alimentaire, plutôt que par les enjeux d'accessibilité (Gottlieb et Joshi, 2010:6; Paddeu, 2012:3). Nous gardons ces limites en tête lors de l'établissement de notre typologie.

Différentes formes de justice alimentaire ?

Nous nous questionnons sur l'application réelle du concept de justice alimentaire sur le terrain, surtout dans les initiatives qui font partie de ce mouvement. Les projets des organismes communautaires alimentaires abordent-ils les paradigmes de la reconnaissance et de la redistribution dans leurs missions et objectifs ? Existe-t-il des niveaux de radicalité plus efficaces que d'autres au sein de ces initiatives de justice alimentaire ? Nous nous sommes aussi interrogés sur la traduction d'une telle conception de la justice alimentaire dans la réalité vécue par les citoyens Nord-Montréalais et par les militants et intervenants pour nous rendre rapidement compte qu'il est extrêmement difficile d'analyser si une telle vision de la justice alimentaire se retrouve dans le mouvement alimentaire qui caractérise l'arrondissement.

Notre première stratégie a donc été de recenser un échantillon d'initiatives qui œuvrent dans le domaine de l'aide alimentaire et de passer en revue leurs missions officielles et leurs motivations. Notre analyse inclut aussi une revue du discours des intervenants travaillant au bon déroulement de ces projets à ce sujet. Le but de ces exercices était d'identifier vers quels types de réponses ces initiatives de justice alimentaire décident d'aller (allant d'une position plus curative à une autre plus préventive) et d'examiner l'efficacité de ces différents types. Nous désirions également vérifier si certaines composantes fondamentales du concept de justice alimentaire se retrouvaient dans leurs missions officielles ou du moins dans le discours des intervenants rencontrés (Cadieux et Slocum, 2015:2-5). Enfin, c'est grâce à l'analyse de ces différents éléments que nous avons été en mesure de proposer une nouvelle typologie pour organiser les initiatives examinées selon leurs niveaux de radicalité, ce qui nous permet d'identifier les meilleures approches de justice alimentaires et les raisons pour lesquelles celles-ci sont plus

efficaces. Cette section nous permet également de répondre à notre deuxième objectif de recherche soit celui d'analyser la manière dont les initiatives répondent au problème d'insécurité alimentaire du quartier.

Les initiatives alimentaires communautaires font partie des villes modernes depuis un long moment déjà et elles apparaissent sous plusieurs formes. La justice alimentaire se traduit par une panoplie de services et d'activités organisées par les organismes communautaires et citoyennes sur le terrain. Tel qu'abordé dans le chapitre 1, ces acteurs sont issus d'un contexte et d'un construit social particulier ce qui fait que les initiatives tentent de répondre aux manques d'accès à l'alimentation par différentes façons. La littérature tend à être divisée sur les différentes formes de justice alimentaire, ce qui tend à miner la capacité d'une synthèse plus large permettant d'organiser des types d'intervention. Dans ce mémoire, nous proposons une conception large de la justice qui s'articule à travers une typologie capable de rendre compte à la fois des formes de justice alimentaire alternatives et plus conventionnelles. Notre analyse de l'enjeu de l'accès alimentaire à Montréal-Nord passe par l'élaboration de cette nouvelle typologie organisée autour des différentes pratiques recensées sur le territoire. Nous présenterons cette nomenclature plus en détail dans la prochaine section de ce chapitre.

Les auteurs et militants ont tendance à inclure par défaut toutes actions qui contribuent de loin ou de près au mouvement alimentaire alternatif comme étant une pratique de justice alimentaire. Puisque la justice alimentaire est composée de toutes les initiatives qui tentent de développer un niveau de sécurité alimentaire supérieur, il est vrai que la majorité des initiatives en alimentation peuvent être regroupées sous la bannière de ce concept. Cependant, nous sommes d'avis que ces initiatives qui apparaissent autant dans la sphère formelle que dans la sphère informelle se situent à différents niveaux dans le spectre de la justice alimentaire.

Dans le cadre de cette étude, nous avons sélectionné un échantillon de 10 organismes et d'institutions qui réalisent des actions directes dans la communauté, ce qui nous permet de dresser un meilleur portrait du paysage de l'aide alimentaire et de tester notre nouvelle typologie. Celle-ci permet de combler un manque dans la littérature sur l'aide alimentaire. Encore aujourd'hui, trop peu d'analyses considèrent le fait que ces nombreuses formes de justices alimentaires moins conventionnelles coexistent avec les formes de justice plus traditionnelles.

Pour Cadieux et Slocum (2015), le simple fait de s'associer publiquement à des idées ou à des valeurs de justice alimentaire est considéré comme une pratique de justice alimentaire au même titre que toute initiative qui aurait pour objectif de faire de l'éducation alimentaire. C'est pourquoi nous parlons plutôt d'un spectre dans lequel on retrouve des initiatives qui offrent simplement de la nourriture, d'autres qui autonomisent les citoyens et d'autres qui réclament un détachement total du système alimentaire, avec une panoplie d'initiatives qui se situent entre les différents niveaux de radicalité. Il est donc important de clarifier quels types d'initiatives répondent au problème à travers quel degré de radicalité. Malgré le fait que certains projets semblent supportés des valeurs de justice alimentaire, les missions des organismes et les discours des intervenants qui y travaillent ne renferment pas nécessairement précisément ces mêmes priorités (Cadieux et Slocum, 2015:1-2, 8 et 15).

L'importance des missions et des objectifs des organismes

De nombreuses dimensions de la justice alimentaire peuvent être prises en compte dans l'analyse de cette gouvernance alimentaire. Nous avons entre autres choisi de nous intéresser aux missions et objectifs qui dirigent ces organismes pour construire notre typologie. Ces vocations peuvent autant nous informer sur les valeurs centrales qui guident les organismes que sur leurs similitudes avec les valeurs du mouvement de justice alimentaire. En plus de s'appuyer sur la littérature pour comprendre à quels niveaux de radicalité ces initiatives se situent dans le mouvement, nous avons questionné les acteurs impliqués dans différentes initiatives alimentaires sur le territoire de Montréal-Nord au sujet des motivations premières qui dirigent l'organisme, mais aussi par rapport aux objectifs généraux et aux missions que se sont données ces dernières. Nous avons pu répertorier ces initiatives selon différentes catégories d'intervention. Ces nouvelles typologies offrent selon nous une première réponse au flou entourant les différents types de pratiques de justice alimentaire (Cadieux et Slocum, 2015:1-2, 8 et 15). L'analyse des missions et des objectifs des organismes recensés est organisée autour de quatre aspects : la reconnaissance des inégalités engendrées par le système alimentaire, la volonté d'améliorer l'accès alimentaire, celle de modifier les différentes phases de la chaîne logistique alimentaire et enfin, la volonté de développer l'autonomie des citoyens face à leurs système alimentaire.

Premièrement, le concept de justice alimentaire, s'il dirige la mission d'un organisme, peut permettre de réorienter certaines initiatives afin d'adresser plus précisément les inégalités du

système alimentaire actuel. À nos yeux, le problème est que trop peu prennent le temps de cibler, d'expliquer et de comprendre ces inégalités et c'est pourtant l'un des prérequis pour que l'on considère qu'un organisme participe au mouvement de justice alimentaire (Gottlieb et Joshi, 2010:7). Comme nous considérons que les organismes qui font partie du mouvement de justice alimentaire offrent une réponse au problème d'accès à l'alimentation à Montréal-Nord, nous pensons que les missions de ces initiatives se doivent de contenir certaines valeurs incontournables en commençant par la simple reconnaissance de l'existence de ces inégalités. Il s'agit de la première condition pour considérer que l'organisme s'inscrit dans un mouvement de justice alimentaire. Cet aspect est pris en compte par les 10 organismes de notre échantillon. Il apparaît soit de manière apparente dans leurs missions et objectifs ou il ressort du discours des intervenants que nous avons rencontrés.

Ensuite, en nous inspirant des précédents débats sur le concept, mais surtout de la définition de Gottlieb et Joshi (2010), nous considérons qu'un organisme est de plus en plus radical plus sa mission ou ses objectifs comportent d'éléments qui s'apparentent aux trois dimensions suivantes : (1) l'amélioration de l'accès à l'alimentation saine, abordable et culturellement appropriée ; (2) la modification des différentes étapes de la chaîne logistique alimentaire ; (3) le développement de l'autonomie des citoyens en matière d'accès à l'alimentation (Gottlieb et Joshi, 2010:7-8). Nous proposons donc de faire une analyse des principales missions des dix organismes que nous avons répertoriés. Le tableau 10 (annexe 2), contient l'ensemble des missions officielles ainsi que les réponses des intervenants lorsqu'on leur demandait quelle était la mission principale de leur organisme. Dans certains cas, ces réponses contenaient davantage d'informations au sujet des subtilités de certains projets plus spécifiques. Nous nous appuyerons toujours sur ce tableau lorsque nous analyserons les différentes missions. Nous examinerons donc chacune d'elles en les mettant en relation avec les trois aspects de la justice alimentaire identifiés plus haut. D'entrée de jeu, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'un léger décalage existait entre la mission officielle des organismes et leurs pratiques.

Selon la géographe Flaminia Paddeu (2012), il est possible de regrouper les différents types d'acteurs par leurs différences idéologiques³³. Alors que certains remettent en question le système alimentaire, d'autres se penchent sur les impacts qu'un mode de vie sain peut apporter aux individus ou encore sur les actions qui pourraient améliorer le niveau de bien-être. Les deux objectifs principaux qui devraient caractériser la mission, les objectifs ou même les valeurs d'un organisme sont : l'atteinte d'un niveau de sécurité alimentaire adéquat et l'amélioration de l'accessibilité alimentaire dans le quartier afin qu'elle soit plus équitable (Paddeu, 2012:3-5). Nous nous sommes donc demandé si les organismes à l'étude cherchaient à améliorer le niveau d'accès et, si oui, sur quelles dimensions (aliments sains, abordables ou culturellement appropriés) ils se concentraient.

De nombreux organismes de Montréal-Nord travaillent indirectement en alimentation, sans que ce volet soit au centre de leurs priorités c'est-à-dire que même si la mission première d'un organisme ne concerne pas l'alimentation, les services que celui-ci offre à la population peuvent tout de même être en lien avec l'aide alimentaire. C'est notamment le cas du carrefour des retraités qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes plus âgées dans l'arrondissement, mais qui offre un service de « popote roulante ». Nous avons pris soin d'examiner les initiatives communautaires qui semblaient œuvrer le plus directement possible en alimentation. Un certain nombre d'entre elles placent clairement et précisément le fait d'augmenter les possibilités d'accès à l'alimentation pour les résidents au centre de leurs visées, d'autres y font référence de manière plus floue et certaine d'entre elles n'en font aucunement mention. Comme le tableau 4 le montre, sur un total de 10 initiatives examinées, seulement trois militent précisément pour un meilleur accès alimentaire dans le quartier : Épisole, Panier Futé et Les fourchettes de l'espoir. Deux organismes abordent la question indirectement alors qu'on ne retrouve aucun élément traitant spécifiquement de l'accès à l'alimentation dans la mission des autres organismes examinés. Évidemment, ce n'est pas parce que cet aspect n'apparaît pas précisément dans leur mission que ces organismes n'ont pas la volonté d'y travailler. Ce n'est tout simplement pas leur raison d'être originale.

³³ Il s'agit en fait du degré d'attention accordé à certaines valeurs par l'organisme. Ces différences de primauté de valeurs varient selon les missions principales des organismes, mais aussi selon les contextes sociologiques, économiques et culturels dans lesquels les initiatives apparaissent ou évoluent (Paddeu 2012)

Outre la disponibilité de la nourriture sur le territoire, l'amélioration de l'accès alimentaire comporte trois autres caractéristiques primaires : l'accessibilité physique, l'accessibilité économique et la disponibilité d'aliments variés répondant aux besoins culturels des citoyens (l'acceptabilité). Tel qu'abordé dans le chapitre 1, ces quatre dimensions sont tout autant importantes dans l'atteinte d'un meilleur niveau de justice alimentaire. Celles-ci se retrouvent toutes de manière explicite dans les missions de quatre organismes (Panier Futé, Les Fourchettes de l'Espoir, la coopérative ÉcoNord et les jardins communautaires de Montréal-Nord). Pour que nous considérions que l'accès à l'alimentation soit inclus dans la mission de l'organisme, elle devait apparaître directement dans celle-ci. Enfin, lorsque la mission de l'organisme comportait seulement certains éléments en lien avec l'accès alimentaire, mais que ceux-ci n'indiquaient pas spécifiquement qu'il s'agissait du but à atteindre ou encore lorsque la réponse des intervenants n'incluait qu'une ou deux des dimensions de l'accessibilité, nous considérions que ces missions incluaient indirectement l'amélioration de l'accès alimentaire dans leur contenu. Quand la réponse des intervenants. Enfin, si aucun élément n'apparaissait ni dans la mission ni dans le discours de l'intervenant, nous considérions que la mission n'incluait pas l'amélioration de l'accès alimentaire dans ses priorités. Le tableau 4 regroupe ensemble les initiatives dont la mission officielle inclut la volonté directe d'améliorer l'accès alimentaire. Dans certains cas, certaines initiatives opèrent sur les mêmes dimensions de l'accès mais leurs missions n'incluent pas directement l'amélioration de cet accès de manière explicite. C'est pourquoi même si celles-ci opèrent sur les mêmes dimensions, elles se retrouvent dans deux colonnes différentes.

Tableau 4: Les organismes selon le niveau d'importance qu'ils accordent à l'amélioration de l'accès alimentaire et les dimensions sur lesquelles ils se concentrent

Dont la mission inclut l'amélioration de l'accès à l'alimentation	Dont la mission inclut indirectement l'amélioration de l'accès à l'alimentation	Dont la mission n'inclut pas l'amélioration de l'accès à la l'alimentation
Épisole (Accès physique, économique et disponibilité)	Le Carrefour des retraités (Accès physique, économique et disponibilité)	L'école hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée (Accès physique et économique)
Panier Futé (Accès physique, économique, disponibilité et acceptabilité)	L'Entre-Parent de Montréal-Nord (Accès physique, économique et disponibilité)	L'Accorderie de Montréal-Nord (Accès physique et économique)
Les Fourchettes de l'espoir (Accès physique, économique, disponibilité et acceptabilité)	Entraide Marie-Clarac (Accès physique et économique)	
La Coopérative ÉcoNord (Accès physique, économique, disponibilité et acceptabilité)		
Les jardins communautaires de Montréal-Nord (Accès physique, économique, disponibilité et acceptabilité)		

Théoriquement, pour être associé à un niveau de radicalité plus élevé dans le spectre de notre typologie, l'organisme de justice alimentaire se doit d'aborder les quatre dimensions de l'accessibilité. Dans bien des cas, la dimension l'acceptabilité n'apparaît pas dans les missions malgré son importance reliée au fait que nous nous penchons sur un arrondissement qui est souvent qualifié de quartier d'accueil pour les nouveaux arrivants et dans lequel plusieurs langues, croyances religieuses et cultures cohabitent au sein du paysage alimentaire. La présence de l'acceptabilité dans les missions nous informe également sur l'importance qu'accordent les organismes à la déconstruction du paradigme de la reconnaissance.

Cependant, plusieurs obstacles nous limitent dans l'identification des organismes qui traitent de cet aspect. D'abord, il est difficile de définir quel aliment ou quelle nourriture est culturellement appropriée pour une population ou une autre. Il est également difficile de déterminer par quels moyens un organisme peut concrètement améliorer l'accès à de tels produits. S'il n'en tenait spécifiquement qu'à la présence de cette dimension, seul l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir se qualifierait comme étant plus radical. En effet, sa mission est la seule qui inclut directement et spécifiquement une telle mention : « Favoriser l'accès à des aliments nutritifs à coût raisonnable et culturellement acceptable pour une clientèle multiethnique à faible revenu. » (Les fourchettes de l'espoir, 2014). Malgré tout, même si cette composante ne se retrouve pas explicitement dans de nombreuses missions ou dans de nombreux objectifs d'organismes, cette dimension semble se tailler une place de plus en plus grande dans les discours des intervenants du milieu.

La base de notre système alimentaire est qu'il part des citoyens. Ceux-ci sont là tous au long du processus [...]. Les citoyens ont accompagné la mise sur pied du Panier Futé à tous les niveaux. [...] ils ont par exemple établi quelle serait la liste des produits qui rejoindraient aussi les communautés culturelles du quartier [...]. Il s'agit d'une liste de départ qui se bonifie toujours avec le temps en fonction de la demande de nos membres (Participant 5, 23 octobre 2018).

La place de cette dimension dans les discours des intervenants est de plus en plus grande, il est donc légitime de se questionner sur les raisons pour lesquelles on ne retrouve pas d'éléments en lien avec cette dimension de manière plus explicite dans les missions écrites des organismes. Nous sommes d'avis que ce décalage entre les missions et le discours des intervenants témoigne du fait que le discours sur la justice alimentaire et que la façon de penser l'aide alimentaire sont influencés par l'évolution des goûts alimentaires. Cependant, vu les difficultés et les obstacles qui nous limitent dans l'identification des organismes qui abordent la dimension culturelle et par souci de concision, nous considérerons que malgré l'absence d'éléments reliés à cette dimension de l'accessibilité dans bien des missions, la plupart des intervenants rencontrés véhiculaient un discours qui lui, comportait cette perspective culturelle.

Troisièmement, pour qu'une initiative soit considérée comme participant d'un mouvement pour une plus grande justice alimentaire, il faut qu'elle présente un intérêt pour la modification de la chaîne logistique alimentaire en proposant d'intervenir soit sur le moment, sur le lieu ou encore sur la façon dont la nourriture est produite, distribuée et consommée (Hope Alkon et Agyeman, 2011:5). L'un des plus grands problèmes de notre système alimentaire actuel est que la majorité des consommateurs méconnaissent ou même ignorent le chemin par lequel leur nourriture s'est rendue jusqu'à leur assiette. Cet angle mort au niveau des « connaissances géographiques » des citoyens joue un rôle plus grand qu'on ne pourrait le penser dans le manque d'accès à l'alimentation de certains ménages. En fait, en plus de désinformer les consommateurs sur la provenance des aliments qu'ils consomment, cette méconnaissance participe à la déconnexion de l'humain de son environnement ce qui ne fait qu'amoindrir les chances de contact entre les citoyens et une alimentation plus saine et durable. De plus, cette fétichisation de l'alimentation affaiblit le niveau d'indépendance des citoyens envers le système alimentaire et permet la perpétuité de ce même système avec les inégalités et les revers qu'on lui connaît déjà que ce soit au niveau de la qualité de ces produits ou des conditions des travailleurs inacceptables qui se cachent derrière la chaîne logistique de la nourriture. Cette déconnexion entre l'humain et la nature se traduit donc par un détachement de la réelle valeur de nos aliments, car celle-ci est voilée par la manière dont nous produisons, distribuons et mettons en marché la nourriture (Clapp, 2016:3-5; Cook et Crang, 1996:132-3 et 135).

Le mouvement de justice alimentaire prône un changement de système alimentaire afin que celui-ci se développe en un réseau qui serait plus durable. Pour ce faire, il est primordial de repenser chaque phase de manière à ce qu'elles soient plus soutenables, équitables, locales et axées sur les besoins de la communauté. Pour qu'un tel changement soit réalisé, les citoyens doivent reconnecter avec ces différentes phases de la chaîne logistique de leur alimentation pour y percevoir de nouveau la valeur réelle derrière chaque aliment et pas seulement la valeur marchande. Les initiatives qui opèrent sur le terrain doivent donc prôner cette réflexion sur les différentes phases et proposer des interventions sur le cycle complet de la nourriture. Notre étude révèle toutefois que ce volet ne figure pas dans les missions des organismes. Il faut dire que certains obstacles déjà identifiés par la littérature peuvent freiner la possibilité de modifier les différentes phases. Par exemple, certains règlements et certaines politiques reliées au zonage des

terrains peuvent limiter le retour de certaines formes de production alimentaire urbaine. De même, les structures de financement disponibles peuvent influencer les objectifs que se donne un organisme (Noll, 2017:98). D'ailleurs, notre hypothèse pour expliquer l'absence de cette dimension dans les missions que les organismes ont dû choisir un ensemble de mots-clés plus parlant et surtout plus propices à recevoir des réponses favorables à leurs demandes de fonds.

C'est peut-être à cause de cette dynamique que l'intervention sur les différentes phases est rapportée au plan secondaire (Participant 8, 28 novembre 2018; Système alimentaire montréalais, 2019).

Même si sur papier ces organismes ne se sont pas dotés du mandat d'intervenir sur les différentes phases, plusieurs d'entre eux organisent des projets qui interviennent sur au moins un des niveaux de la chaîne. Par exemple, la « popote roulante » organisée par le carrefour des retraités de Montréal-Nord intervient sur plusieurs phases de la chaîne logistique alimentaire (distribution, transformation, vente) même si cet aspect ne fait pas partie des lignes directrices de l'organisme sur papier. Dans la mission principale de l'organisme « L'Accorderie de Montréal-Nord », on retrouve des éléments liés à la volonté de modifier au moins l'une des phases de la chaîne, car l'organisme propose d'entretenir un système d'échange de services dans le quartier.

Tableau 5 : Importance accordée aux interventions sur la chaîne logistique de l'alimentation et les phases sur lesquelles ils interviennent

Dont la mission propose explicitement de modifier les différentes phases de la chaîne logistique alimentaire	Dont la mission propose indirectement de modifier au moins une des différentes phases de la chaîne logistique alimentaire	Dont la mission ne propose pas de modifier les différentes phases de la chaîne logistique alimentaire
	Épisole (Transformation, distribution, mise en marché et consommation)	Entraide Marie-Clarac (Mise en marché)
	Les jardins communautaires de Montréal-Nord (Production et consommation)	École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée
	Les fourchettes de l'espoir (Production, distribution, transformation, mise en marché et consommation)	L'Accorderie de Montréal-Nord
	Panier Futé (Transformation, distribution, mise en marché et consommation)	Le Carrefour des retraités de Montréal-Nord (Transformation, distribution, mise en marché, consommation)
		L'entre-parent de Montréal Nord (Consommation)
		La coopérative ÉcoNord (Production)

Comme le démontre le tableau 5, quatre organismes sur dix proposent de modifier indirectement au moins une des phases de la chaîne logistique alimentaire : Épisole, les jardins communautaires de l'arrondissement, Panier Futé et les Fourchettes de l'Espoir. Par exemple, les deux jardins communautaires de Montréal-Nord interviennent sur la production alimentaire à petite échelle. Puisque dans l'un des deux jardins la majorité des jardiniers y cultivent des fruits et légumes pour se nourrir, cette initiative intervient donc aussi au niveau de la consommation. La

coopérative Panier Futé et l'organisme Épisole interviennent sur la mise en marché de l'alimentation en proposant un espace de vente alternatif au marché traditionnel. Nous avons considéré que la mission proposait d'intervenir sur la chaîne logistique lorsqu'on y retrouvait au moins un élément en lien avec aux moins une phase de la chaîne dans celle-ci ou dans la réponse de l'intervenant.

Bref, même s'il est plus ou moins écrit de façon précise que leurs objectifs sont d'intervenir sur la chaîne logistique dans la mission de ces quatre organismes, le discours de leurs intervenants montre qu'il s'agit bel et bien d'une de leurs préoccupations. Il est donc important de garder en tête que la réalité sur le terrain diffère bien souvent de la réalité théorique. En ce qui concerne la phase de consommation, quatre organismes proposent des solutions qui y sont liées. Cependant, on ne retrouve aucun élément associé de manière précise à la consommation dans leurs missions officielles. C'est pourquoi nous avons décidé de les regrouper dans la catégorie des organismes dont la mission propose indirectement de modifier au moins une des différentes phases de la chaîne logistique alimentaire. L'agenda des organismes parfois limité par diverses contraintes peut être bien différent sur papier de celle que l'on entend chez les intervenants. Ainsi, on peut voir que certains organismes coordonnent pratiquement un petit système alimentaire alternatif avec leurs projets même si sur papier leur mission présente une vision plus simple. Ces derniers réussissent à offrir une grande diversité de services. C'est le cas de l'organisme « Les fourchettes de l'espoir » qui propose aux citoyens Nord-Montréalais de venir dîner dans sa cafétéria pour un prix symbolique. Il propose également du dépannage alimentaire, une école de cuisine pour enfants, des cuisines collectives et des stages d'exploration pour aider les adolescents à se trouver un emploi. C'est donc qu'en vérité l'organisme intervient sur plusieurs phases de la chaîne logistique de façon indirecte. Enfin, lorsque l'on s'attarde aux discours des différents intervenants, on remarque assez rapidement que cette dimension fait partie des buts plus généraux à atteindre même si cette dimension n'est pas écrite.

Finalement, les mouvements militants pour une justice alimentaire se traduisent aussi par une volonté d'augmenter le contrôle et l'autonomisation des groupes de citoyens marginalisés sur leur système alimentaire. Ces mouvements adoptent habituellement un regard critique du rôle de l'État dans le système alimentaire et s'efforcent de changer les pratiques, les habitudes et les

idées reçues, tout en encourageant l'émergence d'un leadership issu de ces groupes (Cadieux et Slocum, 2015:5-7; Guthman, 2011:153). Comme le soulignent deux intervenants :

Il faut que le citoyen se réapproprie ça [le système politique]. Les gens oublient que c'est nous, on met au pouvoir des gens pour nous représenter. Il faut que cette personne-là réponde à nos attentes, à ce que l'on veut, ce que l'on a besoin [...]. (Participante 2, 26 septembre 2018)

Dans tout ce que tu fais [en tant qu'organisme communautaire], tu dois donner l'autonomie au citoyen afin que le citoyen un jour, il ait un pouvoir d'achat, une liberté et un pouvoir de décision. Quand tu l'attaches à tes activités, quand tu l'attaches à ton organisme et que lui donne des choses pour qu'il reste dans ton organisme, tu n'es pas en train de faire de l'autonomie du citoyen, tu es en train de faire un client pour t'assurer toi que ton organisme fonctionne. (Participante 4, 3 octobre 2018)

Pour qu'un projet fonctionne et perdure dans le temps, il faut qu'il réponde aux véritables besoins des citoyens et qu'il soit bien ancré dans la communauté, mais il faut aussi que ces projets visent à proposer des alternatives aux citoyens qui les guident vers une certaine forme d'autonomie face au système. La distance entre les producteurs et les consommateurs créée par le système alimentaire actuel peut être réduite par certaines des initiatives telles que des projets d'agriculture urbaine, car ils redonnent du contrôle et du pouvoir aux citoyens sur leurs moyens de production alimentaire. Ce type de projet peut redonner de la transparence à la chaîne de production qui est parfois devenue mystérieuse pour certains consommateurs qui n'y voient que la valeur monétaire de la marchandise (Heynen et al. 2012:307).

Malheureusement, comme le tableau 5 l'indique, aucun organisme n'a pour but explicite d'autonomiser les citoyens et de les rendre plus indépendants face au système. Il y a plusieurs formes de justice alimentaire ; les plus radicales demandent une autonomie des citoyens face au système alimentaire alors que d'autres, plus palliatives se concentrent plutôt sur la redistribution. Bien que toutes ces formes soient nécessaires à l'amélioration de l'accès alimentaire, pour de nombreux Nord-montréalais, nous nous questionnons sur l'efficacité des initiatives palliatives.

Selon la littérature, les initiatives qui développent l'indépendance des citoyens sur le plan des différentes phases de la chaîne logistique, mais aussi sur leurs moyens de production de la nourriture, sont plus à même de mettre en lumière les causes structurelles de la faim (Noll, 2017). Les quatre organismes de la colonne du centre ont adopté des missions qui contiennent des éléments en lien avec le développement de l'autonomie des citoyens ou qui proposent des projets qui accompagnent et dirigent le citoyen vers l'apprentissage ou vers l'indépendance face au système. Certains présentent des façons de cultiver, de partager les ressources ou le pouvoir d'achat à plusieurs personnes, alors que d'autres offrent d'aider le citoyen à s'intégrer dans sa communauté, à aller chercher les bonnes ressources ou même à se trouver un emploi afin que celui-ci ne se retrouve pas dans une situation de dépendance. Suite à l'analyse des missions, mais aussi des discours des intervenants, nous considérons qu'ils interviennent sur le plan de l'autonomisation des citoyens, mais de manière indirecte.

Tableau 6 : Importance accordée par les organismes au développement de l'autonomie des citoyens en matière d'alimentaire

Dont la mission propose de développer l'autonomie des citoyens en matière d'accès à l'alimentation	Dont la mission propose de développer indirectement l'autonomie des citoyens en matière d'accès à l'alimentation	Dont la mission ne propose pas de développer l'autonomie des citoyens en matière d'accès à l'alimentation
	Épisodes	Entraide Marie-Clarac
	La coopérative de solidarité ÉcoNord	École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée
	L'Accorderie de Montréal-Nord	Les fourchettes de l'espoir
	Panier Futé	Le carrefour des retraités de Montréal-Nord
	L'Entre-Parents de Montréal-Nord	
	Les fourchettes de l'espoir	

Selon le tableau 5, la mission d'aucun organisme n'inclut le développement de l'autonomie des citoyens qui ont recours à leurs services. Cependant, plusieurs intervenants nous ont parlé du développement des compétences des citoyens, d'atelier et de formations pour développer les habiletés culinaires et nutritionnelles des gens. Nous relevons donc encore une fois un décalage entre les missions et les pratiques qui nous indiquent que la volonté de travailler sur ces dimensions est bel et bien en train de s'implanter dans le mouvement alimentaire à Montréal-Nord. Par exemple, si on prend le cas de la mission officielle de « l'Épicerie Solidaire de l'Est » (Épisodes) (voir annexe 2), on ne retrouve aucun élément en lien avec le développement de l'indépendance des citoyens. Cependant, lors de notre entretien avec la participante concernée, la réponse instinctive de cette dernière lorsqu'on lui demandait de nous expliquer la mission de l'organisme pour laquelle elle travaillait était la suivante : « [Épisodes tente de] redonner une forme d'autonomie alimentaire aux gens du quartier et [de] permettre aux gens de choisir leur propre alimentation » (Participante 1, 4 septembre 2018). Un de nos constats est donc que les citoyens impliqués dans le mouvement alimentaire de Montréal-Nord véhiculent parfois, les priorités de la justice alimentaire (reconnaitances des inégalités générées par le système alimentaire, amélioration de l'accès alimentaire, intervention sur les phases de la chaîne logistique et développement de l'autonomie des citoyens). Le fait que l'autonomisation des citoyens n'apparaisse pas sur papier constitue un obstacle. On ne peut donc pas affirmer que l'autonomisation est absente des principales stratégies du mouvement alimentaire Nord-Montréalais. Cependant, le fait que cette dernière n'apparaisse pas sur papier constitue selon nous un obstacle à l'amélioration de l'accès à la l'alimentation, car les missions orientent les priorités des organismes dans le développement de leurs interventions. Il est selon nous, primordial que ces quatre dimensions que nous venons d'examiner figurent parmi les priorités des organismes pour avoir un effet notable sur le paysage de l'aide alimentaire dans l'arrondissement.

Une proposition de typologie

Nous ne sommes pas les premiers à vouloir mettre sur pied une nouvelle façon d'organiser les initiatives que l'on rencontre sur le terrain. Toutefois, notre volonté de mettre sur pied une nouvelle typologie est différente dans le sens où nous désirons le faire selon le degré de radicalité des organismes par rapport au concept de justice alimentaire. La création d'une typologie doit

servir à répondre à un questionnement ou à éclaircir une réflexion particulière. Chaque interrogation peut être expliquée ou clarifiée par une typologie qui lui est propre. Par exemple, dans le cas qui nous occupe, nous avons dû penser à une façon d'analyser les interventions de Montréal-Nord de façon à mettre en lumière les quatre priorités de la justice alimentaire exposées dans la section précédente dans le but de réfléchir à l'orientation que doit prendre le mouvement alimentaire dans l'arrondissement.

Puisque notre réflexion est principalement basée sur le concept de justice alimentaire, il nous semble opportun d'analyser les initiatives Nord-Montréalaises à travers un gradient fondé sur leur niveau de remise en question du système alimentaire, ce qu'aucune étude ne propose de faire pour le moment. À titre d'exemple la série d'études « Parcours » réalisées par la Chaire de recherche du Canada sur les approches communautaires et les inégalités de santé (CACIS, 2019), ne considèrent que les initiatives communautaires qui offrent des dons de denrées alimentaires sans aucune condition pour constituer leurs échantillons. Pourtant, à la lumière de nos visites sur le terrain, nous avons constaté que seulement deux initiatives fonctionnent uniquement grâce aux dons qu'ils reçoivent sur un échantillon de 10 organismes. En ce qui concerne la manière de regrouper ces initiatives par la suite, certains proposent de les rassembler en seulement deux grandes catégories : le type de milieu dans lesquels ils interviennent (urbain, périurbain ou rural) et le type d'activités qu'ils offrent aux citoyens (service où les citoyens doivent participer et services dans lesquels ils n'ont qu'à se présenter pour obtenir de l'aide alimentaire). Cette dernière façon d'organiser les initiatives est déjà plus intéressante pour notre réflexion que la première, car elle distingue les organismes qui visent simplement à offrir des denrées de celles qui ont davantage de visées (CACIS, 2019:9-10). Enfin, d'autres études basent leurs regroupements selon le mode de financement des organismes identifiés ou encore selon le type de gouvernance qu'elles semblent suivre (Depelteau et al. 2013:14). Trop peu d'études s'attardent aux véritables besoins des citoyens, un peu comme si ces besoins étaient tous homogènes d'un quartier à l'autre.

Notre démarche s'inspire quant à elle, d'un rapport de recherche réalisé par Options consommateurs en 2014 qui avait comme objectif de trouver des solutions aux nombreux problèmes en lien avec les déserts alimentaires. Cette étude classait les interventions selon leur

potentiel de transformation sociale. Bref, dans la majorité des études, ce sont surtout les critères choisis afin d'identifier à quelle catégorie l'initiative appartient, qui diffèrent d'une classification à l'autre (Gough et CACIS, 2013; Option consommateurs, 2014:21). La pertinence du concept de justice alimentaire pour ce projet de recherche réside dans le fait que Montréal-Nord renferme plusieurs types d'interventions qui correspondent à différents types de justice alimentaire. Alors que certaines formes de justice sont plus radicales ou plus engagées puisqu'elles encouragent l'indépendance des citoyens face au système alimentaire actuel, d'autres offrent un service d'aide spontanée pour répondre aux besoins immédiats (Cadieux et Slocum, 2015:2-5). Notre typologie est construite à partir des similitudes qui existent entre les missions des organismes et les valeurs véhiculées par le concept de justice alimentaire. Il s'agit d'une typologie construite à partir du type de réponse qu'offrent les organismes aux besoins alimentaires, soit un axe allant d'une position purement curative à une position plus préventive qui souligne que pour éliminer l'insécurité alimentaire, il faut en éliminer les causes. Enfin, tel que mentionné dans la section méthodologique, nous avons produit une fiche-résumé qui regroupe les principales informations pour chaque initiative examinée (voir annexe 3). Le tableau 6 illustre les trois grandes formes de justice alimentaire que l'on retrouve à Montréal-Nord. Les stratégies d'interventions n'ont pas tous les mêmes objectifs et ne rejoignent pas toutes la même population, d'où l'importance de bien identifier les besoins d'une communauté à l'autre. De fait, chaque organisation n'appartient pas nécessairement à une seule typologie et il existe plusieurs zones grises aux jonctions des typologies. De plus, certaines initiatives que nous avons identifiées comme progressives partagent des ressources avec d'autres organismes avec qui il forme un système alimentaire alternatif (le SAPT)(Parole d'excluEs, 2016). Ce système indépendant est quant à lui considéré comme une initiative radicale dans notre typologie. Effectivement, les organismes alimentaires sont de plus en plus versatiles et il devient de plus en plus difficile de les regrouper selon le type de projets qu'ils mettent en œuvre ou selon leur niveau de remise en question du système alimentaire.

Tableau 7: Formes de justice alimentaire à Montréal-Nord

Formes de justice	Définition	Organismes
Traditionnelle ou Curative	Initiatives répondant aux besoins immédiats de sans remise en question du système alimentaire actuel (par ex. banques alimentaires, soupes populaires)	Entraide Marie-Clarac, l'école hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée
Progressive	Initiatives cherchant à réformer le système alimentaire (par ex. cuisines collectives, aide alimentaire en échange d'assister à une formation d'un nutritionniste)	Épisodes, Coopérative ÉcoNord, les Fourchettes de l'espoir, les jardins communautaires de Montréal-Nord, Panier Futé, le carrefour des retraités, l'Accorderie de Montréal-Nord
Radicale ou préventive	Initiative remettant en question l'efficacité du système alimentaire actuel en tentant d'œuvrer indépendamment de celui-ci (par ex. « dumpster diving », groupe d'achats s'approvisionnant à l'extérieur des circuits traditionnels, petits systèmes alimentaires alternatifs et indépendants)	Le SAPT ³⁴ dont font partis Panier Futé, le carrefour des retraités, l'entre-parent et l'Accorderie de Montréal-Nord ainsi que certaines initiatives citoyennes

L'île de Montréal est desservie par 230 organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de l'alimentation. Selon Dario Enriquez (2018), la majorité d'entre elles (61.4%) sont

³⁴ Le système alimentaire pour tous (SAPT) est un système alimentaire alternatif au système actuel, fondé par des citoyens de Montréal-Nord et chapeauté par l'organisme Parole d'excluEs dans le but de « contrer les obstacles à un accès à l'alimentation pour l'ensemble de la population et plus particulièrement pour les personnes vivant de la pauvreté et de l'exclusion ». Le SAPT regroupe un bon nombre d'organismes de Montréal pour influencer quatre grands secteurs : (1) la distribution, (2) la transformation, (3) la production et (4) la consommation (Parole d'excluEs, 2016).

des initiatives plus curatives que préventives (Enriquez et Klein, 2018:38-9). Il s'agirait en fait de la forme de justice alimentaire la plus ancienne et la plus répandue en Amérique du Nord, tant dans les milieux anglophones que francophones. Ce premier type de justice alimentaire regroupe les initiatives qui considèrent le recours aux dons financiers et aux dons de nourriture comme un moyen central pour répondre aux besoins alimentaires. Traditionnellement, ce sont des initiatives qui ont vu le jour sous la gouverne de l'église. On peut penser aux différents comptoirs de la Société Saint-Vincent-de-Paul qui ont longtemps caractérisé le paysage alimentaire de Montréal-Nord ou encore aux traditionnelles distributions de paniers de Noël aux plus démunis. Aujourd'hui, ce type d'intervention parfois un peu paternaliste et charitable apparaît souvent dans les sphères décisionnelles de la société.

Les initiatives traditionnelles et curatives

Nous avons décidé de regrouper ensemble les initiatives et les projets qui sont habituellement centrés sur l'aide immédiate pour répondre à un besoin. Ces organismes vont habituellement adopter une approche davantage orientée vers l'individu et la situation de vulnérabilité dans laquelle celui-ci se trouve. D'ordinaire, ces dernières désirent établir des relations d'assistance pour offrir du dépannage qui se veut occasionnel. On peut par exemple penser aux nombreuses banques et comptoirs alimentaires ainsi qu'aux soupes populaires ou à tout autre service de dépannage alimentaire qui pourraient faire partie des initiatives plus préventives et spontanées (Option consommateurs, 2014:22; Potvin, 2013). Ce type d'intervention est reconnu pour avoir recours à de nombreux bénévoles. Lors de nos sorties de terrain, nous avons remarqué que la plupart de ces organismes combinent autant le recours à différentes formes de charité qu'aux formes d'implication citoyenne (Enriquez Santibanez, 2018:39-42). Dans bien des cas, les bénévoles qui s'impliquent au sein d'un organisme sont aussi bénéficiaires des services de celui-ci. Il s'agit donc souvent de relations « gagnants-gagnants » entre les bénévoles et l'organisme en question puisque les bénévoles vont par exemple s'approvisionner en denrées alimentaires directement à l'organisme dans lequel ils s'impliquent.

Ce type d'intervention a souvent été critiqué pour de nombreuses raisons. D'abord, il nuit aux efforts qui sont faits pour adresser les causes structurelles de la faim (Slocum et Cadieux,

2015:10). C'est qu'en fait ces initiatives n'informent pas nécessairement les citoyens sur les saines habitudes alimentaires à développer, sur la provenance ou sur la production de leurs aliments et encore moins sur le rôle qu'un citoyen peut jouer dans le système alimentaire. De plus, par leur réponse spontanée au problème d'accès à l'alimentation, ces organismes mettent sur pied des services qui font en sorte que l'on continue de tenir compte des usagers comme s'ils étaient des clients (Enriquez Santibanez, 2018:38-9). Ensuite, cette forme d'interventions est, selon certains, trop dépendante de l'aide financière gouvernementale. Cette relation de dépendance pousse les organismes traditionnels à opérer projet par projet, ce qui les éloigne d'une vision plus stratégique qui les amènerait à intervenir davantage en amont du problème (Les banques alimentaires du Québec, 2018; Option consommateurs 2014:22). Pourtant plusieurs des intervenants du milieu communautaire réclament que le financement soit attribué selon les missions des organismes et non pas par projets (Participante 2, 26 septembre 2018). L'approche des autorités face à ce type d'intervention est donc probablement à revoir.

Malgré tout cela, il faut garder en tête que les services offerts par ces initiatives traditionnelles restent une contribution inestimable pour combler les problèmes d'insécurité alimentaire dans le quartier. Certains de ces organismes offrent directement des repas gratuits aux citoyens. Si on prend le cas de l'organisme Entraide Marie-Clarac, qui considère son dépannage alimentaire comme étant très limité (l'organisme offre principalement du pain et des viandes froides et ce, une journée par semaine), il ne suffit que de se présenter devant le local un mercredi matin, jour de la distribution des denrées alimentaires, pour observer l'achalandage qu'on y retrouve (voir photo ci-dessous).

Figure 4: Entraide Marie-Clarac un mercredi matin



Crédit Photo 1 : Nicholas Levasseur, juin 2018

À Montréal-Nord, Enriquez (2018) dénombre 15 initiatives dont l'orientation était davantage caritative sur un total de 26 organismes impliqués dans des domaines variés (Enriquez Santibanez, 2018:38-9). Pour cette étude, Enriquez (2018) opposait les initiatives qui comptent sur des formes de participation citoyenne et de bénévoles, à celles qui reposaient exclusivement sur une forme de charité ou sur des dons. Selon leurs missions et selon nos observations sur le terrain ³⁵, seuls l'organisme *Entraide Marie-Clarac* et *l'École hôtelière Calixa-Lavallée* pouvaient être considérés comme traditionnels et curatifs sur un total de dix initiatives examinées (Annexe 2). Alors qu'Enriquez (2018) oppose les interventions qui s'appuient sur la charité à celles qui reposent davantage sur la participation citoyenne, nous sommes plutôt d'avis qu'il est possible qu'une initiative puisse reposer sur ces deux formes de participation. La différence dans la quantité d'initiatives traditionnelles recensées entre notre étude et celle d'Enriquez (2018) est d'abord due au fait que nous avons considéré que les initiatives qui opéraient dans le secteur de

³⁵ Il est important de rappeler ici que l'un de nos critères pour effectuer notre échantillonnage était que les organismes retenus œuvrent dans le secteur alimentaire.

l'alimentation. Elle s'explique ensuite par la manière de mettre sur pied nos typologies. Contrairement à l'étude d'Enriquez (2018), nous avons décidé de ne pas regrouper les initiatives selon la présence de bénévoles ou non dans l'organisme, mais plutôt sur leur degré de radicalité envers le système alimentaire actuel.

Les initiatives progressives

Les organismes que nous rassemblons sous l'étendard progressif sont des formes d'interventions qui dépassent le simple service alimentaire de dépannage spontané. Déjà, les projets rassemblés dans cette typologie mettent sur pied des interventions qui agissent en amont du problème de la faim pour que ces situations de précarité ne se reproduisent plus ou du moins qu'elles ne se répètent de moins en moins. Pour arriver à cette fin, ces interventions viseront le développement personnel des bénéficiaires, mais aussi l'indépendance de ceux-ci face au système (Option consommateurs, 2014:36). Nous incluons donc dans ce groupe les initiatives qui travaillent sur l'amélioration des capacités d'engagement du citoyen. Nous prenons en compte les projets comme ceux de Panier Futé qui encouragent la participation sociale et civique en alimentation et qui proposent à la fois de lutter contre l'exclusion sociale et d'établir des réseaux sociaux d'entraide entre les individus touchés par des situations d'insécurité alimentaire. Il est vrai que si une personne est marginalisée par le système alimentaire et donc plus vulnérable, il est primordial que celle-ci puisse retrouver des relations sociales ou des ancrages particuliers pour pouvoir se sortir de cette situation. Panier Futé n'est pas le seul organisme à lutter contre l'exclusion sociale; on retrouve cette volonté dans la philosophie de nombreux intervenants de plusieurs organismes plus progressifs tels que Les Fourchettes de l'Espoir ou L'Accorderie de Montréal-Nord.

Certaines initiatives participent à cette lutte sans nécessairement qu'elle soit inscrite à leur agenda et les résultats n'en sont pas moins satisfaisants. On peut d'ailleurs remarquer cette volonté au sein de l'un des jardins communautaires coordonnés par la coopérative ÉcoNord dont la mission est principalement d'améliorer les milieux de vie des Nord-montréalais et non pas de lutter contre l'exclusion sociale.

Y a aussi toute une cohésion qui se crée autour des jardins [...] tu as une association de jardiniers par jardin [...] les gens si retrouvent par loisir et pour discuter [...] Et donc je te dirais qu'il a toute une espèce de microfamille qui se crée autour des jardins pendant l'été [...]. (Participante 9, 8 février 2019)

Ces initiatives apportent un volet éducationnel dans un milieu majoritairement défavorisé. Cet apport est essentiel au développement de l'autonomie des citoyens. Le but est de fournir le plus d'outils aux citoyens pour qu'ils puissent s'émanciper le plus possible sur le plan alimentaire, mais cette autonomie est liée à plusieurs autres aspects de la vie des citoyens. Par exemple, certains organismes comme Panier Futé organisent des ateliers portant sur la nutrition, d'autres comme Épisole présentent des ateliers qui portent plutôt sur l'encadrement pour les nouveaux arrivants. On peut aussi penser au partage de toute information qui pourrait servir aux citoyens comme les ateliers portant sur la recherche d'emploi organisée par les Fourchettes de l'espoir ou encore de l'animation présentant trucs et astuces sur l'agriculture en milieu urbain, par la Coopérative ÉcoNord.

Ces activités qui n'ont pas toujours une vocation alimentaire jouent un rôle primordial dans le développement des compétences des individus. C'est grâce au développement de ce genre de capacités que l'on est capable d'intervenir en amont du problème du faible accès à l'alimentation et de diriger les citoyens vers une plus grande indépendance face au système alimentaire. En militant pour plus d'autonomie, ces initiatives progressives luttent indirectement contre les inégalités de revenus, d'appartenance culturelle et de classes sociales en milieu urbain et participent par le fait même au mouvement de justice alimentaire. D'ailleurs, certaines d'entre elles proposent d'aller encore plus loin en participant aussi à la remise en question dudit système. Malgré le fait que certains discours pointent du doigt le système alimentaire pour ses effets pervers quant au problème d'accès à l'alimentation, certains organismes n'identifient pas nécessairement les inégalités cachées derrière les différentes phases de la chaîne logistique alimentaire. Si l'on s'en tenait qu'à la définition de la justice alimentaire, pour qu'un organisme puisse être considéré comme partie intégrante du mouvement, chaque initiative devrait tenir compte des conditions des travailleurs à tous les niveaux de la chaîne. Malheureusement, selon leur source d'approvisionnement, cette condition n'est pas toujours respectée. Il faudrait donc que les denrées redistribuées ou achetées en groupe proviennent toujours d'endroits où les

inégalités de travail n'existent pas, ce qui est difficile. Certaines sources d'approvisionnement alimentaires qui restent accessibles pour les organismes communautaires ne sont pas garant de conditions de travail sécuritaires ni même adéquates pour les travailleurs derrière cette production. Cette première limite nous ramène sur le terrain et nous fait comprendre que les forces économiques dominant tout de même le marché alimentaire et ce, jusque dans le milieu communautaire, là où l'on retrouve des organismes caritatifs à but non lucratif (Guthman, 2011:154-5).

Nous considérons que 7 des 10 initiatives examinées correspondent à la description des organismes dits progressifs, soit parce que leur discours ou leur mission traduit une volonté de développer davantage d'autonomie chez les citoyens, soit parce leurs projets et actions sur le terrain font la promotion de ce type de valeurs même si cela ne figure pas dans leurs mandats. C'est pourquoi il s'agit de la catégorie avec la plus grande population. Un tableau rassemblant les principaux critères sur lesquels nous nous sommes basés pour la classification des initiatives se trouve à la page suivante.

Tableau 8: Principaux critères d'identification selon les types de justice alimentaire

Types d'initiatives	Critères
Traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Orientée vers l'aide immédiate ; <input type="checkbox"/> Relation d'assistance centrée sur l'individu en situation de vulnérabilité ; <input type="checkbox"/> Importance des dons et de l'implication bénévole.
Progressive	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Vise une aide soutenue à plus long terme ; <input type="checkbox"/> Privilégie la réforme du système alimentaire ; <input type="checkbox"/> Favorise le développement personnel et l'amélioration des capacités d'engagement des citoyens.
Radicale	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Opère indépendamment du système alimentaire actuel ; <input type="checkbox"/> Prône l'autosuffisance alimentaire ; <input type="checkbox"/> Encourage le citoyen à se réapproprier le système alimentaire.

Les initiatives radicales

Un troisième type d'initiative est observable au sein du paysage alimentaire de Montréal-Nord. Il s'agit d'initiatives plus radicales qui contestent le système de manière plus consciente ou du moins de façon plus plus évidente. Celles-ci tentent d'opérer indépendamment du système de plusieurs façons. Certains décident de prôner l'autosuffisance alimentaire des citoyens en organisant par exemple des activités qui donnent accès à l'alimentation, mais en passant le moins possible par les chemins habituellement proposés par ce dernier. Le but est de contourner le système alimentaire pour s'en détacher le plus possible, voire complètement. Une telle catégorie présente des alternatives nouvelles pour des citoyens qui ont été délaissés par ce système qui lui, est guidé par le marché économique plutôt que par les besoins des citoyens. Ces initiatives radicales gagnent à être de plus en plus connues et doivent être partagées aux populations plus vulnérables, car il est possible de se départir du système et de trouver d'autres espaces réellement créés par et pour le citoyen. Il s'agit d'espaces dans lesquels ces groupes d'individus peuvent éviter de recourir à des échanges économiques pour accéder à de la nourriture (Tompson, 2017:168). Ces projets ou ces actions doivent être présentés comme des alternatives aux moyens traditionnels de s'alimenter.

Au même titre que le citoyen doit se réapproprier le système politique, il doit de se réapproprier son système afin de le modifier pour qu'il réponde davantage à ses besoins plutôt qu'à ceux du marché. Au contraire de bien d'autres organismes communautaires qui malgré leur perspective critique du système alimentaire n'ont d'autres choix que d'emprunter certaines voies de ce même système, les initiatives radicales refuseront d'emprunter ces voies dans l'espoir d'obtenir un plus grand pouvoir sur celui-ci par la suite. Toute pratique remettant en cause le système alimentaire peut servir à illustrer les nouveaux sentiers auxquels nous nous référons. On peut par exemple penser aux différentes pratiques impliquées dans le mouvement du « food recovery » ou du « food rescue » se traduisant par le fait de prévenir le gaspillage provenant des commerçants, des producteurs agricoles, des citoyens ou de toute autre entité à but lucratif. Ces initiatives font de la réduction du gaspillage alimentaire un enjeu majeur, car en récupérant ces denrées, ils sont en mesure de contourner les canaux d'approvisionnement habituels menant aux consommateurs. On

peut aussi inclure dans ce mouvement les pratiques de « dumpstering »³⁶ ou encore de « gleaning »³⁷ (Leasure-Earnhardt, Scruferi, et Valentine, 2017:172). Au même titre que les pratiques appartenant au mouvement du « food rescue », le « dumpstering » propose de remplacer les canaux d’approvisionnement traditionnels par la pratique informelle de récupération des denrées mal-aimées. De plus, plutôt que de se procurer de la nourriture sur le marché, les citoyens peuvent en trouver dans leurs réseaux ou même au sein de certaines activités qui enrichissent leur autonomie si on pense par exemple aux cuisines collectives. Un autre exemple est celui des réseaux d’échanges de denrées alimentaires ou encore de semences qui existent de manière informelle entre de petits producteurs maraîchers.

La littérature scientifique et même les militants pour une plus grande justice alimentaire associaient traditionnellement ces actions aux personnes plus démunies ou marginalisées, ce qui est toujours une tendance observable. Par contre, aujourd’hui on remarque également un nombre croissant d’organismes à but non lucratif et d’organisations communautaires qui récupèrent les surplus alimentaires des restaurants, des commerces alimentaires et des marchés dans le but de les redistribuer dans leur réseau d’aide alimentaire, soit par le biais de dons aux banques et comptoirs alimentaires, aux soupes populaires, aux ateliers de cuisines collectives ou encore à des fins de transformation. Ces produits transformés peuvent ensuite être mis à la disposition d’autres organismes au travers de ce même réseau d’aide alimentaire si celui-ci est bien coordonné (Leasure-Earnhardt et al. 2017:172). Ce genre de redistribution entre organismes ou entre citoyens est difficile à observer vu son caractère informel, mais il existe bel et bien.

Certaines de ces initiatives désirent se détacher du système alimentaire, mais finissent par reprendre les chemins du système si souvent contesté. On peut par exemple penser à un organisme qui récupère les surplus invendables d’un marché pour éviter le gaspillage, mais qui est contraint de rester rentable pour le début de ses opérations et qui se voit obliger d’adopter une stratégie de mise en marché afin de vendre un maximum de ses produits transformés. Bien que

³⁶ Le « dumpstering » peut se définir par l’acte de rechercher activement parmi les déchets dans les bacs à ordures des commerces ou même des résidences dans le but de trouver des objets jetés, mais encore utilisables ou dans le cas de l’alimentation, des aliments jetés, mais qu’il est encore possible de consommer, et ce, en contournant les moyens de production capitalistes habituels (Crane, 2012:355).

³⁷ On peut inclure dans ce type d’activité, toute action qui permet de ramasser de la nourriture fraîche excédante soit en provenance des fermes, des marchés ou de producteurs dans le but de la redistribuer aux gens dans le besoin ou de la consommer (USDA, 2010:2).

ces initiatives hybrides contribuent tout de même à questionner le système tel qu'il est, nous considérons ces initiatives comme étant progressives plutôt que radicales en raison de ce retour au sein de la chaîne logistique alimentaire dominante. Il s'agit en effet d'une des zones grises entre les catégories dont nous faisons allusion plus tôt et qui démontrent que le classement n'est pas toujours évident à faire. La limite entre ces deux catégories reste un peu floue dû au fait que certaines initiatives opèrent tantôt de façon radicale, tantôt de façon progressive.

Certaines initiatives que nous avons choisi de rassembler dans la catégorie des organismes progressifs organisent différents projets qui pourraient être inclus dans cette catégorie d'actions plus radicales. En effet, l'entreprise d'économie sociale Panier Futé fait partie d'un système alimentaire alternatif qui émerge dans le quartier et qui propose déjà de mettre en contact des acteurs diversifiés pour partager les différentes ressources de tous et chacun. De cette façon, plusieurs organismes peuvent profiter d'installations partagées pour procéder par exemple à des cuisines collectives ou encore à de la transformation de denrées récupérées afin d'en faire des produits de consommation qu'un des organismes peut mettre en vente.

En plus de contester le fonctionnement du système alimentaire, ces initiatives peuvent fournir davantage de nutriments, nécessaires à l'alimentation de tous et encore plus aux citoyens disposant d'un revenu plus faible. Si ces trouvailles sont réellement redistribuées, ces initiatives peuvent véritablement contribuer à combattre l'insécurité alimentaire et à améliorer l'accès à l'alimentation dans les communautés où elles se trouvent. On peut donc considérer que ces actions habituellement associées à la lutte au gaspillage alimentaire sont également des actions qui font la promotion d'une plus grande justice alimentaire puisqu'elles assistent spécifiquement les communautés traditionnellement marginalisées par le système alimentaire et qu'elles respectent les principales dimensions du concept (Leasure-Earnhardt et al. 2017:173; Thompson 2017:168).

Si de plus en plus d'organismes sont conscients que le problème de la faim se doit d'être répondu de manière plus progressive, le rôle des organismes dits curatifs demeure central puisque ceux-ci répondent aux besoins quotidiens des citoyens en situation d'insécurité alimentaire. Les organismes et les gens qui y travaillent sont au courant de la teneur systémique de l'insécurité alimentaire, mais trop peu d'entre eux confirment que les façons de répondre se doivent d'être

davantage dans la prévention. Ensuite, il serait également pertinent que les missions des organismes incluent davantage les quatre priorités de la justice alimentaire (identification des inégalités engendrées par le système alimentaire, la volonté d'améliorer l'accès alimentaire, modification des différentes phases de la chaîne alimentaire, développer la réappropriation des différentes phases de la chaîne logistique par les citoyens). Bref, même si l'agenda des organismes est parfois limité par diverses contraintes et que leurs projets peuvent être bien différents sur papier que dans le discours des intervenants, les lignes directrices des organismes auraient avantage à être précisées et à être plus radicales dans leur propos pour envoyer des messages clairs à la fois aux autorités et aux citoyens révélant qu'il est possible d'agir avec de petites actions et que celles-ci doivent être encouragées. Il pourrait être bénéfique d'inscrire ces priorités par écrits dans les objectifs à atteindre des organismes de façon à les encourager à suivre l'évolution de ces visées ce qui ferait avancer ces luttes plus rapidement et par le fait d'améliorer l'accès alimentaire à Montréal-Nord.

Notre typologie permet de mieux comprendre le portrait actuel du paysage de l'aide alimentaire et de répondre aux flous dans la littérature concernant les différents types de pratiques. Suite à l'analyse du paysage alimentaire et des solutions proposées par les acteurs du milieu communautaire, nous pensons que le meilleur type d'intervention qu'il est possible d'entretenir à Montréal-Nord est celui qui s'attarde au problème de la faim en réfléchissant aux causes en amont et donc celles-là mêmes issues du système alimentaire. Plusieurs organismes dans le quartier tentent déjà de mettre sur pied un système alimentaire alternatif, d'emprunter d'autres voies, de développer l'autonomie des résidents. Plusieurs confirment que de leur point de vue le système alimentaire est à revoir.

Chapitre 3 : Quelles alternatives ?

Oui, il y a un travail à faire sur l'accès géographique. Le problème c'est qu'il faut que les gens aient de l'argent pour s'acheter des fruits et légumes. L'accès économique est le problème dans le quartier. Le fait de juste travailler sur l'accessibilité géographique ne règlera pas le problème. (Participant 5, 23 octobre 2018)

Nombreux sont les acteurs qui croient, comme Caroline Marier, membre de la direction régionale de santé publique de Montréal, que « des actions plus structurantes, entre autres au niveau du revenu », seraient primordiales pour améliorer l'accès à l'alimentation (Gobeil, 2019). Il faut que les gens disposent d'un pouvoir d'achat suffisant pour s'acheter une alimentation adéquate. L'accès à l'alimentation et la justice alimentaire sont fortement tributaires de la capacité des individus à échapper à la pauvreté. L'accessibilité économique à l'alimentation apparaît donc comme un déterminant central dans l'analyse de l'accessibilité alimentaire à Montréal-Nord. C'est également cette dimension qui nous porte à croire que les causes structurelles de la faim se doivent d'être adressées en priorité, car malgré une augmentation du nombre d'initiatives communautaires et un mouvement alimentaire qui se radicalise progressivement, le problème de l'accès à l'alimentation demeure à Montréal-Nord.

Afin de mieux comprendre les causes structurelles de la faim à Montréal-Nord, ce chapitre propose de défendre l'argument selon lequel la résolution de l'insécurité alimentaire à Montréal-Nord doit passer par l'adoption d'une vision nouvelle au sujet du système alimentaire afin d'envisager des alternatives réalistes et appliquées au contexte de l'arrondissement. À la lumière de nos observations sur le terrain, des réflexions qui ont émergé de notre typologie et de notre compréhension de l'insécurité alimentaire à Montréal-Nord, nous sommes d'avis que l'approche traditionnelle du haut vers le bas, paternaliste et curative n'est pas efficace, car elle ne propose pas de s'attaquer aux causes structurelles. L'une des approches conceptuelles qui nous semblent intéressantes pour envisager des alternatives à Montréal-Nord est celle de la démocratie alimentaire. Le chapitre se terminera donc avec une réflexion sur cette approche et sur ces possibles applications. Mais avant d'en arriver à cette discussion, nous aborderons premièrement

la manière dont se traduit le droit à l'alimentation, un droit limité soutenu par des institutions qui ne suffisent plus.

Le droit à l'alimentation

Sur le plan international, il est attendu que les États respectent le droit des citoyens à avoir accès en tout temps à une alimentation de qualité suffisante autant sur le plan physique que sur le plan économique de façon permanente et libre. Il s'agit de l'un des droits consacrés à l'article 11 du PIDESC et certains des éléments qui le composent apparaissent dans plusieurs traités internationaux de protection des droits de l'homme. Il apparaît également à l'échelle régionale, dans certaines ententes toujours en lien avec les droits de l'homme (e.g. le Protocole San Salvador) ainsi qu'à l'échelle nationale dans plusieurs constitutions (Golay, 2011:15-6) Bref, il s'agit d'un droit humain reconnu par tous les États membres du « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels » (PIDESC). Ces États signataires dont le Canada fait partie se sont engagés à protéger ce droit et à tout faire pour le réaliser (Golay, 2011:106).

Le droit à l'alimentation se réalise lorsque chaque individu d'une population connaît une situation de sécurité alimentaire. Puisqu'il est signataire du PIDESC, le Canada se doit théoriquement de donner effet à ce droit. Il est aussi de son devoir de garantir, de respecter, de faciliter et de protéger un accès adéquat à l'alimentation. Il est du ressort du Canada de s'engager au maximum de leurs ressources afin de s'assurer que toute personne ait accès à un niveau de vie suffisant pour répondre à ses propres besoins fondamentaux et à ceux de sa famille ce qui inclut l'accès à de la nourriture. Il faut également rajouter à cette liste que les pays signataires doivent s'abstenir d'adopter des mesures qui pourraient faire obstacle à la réalisation de ce droit. Par exemple, selon ce principe le Canada ne pourrait pas adopter une nouvelle loi ou modifier drastiquement un programme social s'il est prouvé que cette modification risque d'affecter l'accès alimentaire (Golay, 2011:104-7)

Toujours sur le plan théorique, pour donner effet au droit, le Canada devrait avoir à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les méthodes de production, de conservation, de distribution des denrées alimentaires et par ces modifications pour « assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins, compte tenu des problèmes qui se posent tant aux pays importateurs qu'aux pays exportateurs de denrées alimentaires » (Golay,

2011:109). Évidemment, il existe un grand décalage entre la théorie et la pratique du droit à l'alimentation, mais le fait que ces principes soient écrits dans un certain nombre d'ententes internationales et régionales et dans certaines constitutions soutient l'idée qu'un minimum d'accès alimentaire devrait être assuré par l'État. Selon cette interprétation, il est également être de la juridiction du gouvernement fédéral d'établir un salaire minimum suffisant afin de s'assurer que tous les travailleurs soient aptes à s'alimenter par leurs propres moyens, mais aussi de s'assurer que ce minimum légal soit respecté dans les conditions de travail. Il y a donc des moments où des éléments de ce droit sont effectifs. Enfin, sa concrétisation passe par les quatre dimensions de l'accès alimentaire (voir Chapitre 1) (Golay, 2011:104-7; Vivre en ville, s. d.). C'est donc que le droit à l'alimentation se matérialise presque uniquement à travers les initiatives de justice alimentaire.

Il devient légitime dans ce contexte de se questionner sur ce qu'apporte réellement le droit à l'alimentation. Selon notre compréhension, celui-ci se concrétise par le fait que les initiatives de justice alimentaire, plutôt que l'État, comblent les besoins en matière d'accès à l'alimentation dans l'arrondissement et c'est d'ailleurs pour cette raison que l'on remarque une augmentation du nombre d'initiatives partout au pays (Les banques alimentaires du Québec, 2018). Malgré l'augmentation du nombre d'initiatives alimentaires, le cas de Montréal-Nord fait malheureusement la triste démonstration que l'État ne remplit pas ses obligations envers le droit à l'alimentation et que les acteurs communautaires sont les seuls qui ont une réelle portée sur la matérialisation de ce droit (Golay, 2011:106-9; Participant 6, 23 octobre 2020). Le droit à l'alimentation n'est en vérité que symbolique, car malgré les bons coups des initiatives de justice alimentaires et les effets positifs que leurs différents projets apportent à la communauté Nord-montréalaise, on remarque que le taux d'insécurité alimentaire demeure élevé pour un tel quartier métropolitain du Canada. Bien que celles-ci se renouvellent, se diversifient et se radicalisent de plus en plus, l'accès à l'alimentation autant dans la métropole que dans l'arrondissement reste encore inéquitable.

Les différentes formes de justice alimentaire du milieu communautaire contribuent certainement à faire une différence en offrant des services variés allant du dépannage d'urgence aux ateliers d'initiations au jardinage urbain, en limitant le plus possible la hausse du taux d'insécurité

alimentaire dans le quartier et en offrant des alternatives au système alimentaire de Montréal-Nord. Bien que les taux s'améliorent pour certaines années, nous remarquons tout de même une continuité du problème. Le taux de prévalence d'insécurité alimentaire totale³⁸ de la MRC de Montréal est passé de 10.4% en 2007 à 12.7% en 2014³⁹ (Tarasuk et al. 2016:16). Une forte proportion (18%) des ménages montréalais aurait manqué ou aurait connu des craintes de manquer de nourriture en 2014, comparativement à 13% si on compare avec la population de la province québécoise (Blanchet et al. 2014). De plus, on apprenait dans une étude du CSSS d'Ahuntsic et de Montréal-Nord que 30.4% des ménages de Montréal-Nord vivent avec un budget qui se situe sous le seuil de faible revenu tout en habitant dans un environnement offrant un accès nul ou négligeable à une saine alimentation (Bertrand et al. 2014). Le problème de la faim persiste toujours dans la métropole québécoise et à Montréal-Nord. On remarque également que le niveau de dépendance développé par les citoyens envers ces différents services offerts par les initiatives reste toujours aussi élevé, ce qui constitue en soi un risque puisque les organismes communautaires sont aux prises avec des manques de financement constant ce qui n'est pas rassurant pour la pérennité de ces services (Participant 5, 23 octobre 2018; Participante 7, 26 octobre 2018).

Le fait que le Canada dispose encore d'un taux de 8,7% de ses ménages qui sont touchés par l'insécurité alimentaire pour la période 2017-2018 montre bien que le droit à l'alimentation n'est pas protégé. Il en est de même à l'échelle métropolitaine de Montréal qui disposait d'un taux d'insécurité alimentaire marginale de 18.1% en 2012 et d'un taux d'insécurité alimentaire de 13.6% en 2016. L'augmentation constante du nombre de citoyens qui ont recours aux services des banques alimentaires du pays qui ne fait qu'augmenter depuis une dizaine d'années est également un bon exemple que le droit à l'alimentation a ses limites et qu'il demeure précaire. En fait, le droit à l'alimentation existe et assure un minimum aux populations, mais il s'effrite de plus en plus au pays et les problèmes d'accès alimentaire à Montréal-Nord en constituent la

³⁸ Ce pourcentage combine les trois types d'insécurité alimentaire apportés par Valerie Tarasuk (2016), soit l'insécurité alimentaire grave, modérée et marginale (Tarasuk et al. 2016).

³⁹ Le plus récent rapport de l'Institut de recherche en insécurité alimentaire de l'Université de Toronto ne nous fournit des données que jusqu'à l'année 2014.

preuve (Gouvernement du Québec, 2016; Les banques alimentaires du Québec, 2018; Tarasuk et al. 2016).

Cet effritement est dû à un certain nombre de causes plus structurelles et l'une d'entre elles est reliée au changement de paradigme économique qui s'est implanté dans la majorité des pays occidentaux à la fin des années 1970. Depuis cette époque, les flux de circulation de biens et de services rendant possible la consommation alimentaire des populations, sont de plus en plus teintés par une logique néolibérale. L'affirmation de ce discours néolibéral s'est entre autres traduit par des politiques de libération des échanges et une acceptation généralisée des avantages du libre marché et de la liberté de concurrence au sein du système alimentaire. La période qui suit est caractérisée principalement par l'idée que le marché devienne le régulateur du secteur alimentaire, car celui-ci promettait d'offrir une « supposée » neutralité (Paradis, 2011:5). Un nouveau type de concurrence est donc apparu sur les marchés alimentaires canadiens et québécois ce qui a généré un déplacement du pouvoir vers d'autres acteurs que l'État, lui-même forcé de s'adapter pour donner suite à l'ouverture de ce marché sur le reste de l'économie mondiale (Paradis, 2011:18-9). Le problème est que cette nouvelle ère néolibérale amène son lot de conséquences notamment sur le plan de la sécurité alimentaire des populations.

Originellement, un domaine entre les mains des États, cette sécurité alimentaire s'est retrouvée soumise au marché économique. Au courant des années 1980 et 1990, de nombreux pouvoirs dont celui de quelques firmes transnationales par exemple, ont commencé à influencer de manière prononcée, ce marché économique mondial. Ces firmes transnationales ont donc obtenu de plus en plus de poids dans les décisions qui concernaient le secteur alimentaire à partir de cette époque et celui-ci est rapidement devenu de plus en plus concentré autour d'un faible nombre d'acteurs privés qui s'orientent tous davantage sur la « grande distribution » que sur la réduction de la faim (Howard, 2016; Paradis, 2011:5).

Ces circuits empruntés par les produits alimentaires fluctuent selon les modulations du marché et non selon les besoins des citoyens ce qui a réduit le pouvoir d'intervention de l'État au bénéfice de celui du marché économique. L'État s'est désengagé de ses responsabilités publiques d'assurer que tous aient bel et bien un accès alimentaire satisfaisant, responsabilité qu'il avait pourtant décidé d'honorer en signant le PIDESC. Les modifications apportées à notre système

alimentaire ont donc modifié les stratagèmes des entreprises maintenant devenus des acteurs incontournables. Leur rôle réoriente davantage le système alimentaire vers une concentration du capital entre les mains des mêmes acteurs, et ce, principalement dans le secteur de la distribution alimentaire (Deneault, 2013:11-2; Larouche, 2018; Ulysse, 2014). Le développement de petites et moyennes entreprises ou d'organismes communautaires œuvrant par exemple sur la distribution alimentaire au sein de Montréal-Nord, fait face à de grands acteurs qui eux, distribuent à l'échelle mondiale et qui ont accès à une grande quantité du même produit pour beaucoup moins cher. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a mené à la formation du groupe d'achat « Panier Futé » à Montréal-Nord, un bon exemple d'initiative qui permet au citoyen de pouvoir mettre la main sur le même produit pour un prix compétitif. La coopérative offre une réponse à l'une des conséquences du changement de gouvernance alimentaire (Martorell, 2017:13-4; Participant 5, 23 octobre 2019).

En ce qui concerne le contexte québécois, Martorell (2017) insiste sur la période plus précise du début des années 2000 pour parler d'un tournant néolibéral de la gouvernance alimentaire. Selon lui, c'est plus précisément durant ces années que l'on assiste à la réduction du pouvoir du secteur public et plus largement à celui de la société civile au profit d'un nombre croissant d'interventions plus importantes de la part du secteur commercial et des entreprises privées (Martorell, 2017:2-3). Pour l'auteur, après 2000, le gouvernement du Québec n'est plus à la défense de l'intérêt public, il répond davantage aux intérêts du marché (Martorell, 2017:13).

Ce changement de paradigme a aussi mené à ce que Lesemann (2014) appelle la marchandisation de toutes les sphères de la société notamment celles de l'alimentation et du travail. Autrement dit, nous avons assisté à l'entraînement forcé des activités et des relations sociales en lien avec le marché du travail ou avec l'alimentation dans une philosophie marchande (Lesemann, 2014:91). Ce changement de mentalité s'est aussi effectué sur le plan de la représentation collective de la solidarité dans nos communautés. Depuis les années 1980, la majorité des États sont passés d'un modèle de gouvernance alimentaire plus social-démocrate à un mode de gestion plus entrepreneuriale (Deneault, 2013). Il est vrai que de telles interventions de l'État québécois étaient plus notables à partir des années 1960, pendant la Révolution tranquille. L'objectif premier de ces nouvelles mesures était de garantir à tous et chacun un niveau de vie décent, mais aussi de renouer avec l'espoir de créer une possible collectivité solidaire et indirectement une

possible forme de citoyenneté alimentaire (Ducharme, 2018:24). Le problème est qu'avec l'éclatement de la « société salariale » issue de cette période fordiste, nous sommes graduellement passés d'une solidarité collective assurée par l'État que l'on concevait à travers nos droits de citoyens, à une solidarité conçue davantage comme des ressources qui se doivent d'être méritées. Plutôt que de défendre la relation entre le travail salarié et les capacités financières dont disposent les ménages en protégeant par exemple des normes de travail et des salaires avantageux pour les travailleurs, nos gouvernements se sont mis à intervenir de plus en plus en faveur du marché en privatisant et en flexibilisant les formes de travail.

Selon nous, le problème le plus criant par rapport à ce changement de philosophie concerne les citoyens plus vulnérables. On peut penser à ceux qui dépendent d'un programme de protection sociale, à ceux qui occupent un emploi informel ou encore aux nombreux travailleurs aux prises avec des complications dues à un pouvoir d'achat de plus en plus limité. Ces citoyens se retrouvent de plus en plus limités dans leurs choix de consommation et dans leur capacité à se nourrir sans compter que ces écarts contribuent à augmenter encore plus la déconnexion entre les citoyens et leur nourriture (Martorell 2017:13-4; Paradis, 2011:1-4).

Comme nous l'avons déjà expliqué dans ce mémoire, le système alimentaire est générateur d'inégalités ethniques, de genre et de classes. Ces réalités apparaissent comme des barrières à l'accès à l'alimentation saine et abordable dans certains espaces urbains. Certains quartiers centraux ou péri-centraux tels que Montréal-Nord sont plus susceptibles d'être moins bien desservis sur le plan de l'offre alimentaire. En plus du fait que l'arrondissement ait connu plusieurs vagues d'immigration importantes dans son histoire, celui-ci était caractérisé dès 2012 par une population composée à 41,7% de personnes immigrantes, une proportion qui grimpe à 67%⁴⁰ en 2019. De plus, après avoir analysé les caractéristiques socio-économiques du quartier (Chapitre 1), nous sommes en mesure d'affirmer que ce dernier est également marqué par un taux élevé de citoyens vivant sous le seuil de faible revenu, une dynamique que Dario Enriquez Santibanez (2018) attribue au fait que certains groupes, dans ce cas-ci les nouveaux arrivants, subissent les conséquences d'une marginalisation constante sur le marché du travail. Ces derniers se voient gênés dans l'exercice de leur pleine citoyenneté puisqu'ils se retrouvent la plupart du

⁴⁰ Il est à noter que cette statistique inclut aussi les personnes issues d'une famille dont les parents sont immigrants.

temps au bas de l'échelle salariale (Centraide du Grand Montréal, 2020; Enriquez Santibanez, 2018:18-9; TQNM, 2019:20).

Si les bienfaits des initiatives de justice alimentaire ne suffisent pas à améliorer considérablement l'accès à l'alimentation et que nous assistons de plus en plus à un effritement du droit à l'alimentation, peut-être que certains facteurs comme le changement de paradigme que nous venons de présenter, qui contribuent au problème d'insécurité alimentaire joue un plus grand rôle que nous l'avions prévu. Il faut donc se demander quels sont ces déterminants sociaux qui influencent le niveau d'insécurité alimentaire et comment ceux-ci peuvent-ils être adressés. Afin de les identifier, la prochaine section propose s'attarder sur deux principales institutions qui supportent le droit à l'alimentation : le marché du travail et le filet de sécurité sociale.

Le marché du travail

Toutes les variables susceptibles d'affecter le niveau de revenu des gens sont des déterminants de l'insécurité alimentaire à Montréal-Nord. On peut donc penser au marché du travail en incluant les stratégies d'entreprises et leurs effets sur celui-ci (Rastoin et Ghersi, 2010:19-20 et 58). Nous nous sommes attardés sur deux aspects qui composent le marché du travail et qui affectent l'accès alimentaire de Montréal-Nord : l'augmentation de la précarité chez les travailleurs québécois et l'augmentation du travail informel.

Selon nous, il revient à l'État de s'assurer que ce droit à l'alimentation soit respecté en soutenant un pouvoir d'achat suffisant aux travailleurs québécois pour subvenir à leurs besoins. Auparavant, l'un des moyens dont disposait l'État pour assurer un tel pouvoir d'achat était de jouer le rôle de protecteur ou d'arbitre entre les travailleurs et leurs employeurs. Il s'agit toujours d'un moyen que l'État possède, mais, suite à l'éclatement du compromis fordiste, les autorités ont également la fonction d'instaurer un nouvel ordre qui favorise davantage les entreprises, dans l'objectif de développer leur productivité et leur croissance économique sous prétexte de vouloir générer un plus grand nombre d'emplois (Ulysse, 2014:17; Ulysse et al. 2014:2). Ce changement de paradigme a modifié le marché du travail dans ce domaine en le rendant de plus en plus précaire, changeant et temporaire. Le voilà maintenant mené par l'idée d'atteindre la croissance économique combinée à l'obsession d'une perpétuelle quête de profits, car c'est aussi ce qui guide dorénavant les entreprises et aussi les États (Ulysse et al. 2014:1-2).

Avec cette philosophie, nos dirigeants politiques et économiques valorisent toute transformation permettant une productivité optimale, ce qui leur permet de s'afficher parmi les plus compétitifs, et ce, même si les travailleurs en sont affectés. Par ses politiques relatives à l'emploi, l'État a joué un rôle majeur dans le processus de précarisation de nombreux salariés en permettant aux entreprises d'avoir recours à certaines stratégies telles que la délocalisation d'entreprises par exemple. À travers ces visées de relance de l'emploi et de croissance économique qui domine le paysage politique des années 1980 et 1990, l'État a entre autres mis sur pied des politiques de flexibilisation de la main d'œuvre qui font en sorte que les grands acteurs économiques peuvent s'ajuster aux incertitudes en modifiant leur mode de production, mais surtout en modifiant leur gestion de la main d'œuvre. On peut penser au nombre grandissant d'emplois contractuels ou à temps partiel. L'État s'efface pour devenir un régulateur de croissance. La conséquence la plus directe de cette nouvelle façon de penser est que l'accès à un travail rémunéré ne garantit plus nécessairement un revenu suffisant pour échapper à la pauvreté (Ulysse, 2014:18; Ulysse et al. 2014:1-2). Pour illustrer cette dynamique, il ne suffit que de s'attarder sur l'échelle de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal où le nombre de travailleurs pauvres a augmenté de 21% entre 2001 et 2006 et de 7.1% entre 2006 et 2012 (Leloup et al. 2016:10-1).

Ce changement de paradigme se traduit aussi par un accroissement du nombre d'emplois précaires⁴¹. Lors de la décennie 2008-2018, le nombre de Canadiens occupant un emploi considéré comme précaire a progressivement augmenté de 14% (Fleury et Cahil, 2018). À titre d'exemple, le taux d'emploi atypique précaire au Québec est passé d'environ 10% en 1976 à 38,2% en 2011. Ces emplois sont la plupart du temps occupés par des femmes, des jeunes et des aînés et se sont également ces mêmes travailleurs qui ont recours aux différents organismes communautaires pour s'alimenter. De toute la province, c'est à Montréal que l'on observe la plus grande concentration d'emplois et d'entreprises. Une proportion de 18% du total de ces emplois à l'échelle de l'agglomération de Montréal était des emplois à temps partiel en 2018. À

⁴¹ Comme l'OIT, nous considérons les emplois n'offrant pas de possibilités d'avancement en termes de carrière, de conditions ou de protections intéressantes (assurances, régimes de retraite, etc.) ou des droits suffisants. On y inclut le travail fait en sous-traitance, les contrats temporaires et le travail à temps partiel involontaire, mais aussi toute forme de travail informel. Nous les considérons comme des emplois plus précaires que d'autres puisque ces individus doivent habituellement composer avec une certaine insécurité financière et davantage d'incertitude face à leur revenu futur (Fleury et Cahil, 2018).

Montréal-Nord, on calculait pour l'année 2010 que 19% des travailleurs occupaient un emploi à temps partiel et que 7% se considéraient comme des travailleurs autonomes. Ce nombre de travailleurs à temps partiel a monté jusqu'à 58% en 2015. Le nombre de travailleurs autonomes a lui aussi augmenté pour atteindre la barre des 9% de la population active (Montréal en statistiques, 2014:16-7, 2019a:8, 2019b:12-3). Pour le sociologue Pierre-Joseph Ulysse, cette augmentation impressionnante du nombre d'emplois précaires s'explique par la combinaison de deux processus survenus dans les deux dernières décennies, soit la précarisation de l'emploi et la paupérisation de la population active travaillant à bas salaire. Le pouvoir d'achat des individus et des ménages québécois a connu un plafond en 1977, une marge de manœuvre que les citoyens n'ont jamais retrouvé depuis. C'est aussi ce qui nous fait croire que le consensus social selon lequel travailler permet de subvenir à nos besoins en tant que citoyens s'effrite de plus en plus en raison de cette restructuration du marché du travail (Rioux, 2019:46; Ulysse, 2014:15-6).

Outre le fait qu'elle ait mené à un accroissement des inégalités socio-économiques au Québec, notamment en matière d'accès à l'alimentation, l'augmentation de la précarité due à la restructuration du marché du travail donne lieu à quatre principaux constats. Tout d'abord, les travailleurs québécois ont moins de ressources financières pour subvenir à leur alimentation même si ceux-ci sont plus productifs au travail. Notons également que le coût des loyers est de plus en plus élevé ce qui ajoute une pression supplémentaire sur les ménages montréalais. Deuxièmement, cette même dynamique traduit le fait que la redistribution de cette richesse produite par les travailleurs n'a pas lieu, ce qui accentue les inégalités sociales à toutes les échelles notamment à celle des arrondissements. Comme nous venons de le montrer, le taux d'emplois à temps partiel à Montréal-Nord est passé de 19% (2010) à 58% (2015) en seulement 5 ans. De plus, le revenu médian de l'arrondissement avant impôt pour 2015 était de 22 652\$. À titre comparatif, le seuil de faible revenu établi par Statistiques Canada pour la même année était de 21 359\$ (Montréal en statistiques, 2019b:12 et 16). Le troisième constat est que ces dynamiques exercent une pression supplémentaire sur le milieu communautaire déjà surchargé, car les travailleurs de plus en plus appauvris se tourneront vers diverses formes d'aide coordonnées par le milieu communautaire (Participant 6, 23 octobre 2018). Dernièrement, l'augmentation de la précarité des travailleurs brime le droit à l'alimentation et à la citoyenneté alimentaire de ces derniers en limitant leur marge de manœuvre. Un État capable de planifier son

marché alimentaire de façon à permettre aux individus de pratiquer une forme de citoyenneté alimentaire pourrait permettre que le droit à l'alimentation de ces mêmes citoyens soit réellement respecté, car en ce moment ces droits sont bafoués et brimés par les capacités financières limitées des citoyens.

Dans un deuxième temps, le marché du travail renferme une autre dynamique qui montre que l'idée que le travail salarié permet aux citoyens de subvenir à leurs besoins et d'exercer leurs droits n'est plus adéquate. Il s'agit du travail informel. Selon une étude réalisée en 2009, si on tenait compte des revenus non déclarés par les citoyens, la proportion de l'économie souterraine⁴² représenterait plus de 20% du PIB du Canada pour cette même année (Fortin, Lacroix, et Pinard 2010:464, cité dans Lesemann, 2014:100). Dans le cadre de cette réflexion, nous avons recours au concept d'informalité pour parler de l'emploi informel. On pense ici à tout emploi qui n'est pas soumis à une législation du travail ou à l'impôt sur le revenu, ce qui fait en sorte que les travailleurs concernés ne peuvent donc pas profiter d'aucune protection sociale ni d'aucun droit relatif au marché de l'emploi. Si l'on se fie à la définition de l'ILO (2018), on considère également tous les travailleurs indépendants travaillant dans la production de biens destinés exclusivement à l'usage final propre de leur ménage comme du travail informel. Le travail informel occupe un pourcentage de 40% du marché du travail à l'échelle des Amériques et il représente 17.7% du marché en Amérique du Nord (ILO, 2018:13).

Au Canada, les citoyens qui occupent un emploi informel décident de se priver de conditions de travail décentes parce que le travail salarié qu'ils occupent ne suffit pas à combler leurs besoins fondamentaux. Dans les pays minoritaires, c'est depuis les années 1980 que l'on observe une augmentation constante de l'informalité (ILO, 2018; Lesemann, 2014:100). Deux éléments contribuent à la croissance de l'économie informelle : l'affaiblissement des régulations nationales et le changement de vision des autorités et des institutions envers la logique de l'échange. L'informalité est maintenant, elle aussi, influencée par la recherche constante du profit et par la logique marchande néolibérale, ce qui mène malheureusement à de nombreuses pratiques de corruption et de nombreux comportements illégaux (Lesemann, 2014:100-1). Source d'enrichissement pour certains, l'économie informelle est surtout le moyen de survie pour

⁴² L'économie souterraine correspond généralement « au total des revenus générés par la production de biens et services dissimulés aux autorités gouvernementales » (Fortin, Lacroix, et Pinard, 2010:464).

des milliers de travailleurs. En ce sens, l'augmentation du travail informel est un déterminant social de l'insécurité alimentaire, car il est une composante du marché du travail (Lesemann, 2014:105).

Bien que l'on retrouve principalement les emplois informels dans le secteur agricole, ils sont de plus en plus présents dans le secteur des services et de la restauration, des domaines tous caractérisés par leur rapport avec l'alimentation (Lesemann, 2014:98). Au Canada, le travail informel est surtout exécuté par des citoyens en marge de la société salariale ou de l'État providence, ceux-là mêmes qui vivent déjà certaines inégalités d'accès à l'alimentation comme les nouveaux arrivants, les jeunes, les travailleurs pauvres, les assistés sociaux, les femmes et, de plus en plus, les retraités (Lesemann, 2014:98).

Quoi qu'il en soit, une grande majorité des travailleurs informels font partie de la masse de travailleurs qui ne gagnent pas un revenu suffisant pour subvenir à leur alimentation et seule une faible proportion d'entre eux réussissent à gagner un salaire adéquat. C'est donc la preuve que l'emploi informel devient de plus en plus une stratégie de survie nécessaire même dans les territoires qui disposent de filets de sécurité sociale comme celui du Québec (Lesemann, 2014:100). Pour terminer, les travailleurs informels sont considérés comme pauvres sur un autre plan, soit celui de leur capacité à agir individuellement et collectivement dans la vie démocratique, vu leur marginalisation par rapport à la société salariale. C'est en ce sens que nous considérons qu'ils constituent une population vulnérable pour qui le droit à l'alimentation est menacé (Yerochewski, 2014:157).

Une fragilisation des programmes de protections sociales

Dans un troisième temps, cette rupture du compromis fordiste accélère une inversion des priorités dans le rapport entre le politique et les commerçants. Ce changement se traduit la plupart du temps par une réduction des protections offertes par les employeurs aux salariés (Ulysse et al. 2014:2). Pourtant, pour que le droit à l'alimentation soit respecté, l'État se doit d'assurer un système de protections sociales qui assiste les nombreux travailleurs précaires, mais aussi les citoyens qui sont dans l'impossibilité de travailler pour qu'ils soient eux aussi en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires. C'est dans cette optique que le gouvernement québécois entreprend dans les années 1960 d'adopter les principes de l'État-providence.

Cependant, il faut nous rappeler qu'à ses balbutiements, cette révolution tranquille n'est pas nécessairement pensée pour lutter directement contre la pauvreté, mais plutôt pour donner accès à un revenu de travail, pour garantir le plein emploi ou encore pour couvrir les risques sociaux des individus plus vulnérables.

À partir des années 1980, le changement de paradigme économique mondial a fait en sorte que ce filet de protection pour ces mêmes citoyens plus vulnérables s'est progressivement effrité. L'un des exemples les plus frappants est celui de l'attribution de l'aide sociale au Québec. C'est dans les années 1960 que le gouvernement du Québec met sur pied un service d'aide sociale universelle afin de s'assurer que chaque citoyen ait accès à des moyens financiers suffisants pour répondre à leurs besoins fondamentaux (Ducharme, 2018:24). Dès les premières années les autorités tentent toutefois de décourager les bénéficiaires en offrant des prestations plus faibles que le salaire minimum et bien en deçà du seuil de faible revenu. Pourtant, « l'établissement de l'aide sociale participait d'un projet de société sans précédent : créer une collectivité solidaire dans laquelle nul ne serait laissé de côté, peu importe les circonstances » (Ducharme 2018:21). L'État québécois, en diminuant le montant des prestations afin de rendre le marché du travail plus attrayant, a activement participé à l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres qui ont peu ou pas d'espoir de gagner beaucoup plus que le salaire minimum. Cette logique est évidente dans le projet de loi 70, adopté en 2016, qui oblige les nouveaux demandeurs d'aide sociale de participer à un programme de réinsertion sans quoi ces derniers n'obtiennent pas la prestation mensuelle complète (Ducharme, 2018:19-22).

Nombreux sont les partisans d'une telle approche dans la population, car selon beaucoup de gens, trop de prestataires profitent de ce service et ceux-ci représentent un fardeau pour l'État. Toutefois, l'aide sociale fait partie d'un ensemble de services qui composent un filet de sécurité sociale et qui existent afin que tous et chacun dispose d'une chance égale de s'épanouir. Cette chance égale pour tous devrait être perçue comme un droit incontestable et c'est ce que certains auteurs tels qu'Olivier Ducharme (2018) tentent de défendre en décrivant ce changement de paradigme. Depuis la naissance du programme d'aide sociale, les autorités octroyaient un support financier selon les besoins des prestataires de ce service, ce que l'on peut qualifier de politique du « welfare ». Plus on se rapproche de la période actuelle, plus l'État adopte une

approche dite de la contrepartie⁴³, qui privilégie une allocation distribuée en échange d'un travail, d'une formation ou d'autres activités. C'est aussi ce qui explique qu'aujourd'hui, on se retrouve avec une importante différence entre le revenu annuel assuré par ce service de l'État et le montant nécessaire pour vivre, basé sur la mesure du panier de consommation (MPC)⁴⁴ (Ducharme, 2018:13-15, 17-21).

Ce changement d'approche de la part des gouvernements se reflète à l'échelle des individus, car il affecte la qualité de vie des gens en augmentant la pression et le sentiment d'urgence qui plane déjà sur les communautés afin que ces individus sortent le plus rapidement possible de leur situation « d'assistés ». Cette dynamique marginalise ces citoyens qui sont souvent déjà stigmatisés, car elle fait en sorte d'amplifier l'image péjorative associée au fait d'être prestataire de l'aide sociale comme si ces individus étaient des citoyens de seconde classe ou en liberté surveillée (Ducharme, 2018:15-6). On peut d'ailleurs remarquer assez facilement que depuis que le parti libéral a été porté au pouvoir du Québec au début des années 2000, cette vision selon laquelle il fallait rediriger le plus grand nombre possible d'assistés sociaux vers le marché du travail a effectivement fait en sorte de diminuer le nombre de ménages moyen prestataires du programme d'assistance sociale du Québec. À l'échelle de la province, ce dernier est passé de 335 493 ménages en 2010 pour atteindre 273 094 ménages en 2020 alors qu'à l'échelle de la région de Montréal, il est passé de 111 235 à 87 454 ménages durant la même période (MTESS, 2020:6 et 19). De plus, si au total, 15.5% des revenus de la population de l'île de Montréal dépendent de transferts gouvernementaux⁴⁵ pour l'année 2015, cette proportion augmente jusqu'à 28.5% des revenus de la population de Montréal-Nord pour la même année. À titre comparatif, seuls les arrondissements de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et de Saint-Léonard

⁴³ Selon Olivier Ducharme (2018), il y aurait une version dure et une version douce du concept de « workfare ». Au Québec, ce concept fait la plupart du temps référence aux nombreuses incitations à participer aux différents programmes de réinsertion à l'emploi ou de retour aux études ce qui correspond davantage à la version douce du terme. L'auteur préférera d'ailleurs avoir recours à une expression qui lui paraît un peu plus neutre soit celle de « politique de contrepartie » pour décrire ce nouveau régime d'assurance sociale (Ducharme, 2018).

⁴⁴ La mesure du panier de consommation est un indice qui sert à calculer un montant approximatif associé aux différents besoins de base des citoyens (l'alimentation, le logement, l'habillement, les transports, etc.). Cet indice est habituellement repris comme un niveau minimal de revenu que les gens devraient avoir. Par exemple, la MPC est établie à 18 238\$ pour l'année 2018, par le Gouvernement du Québec (Ducharme, 2018:18).

⁴⁵ Les transferts gouvernementaux englobent tout un éventail de programmes dont ceux de l'assurance-emploi, le régime de pensions du Canada, le régime des rentes du Québec, le programme de sécurité de la vieillesse, les prestations fiscales pour enfants, le programme d'assistance sociale et plusieurs autres (Statistique Canada, 2005).

obtiennent des taux qui dépassent les 20%, mais sans jamais atteindre la barre des 25% (Gagnon et al. 2015:27; Montréal en statistiques, 2019:172).

La diminution du nombre de prestataires de l'aide sociale s'observe dans la majorité des arrondissements de l'île de Montréal. C'est d'ailleurs entre 2007 et 2013 que l'on enregistre les plus importantes baisses du nombre de prestataires. Cependant, les territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de Mercier, de LaSalle et de Montréal-Nord ont connu une augmentation du nombre d'individus ayant recours à ce programme, le territoire du CLE de Montréal-Nord figurant au premier rang de ce triste tableau. Le nombre de citoyens qui dépendent du programme d'assistance sociale à Montréal-Nord a augmenté de 2.2% entre mars 2007 et mars 2013, alors que pour le reste de l'île de Montréal, ces mêmes effectifs ont plutôt diminué de 8.2% pour la même période. Le territoire du CLE de Montréal-Nord se retrouvait au premier rang devant les autres CLE de la région métropolitaine en 2013 par rapport à son nombre de citoyens bénéficiant de ce type d'aide financière. D'ailleurs, plus de 50% des bénéficiaires de l'aide sociale de l'arrondissement étaient des femmes. Le groupe d'âge qui a connu la plus grande augmentation d'effectifs était celui des 55 ans et plus. L'exercice pourrait aussi être fait avec d'autres programmes de sécurité sociale, notamment celui de l'assurance-emploi, car Montréal-Nord est aussi l'un des arrondissements où l'on retrouve les plus hauts taux de chômage (Ducharme, 2018:23; Gagnon, Apparicio, Mathon, et al. 2015:20-2; Gagnon, Apparicio, Rojas, et al. 2015:28, 36-8).

Tableau 9: Proportion des citoyens dont le revenu dépend des transferts gouvernementaux, 2005-2015

	Proportion de la population qui dépend des transferts gouvernementaux (%)		
	2005	2011	2015
Montréal	12,3	14,4	15,5
Montréal-Nord	23,6	28,1	28,5

Ces nouvelles pressions jumelées à la stigmatisation que vivent les citoyens dont le revenu est basé sur ces transferts gouvernementaux sont en fait d'importantes barrières à la réalisation de la démocratie alimentaire. Le fait que les citoyens Nord-Montréalais qui dépendent de programmes de protections sociales se retrouvent eux aussi dans une situation de plus en plus précaire constitue un vecteur de l'insécurité alimentaire dans le quartier. On assiste ainsi à un recul du droit à la protection sociale, du droit à une alimentation adéquate et, par conséquent du droit à la dignité humaine (Ducharme, 2018:21 et 23).

Encore une fois, les seuls défenseurs de ces programmes d'aide sont les organismes communautaires, qui sont les seuls acteurs reconnus pour considérer l'aide sociale et les autres programmes sociaux sur le même plan que l'éducation ou la santé comme constituants du filet de sécurité (Ducharme, 2018:21). Les revendications en matière d'alimentation ne sont pourtant pas farfelues, les acteurs en faveur de tels programmes sociaux demandent simplement que l'accès à l'alimentation soit détaché du marché économique ou du moins qu'elle passe par une garantie d'accès à un revenu permettant un niveau de vie digne et c'est également la visée première de ce mémoire. Nous nous devons collectivement d'adopter une nouvelle conception de ce rôle de l'État à travers laquelle la valeur de la qualité d'une vie humaine vaut plus que n'importe quel calcul économique (Ducharme, 2018:24).

Enfin, l'augmentation du nombre de travailleurs précaires, tout comme l'augmentation du travail et des pratiques dites informelles ainsi que l'augmentation de la pression exercée sur les citoyens qui dépendent des programmes de protections sociales, sont effectivement trois exemples bien concrets qui traduisent l'effritement du filet social et du marché du travail partout au Québec et plus précisément, à Montréal-Nord

De plus, la gestion entrepreneuriale de l'État fait obstacle aux initiatives communautaires et citoyennes pour améliorer la justice alimentaire. En plus de réduire l'accès aux diverses protections sociales, de diminuer la qualité de celles-ci et de ne plus intervenir dans le milieu du travail pour défendre les intérêts des travailleurs, l'État diminue d'année en année le financement des organismes communautaires qui tentent de rétablir une certaine justice alimentaire dans des quartiers comme Montréal-Nord. La manière d'octroyer du financement à ces organismes a subi de nombreuses mutations depuis 30 ans, ce qui fait en sorte que les organismes ont de plus en

plus de mal à répondre aux besoins du quartier. Par exemple, puisque les organismes obtiennent du financement par projet, seules certaines de leurs activités et de leurs projets sont financés. Cette dynamique pousse les intervenants en milieu communautaires à rechercher davantage de sources de financement pour que l'ensemble de leurs services puissent fonctionner, ce qui augmente le temps et le nombre de tâches administratives à effectuer au sein des organismes.

C'est surtout ce fardeau administratif qui augmente dans des milieux de travail où l'on retrouve peu de travailleurs salariés et où les conditions de travail restent faibles. Il s'agit aussi d'un élément qui pousse les organismes à mettre sur pied d'autres types d'activités qui s'éloignent progressivement de leur mission originelle. Les problèmes liés au financement de l'activité communautaire sont nombreux, il s'agit d'une des plus importantes raisons pour lesquelles les citoyens doivent se développer une autonomie de plus en plus grande face au système alimentaire, mais même face aux initiatives communautaires de leur quartier.

Vers une démocratie alimentaire

Dans un contexte où les institutions qui supportent le droit à l'alimentation peinent à assurer garantir la sécurité alimentaire aux citoyens à Montréal-Nord, et ce malgré un nombre relativement important d'initiatives de justice alimentaire dans le quartier, il convient d'explorer les alternatives au système alimentaire actuel. Nous avons vu que l'approche curative, qui s'articule généralement par des solutions allant du haut vers le bas, ne suffit pas à répondre au problème de la faim dans un contexte de précarité sociale et économique. À l'inverse, nous proposons une approche radicale permettant de s'attaquer à la racine du problème par la mise en place d'une véritable démocratie alimentaire. Cette approche préventive permet de repenser les finalités du système alimentaire à partir des besoins des citoyens. Le concept de démocratie alimentaire conçoit les mangeurs non pas comme des consommateurs passifs, mais comme des citoyens actifs capables de se réapproprier leur système alimentaire. Pour Paturel et Ndiaye (2019), la démocratie alimentaire « représente la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, dans la reconnexion entre celle-ci et l'agriculture [...] Il offre un cadre d'analyse dans lequel « les citoyens retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat. » (Paturel et Ndiaye, 2019). Il s'agit d'une approche conceptuelle qui propose une

réorganisation du système alimentaire en se fondant sur trois grands principes : la souveraineté alimentaire, la citoyenneté alimentaire et la justice sociale.

Tout d'abord, le principe de la souveraineté alimentaire correspond à l'idée que chaque peuple a le droit de déterminer son propre système alimentaire, c'est-à-dire ses propres méthodes de production et le choix des aliments produits (voir chapitre 2) (Noll, 2017:98). La souveraineté alimentaire, en mettant l'emphase sur la production, met de l'avant une autonomie productive à partir de laquelle une population est en mesure de se nourrir à partir de son territoire. Il s'agit aussi d'une question d'indépendance, puisque la souveraineté alimentaire, appliquée à l'échelle mondiale, implique l'absence de dépendance des peuples aux marchés pour se nourrir. Le concept soutient donc que pour atteindre la sécurité alimentaire, il est nécessaire de redonner le pouvoir et le contrôle du système alimentaire aux communautés surtout lorsque celles-ci ont été marginalisées par le système alimentaire. Le concept inclut également le fait que ce système alimentaire repensé implique de nouvelles relations sociales sans inégalités ni oppressions (Noll, 2017:98). Bien que le recours au concept survienne davantage dans des luttes en milieu rural, il peut aussi s'appliquer aux mouvements alimentaires urbains. L'approche de la démocratie alimentaire propose d'ailleurs de dépasser la binarité « urbain-rural » et de réintroduire la production alimentaire en ville. Il nous faut s'inspirer de cette idée de souveraineté pour réfléchir aux alternatives pour répondre aux besoins alimentaires sur le plan des structures de production.

À l'échelle de l'arrondissement, on retrouve déjà certaines initiatives qui permettent aux citoyens de prendre des décisions quant à la production alimentaire. On peut penser aux jardins communautaires de Montréal-Nord où les citoyens qui ont obtenu une parcelle de terre peuvent décider de ce qu'ils vont produire presque sans contraintes (les membres doivent planter une certaine quantité de fleurs et ils doivent produire plus d'une variété sur leurs parcelles pour contribuer à la protection de la biodiversité). Il y a aussi la coopérative ÉcoNord constituée d'une assemblée citoyenne dans laquelle les membres qui sont des citoyens décident de produire une certaine quantité de semis en serre, destinés aux citoyens de l'arrondissement. Enfin, la coopérative Panier Futé travaille avec des apiculteurs pour produire du miel sur les toits de certains édifices de l'arrondissement. Bien qu'elles opèrent sur le plan de la production alimentaire, ces initiatives ne s'inscrivent pas explicitement dans une perspective de souveraineté

alimentaire. Ces exemples constituent par contre une base pour construire de nouvelles alternatives avec lesquelles elles pourraient constituer un petit réseau alternatif. Il s'agit d'ailleurs de la vision à long terme d'un des intervenants qui aimerait développer davantage le système alimentaire pour tous (SAPT) (Participant 5, 23 octobre 2018).

Bien qu'il existe des initiatives liées à la production alimentaire à Montréal-Nord, celles-ci demeurent toutefois marginales. S'il est utopique de penser que le quartier pourrait un jour produire suffisamment de nourriture pour combler ses besoins, il est par contre tout en fait envisageable d'augmenter la production alimentaire du quartier. Plus largement, il convient de rappeler que le concept de souveraineté alimentaire doit être articulé non pas à l'échelle de l'arrondissement, mais à l'échelle provinciale, notamment par l'établissement de relations fortes entre le quartier et les producteurs locaux. Même si cette solution n'occupe pour l'instant que quelque mois par année, le développement de circuits courts et la mise en réseaux des ressources entre producteurs et organismes pourraient permettre de se diriger vers l'indépendance envers l'importation massive de denrées alimentaires. En ce sens, la souveraineté alimentaire s'inscrit en lien avec les formes radicales de justice alimentaire décrites dans notre typologie (tableau 8).

Le deuxième grand principe de la démocratie alimentaire est celui de la citoyenneté alimentaire. Le concept de citoyenneté alimentaire permet ainsi de politiser l'accroissement de la distance qui sépare les consommateurs et les producteurs sous le néolibéralisme. Le poète Wendell Berry fut l'un des premiers à parler de cette dualité « citoyen-consommateur » en faisant remarquer que les individus réfléchissaient de moins en moins à leurs choix alimentaires et qu'ils étaient de plus en plus déconnectés de la nature et donc de la production de leur nourriture. Depuis, de nombreux auteurs ont souligné la dépolitisation et la marchandisation de la nourriture (Deverre, 2011:40; Wilkins, 2005:269). Malgré une dépendance accrue des individus envers le marché, ceux-ci expriment différents niveaux de conscientisation par rapport aux aléas du système alimentaire. Il s'agit donc moins d'une opposition entre les citoyens sensibilisés et ceux qui ne le sont pas, mais davantage d'un positionnement en lien avec les valeurs de citoyenneté alimentaire.

Au début des années 2000, les chercheurs qui s'intéressaient au nombre grandissant d'initiatives de justice alimentaire ont remarqué que celles-ci permettaient d'instaurer un pouvoir citoyen au sein du système alimentaire. Ces événements les ont menés à mobiliser le concept de « food

citizen » dans leurs travaux (Deverre, 2011:45; Wilkins, 2005). On assiste à un regain d'intérêt pour les processus de fabrication, le lieu d'origine de la nourriture, les saines habitudes de consommation et les mouvements militants pour la justice alimentaire. Ce regain envers le militantisme alimentaire constitue l'une des composantes du concept de citoyenneté alimentaire. Par citoyen alimentaire on entend « un individu qui est capable et préparé à prendre des décisions alimentaires qui visent à augmenter la durabilité autant sociale ou économique qu'environnementale de nos systèmes alimentaires contemporains » (O'Kane, 2016:674; voir aussi Wilkins, 2005:269-71). La citoyenneté alimentaire renvoi donc au fait que nous avons droit en tant que citoyen de participer aux décisions en lien avec le système alimentaire afin d'améliorer l'accès à une nourriture saine, variée et en quantité suffisante, de même qu'à de l'information sur la façon dont cette nourriture a été produite.

La citoyenneté alimentaire implique également des devoirs, tels que celui de défendre la justice et l'équité en alimentation ou encore celui de faire des choix de consommation plus responsables dans l'optique d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de la collectivité (Wilkins, 2005:270). Au final, devenir un citoyen alimentaire revient à s'engager en tant que membre de la communauté et à apporter des changements positifs afin de transformer le système alimentaire pour qu'il réponde à nos besoins. Cette transition peut par exemple prendre forme lorsqu'un consommateur décide de réfléchir davantage à ses choix de consommation. On peut penser à un citoyen qui choisit des produits alimentaires locaux, ce qui favorisera la redistribution des profits plutôt que leur concentration. Ce type d'actions envoie d'ailleurs un signal clair aux autorités qu'une politisation de l'alimentation est nécessaire. Le simple fait de demander des informations sur les moyens de production et la provenance de nos aliments que l'on nous offre au restaurant correspond au développement d'une citoyenneté alimentaire (Wilkins, 2005:271).

Ce concept nous pousse également à comprendre les motivations derrière les choix de consommation pour départager ce qui constitue une pratique de citoyenneté alimentaire des autres pratiques. Kathleen Bubinas (2011) par exemple ne considère comme des pratiques de citoyenneté alimentaire que les initiatives communautaires ou les actions citoyennes qui sont guidées par un certain niveau d'altruisme envers le reste de la collectivité. C'était d'ailleurs le cas pour quatre intervenantes rencontrées. Comme le disait l'une d'entre elles : « J'ai un bon curriculum de vie et je veux que ça apporte à quelqu'un. Après 50 ans, je me suis rendu compte

que j'ai un bon bagage de vie qui peut servir à beaucoup de monde » (Participante 7, 26 novembre 2018). Or, ce n'est pas toujours par altruisme que les gens s'impliquent; certains le font davantage pour des raisons individuelles comme se trouver un emploi ou subvenir à ses besoins (O'Kane, 2016). De plus, ce n'est pas parce que certains groupes possèdent une attitude susceptible de mener à une forme de citoyenneté alimentaire dans leur quartier que ces groupes vont nécessairement effectuer leur choix de consommation en suivant cette idéologie (Bubinas, 2011; O'Kane, 2016:675-6). Par exemple, 42% des ménages de Montréal-Nord gagnaient moins de 20 000 \$ en 2018, rendant ainsi la citoyenneté alimentaire économiquement difficile, voire impossible (Montréal en statistiques 2019c:26). Il existe donc de nombreuses situations où perdure un décalage entre les valeurs des individus et leur capacité à vivre en conformité avec celles-ci.

De plus, ce n'est pas parce que certains groupes possèdent une attitude susceptible de mener à une forme de citoyenneté alimentaire dans leur quartier que ces groupes vont nécessairement effectuer leur choix de consommation en suivant cette idéologie (Bubinas, 2011; O'Kane, 2016:675-7). La pratique de la citoyenneté alimentaire est influencée par de nombreux facteurs tels que les connaissances culinaires, les valeurs sociales ou encore les contraintes économiques. En ce sens, la citoyenneté alimentaire constitue une approche plus réformatrice, car elle permet la mobilisation des droits des citoyens sans nécessairement supporter l'idée que des changements plus radicaux dans l'organisation sociale et économique sont nécessaires.

Plusieurs projets favorisent le développement d'une citoyenneté alimentaire à Montréal-Nord. On peut penser au fait que toutes les décisions des coopératives Panier Futé et ÉcoNord sont prises lors d'assemblées constituées de citoyens Nord-Montréalais ou encore au fait que certaines formes d'aide alimentaire offertes par les Fourchettes de l'Espoir sont conditionnelles à la participation aux cuisines collectives. Un autre exemple d'initiative qui permet le développement de la citoyenneté alimentaire est celui des ateliers organisés dans les jardins communautaires de Montréal-Nord. La majorité des initiatives communautaires qui se retrouvent dans la typologie des initiatives dites « progressives », contribuent-elles aussi à la croissance du nombre de citoyens alimentaires et jouent donc un rôle positif dans ce déséquilibre entre consommateurs et citoyens dans l'arrondissement. Pour tout dire, cet aspect plus politique de la démocratie

alimentaire nous montre qu'il est pertinent d'encourager les initiatives progressives de notre typologie, car elles favorisent le développement personnel et l'amélioration des capacités d'engagement des citoyens, mais aussi les initiatives radicales, car elles encouragent le citoyen à se réapproprier son système alimentaire (voir tableau 8).

Finalement, le dernier principe sur lequel repose la démocratie alimentaire est celui de la justice sociale, qui supporte l'idée selon laquelle chaque citoyen doit pouvoir disposer de chances égales de participer ou de contribuer à l'organisation du système alimentaire (voir chapitre 2) (Côme, 2017). Il s'agit d'un concept qui nous permet d'analyser les pratiques et les lieux dans lesquels se matérialise la réorganisation politique et économique du système alimentaire. Si le concept de souveraineté alimentaire s'attarde davantage à la sphère de la production et celui de la citoyenneté alimentaire à celle de la consommation, le concept de justice sociale s'inscrit quant à lui au niveau de la distribution. Selon Fraser (2004), la justice sociale nécessite de prendre en compte les paradigmes de reconnaissance et de redistribution dans notre réflexion sur les alternatives envisageables (voir chapitre 2). En discutant avec des intervenants dans le milieu communautaire et des citoyens du quartier, nous avons constaté que de plus en plus de citoyens se joignent au mouvement alimentaire pour des raisons de justice sociale. Comme le souligne l'un de nos répondants, certains citoyens agissent en fonction d'améliorer le bien commun, mais ce n'est pas non plus toujours le cas :

Manger moins de viande est vraiment moins néfaste pour l'environnement, mais tout dépend des raisons pour lesquelles toi en tant que personne, tu fais ce choix-là. C'est donc que les motivations sont très importantes quand vient le temps de donner un sens à tes choix ou tes aspirations politiques. (Participant 8, 28 novembre 2018)

De plus en plus de citoyens sont soucieux de l'environnement par sensibilité pour les effets que peut avoir la dégradation des écosystèmes sur la collectivité. Un nombre grandissant de consommateurs semblent préoccupés par les conséquences de leurs choix de consommation et de plus en plus d'organismes tels que l'Accorderie de Montréal-Nord reconnaissent l'importance de la sensibilisation des citoyens au sujet de la consommation responsable en organisant des ateliers sur le sujet (Participante 7, 26 novembre 2018).

Malgré ce regain d'intérêt dans les milieux militants, il existe un écart important entre l'attitude positive des consommateurs et leurs comportements réels (Rodhain, 2013). Ce n'est pas nécessairement que beaucoup de citoyens se désintéressent des conséquences de leurs choix de consommation ou encore des processus économiques et politiques qui sous-tendent la production et la distribution alimentaire, mais qu'ils font face à une série d'obstacles qui rendent difficiles certains choix (Rodhain, 2013:54).

Même si plusieurs obstacles cognitifs, comportementaux ou de motivations peuvent expliquer ce décalage entre la bonne volonté des consommateurs et leurs comportements réels, Wilkinson et Pickett (2013) préfèrent expliquer cet écart par le fait que les citoyens connaissent un désillusionnement plus absolu envers leur collectivité et un affaiblissement de leur sentiment d'appartenance face à celle-ci. Selon ces auteurs, une forte proportion de la population serait aux prises avec un dilemme qui opposerait leur aspiration à atteindre une meilleure position dans la société et le fait de prioriser le bien commun. Pour répondre à leurs aspirations d'ascension sociale, la quête de la réussite démontrée par la possession matérielle prend le dessus dans la réflexion qui précède les choix de consommation d'une majorité de citoyens (Wilkinson et Pickett, 2013:24-6). De ce fait, les courants politiques dominants se sont embourbés dans un modèle de développement selon lequel les individus, pour aspirer à une meilleure position dans la société, se doivent de participer à la quête de la réussite matérielle et à la croissance économique. Cette façon de penser s'est répandue à travers les communautés à toutes les échelles et a mené à l'effacement progressif des valeurs sociales plus axées sur le partage, ainsi que sur l'amélioration de la qualité de vie et du niveau de bien-être autant physique que psychologique de tous et chacun. Les électeurs et les citoyens ont peu à peu perdu la confiance et l'espérance qu'ils avaient envers la collectivité et se rapportent plutôt à l'échelle individuelle. Cette perte de sentiment d'appartenance envers leur collectivité a mené les citoyens à continuer leurs activités de consommation alimentaire dans une logique de plus en plus binaire qui oppose collectivité et individu (O'Kane, 2016:675; Wilkinson et Pickett, 2013:24-6).

Il existe déjà un certain nombre de projets qui favorisent le développement d'une justice sociale dans l'arrondissement. On retrouve même certains éléments en lien avec la justice sociale directement dans certaines missions d'organisme. Par exemple, la mission de l'organisme Entre Parents de Montréal-Nord vise directement le « développement d'une société juste, égalitaire et

écologiquement responsable » (Entre Parents de Montréal-Nord, s. d.). Les organismes Entraide Marie-Clarac et Panier Futé accordent une importance au fait de redonner de la dignité aux citoyens qui viennent s’approvisionner dans leurs services. De nombreux autres organismes placent au centre de leurs priorités le fait de combattre l’exclusion autant économique que sociale tout en œuvrant à améliorer l’accès alimentaire. C’est aussi la raison pour laquelle nous sommes d’avis que les dix organismes que nous avons recensés dans notre échantillon sont tous des initiatives de justice alimentaire. De notre point de vue, le fait de vouloir améliorer l’accès alimentaire du quartier témoigne d’un intérêt pour l’équité et pour le développement d’un réseau de distribution nouveau et plus juste.

À la lumière de cette réflexion sur les alternatives, nous sommes d’avis qu’il existe un nombre suffisant d’initiatives qui œuvrent sur les aspects de la citoyenneté alimentaire et de la justice sociale. Évidemment, du travail reste encore à faire en matière de déconstruction des paradigmes de reconnaissance et de redistribution dans nos normes sociales. Il faut également susciter la participation des consommateurs aux réformes du système alimentaire afin que ces derniers s’approprient davantage de pouvoir et de contrôle dans leur système. Toutefois, le manque d’initiatives associées à la souveraineté alimentaire dans Montréal-Nord est notable. La mise sur pied d’initiatives progressives ou radicales qui proposeraient des projets en lien avec le développement d’une forme de souveraineté alimentaire est primordiale pour repenser le système alimentaire. En attendant, il serait pertinent de regrouper les initiatives existantes qui œuvrent sur le plan de la production alimentaire pour construire la base d’un futur réseau alternatif.

Conclusion : Une nouvelle gouvernance alimentaire

Le système alimentaire actuel génère des inégalités en termes d'accès à l'alimentation, et ce, à toutes les échelles. Ces inégalités s'observent notamment à Montréal-Nord. Cet arrondissement dispose d'une histoire et d'un contexte particulier qui fait en sorte qu'il a particulièrement été affecté par certains événements tels que la restructuration néolibérale de l'économie et les transformations de la gouvernance alimentaire. De nos jours, Montréal-Nord est caractérisé par un accès alimentaire défaillant et un taux d'insécurité alimentaire plus élevé qu'ailleurs dans la région métropolitaine. Ce mémoire avait pour objectifs de documenter le paysage alimentaire de l'arrondissement et d'analyser de quelles manières les initiatives citoyennes et communautaires présentes sur le terrain, tentent de répondre à ces manques.

Bien qu'une grande partie des travaux effectués sur le sujet propose d'adopter une approche quantitative et d'avoir recours à des outils d'analyses spatiales pour cibler les secteurs les plus vulnérables, ce mémoire a plutôt documenté le paysage de l'aide alimentaire de Montréal-Nord à travers une démarche qualitative pour y analyser l'efficacité des différentes formes d'interventions. En élaborant une typologie plus appliquée au contexte de Montréal-Nord, notre étude a notamment permis d'organiser les interventions communautaires et citoyennes sur un spectre passant des initiatives plus traditionnelles, au plus progressives, pour aller jusqu'aux plus radicales comme étant davantage performantes quant à l'atteinte d'un niveau toujours plus grand de justice alimentaire. Ce mémoire a également démontré que depuis l'apparition des premiers regroupements citoyens et des premières organisations caritatives dans le quartier, celles-ci ont toujours tout fait pour assurer la présence d'un certain filet de sécurité sociale afin permettre aux citoyens de répondre à leurs besoins essentiels. Le secteur de l'aide alimentaire communautaire a toujours tenté de palier aux insuffisances du système alimentaire. Encore aujourd'hui, en temps de crise sanitaire, se sont à nouveau les organismes communautaires et les mouvements citoyens qui supportent l'accès alimentaire des citoyens les plus vulnérables. Cette crise démontre justement que les mailles de notre filet social continuent de laisser passer un grand nombre de travailleurs précaires, et de prestataires de programmes gouvernementaux.

Bien qu'elles soient essentielles à la survie d'un grand nombre de citoyens, les initiatives traditionnelles contribuent à dépolitiser l'accès à l'alimentation. Lorsque ces initiatives ne

favorisent pas le développement des compétences des citoyens et qu'elles favorisent, bien malgré elles, une relation de dépendance avec les citoyens, celles-ci participent au développement de la passivité des consommateurs. C'est pourquoi nous devons collectivement faire le choix de supporter davantage (autant sur le plan financier que sur le plan institutionnel et législatif) les initiatives non traditionnelles (progressives et radicales). Également, nous sommes d'avis que certaines pratiques radicales telles que le « dumper-diving » devraient être légalisées et encadrées ou du moins tolérées.

Autant les initiatives progressives que les pratiques plus radicales permettent d'encourager l'autonomie des citoyens face au système actuel. Que ce soit par la cuisine collective, le jardinage communautaire ou encore en récupérant les denrées alimentaires qui ne se vendent pas dans les marchés, les citoyens développent progressivement des compétences et des façons de répondre à leurs besoins essentiels. Les initiatives de notre échantillon que nous qualifions de progressives ou de radicales, contribuent à la croissance du nombre de citoyens alimentaires, réduisent le nombre de consommateurs passifs et reconnectent les citoyens avec la production alimentaire, ce qui nous permet de croire que l'on assiste au développement graduel d'une démocratie alimentaire dans l'arrondissement. Ces initiatives permettent également le développement de circuits courts et le partage de ressources entre les acteurs de Montréal-Nord. Par exemple, les jardins communautaires permettent non seulement de reconnecter la production à la consommation, mais aussi de remettre en question la traditionnelle « division du travail » entre représentants et représentés dans notre sphère politique, car elles redonnent un rôle au citoyen dans le processus décisionnel de leur production alimentaire. Ces jardiniers ont une influence et un poids quant à la manière de produire leur alimentation (Lewis et Slitine, 2016:21). De la même manière, la pratique du « dumpstering » est principalement pratiquée par des citoyens soit en groupe, soit seuls et permet que ces individus qui s'y adonnent, développent une certaine forme d'autonomie envers le système alimentaire. Pour toutes ces raisons, les initiatives radicales et progressives sont les plus efficaces pour améliorer l'accès à l'alimentation. À la lumière de notre examen des différents types de justices alimentaire, il s'avère donc primordial de soutenir davantage les initiatives progressives et radicales si notre but est d'améliorer l'accès alimentaire à Montréal-Nord.

L'atteinte d'un niveau plus élevé de sécurité alimentaire passe également par la matérialisation du droit à l'alimentation à toutes les échelles. Cependant, les institutions qui supportent le droit à l'alimentation (le marché du travail et le filet de sécurité sociale) ne suffisent pas à pallier aux manques du système alimentaire. En plus d'avoir démontré que les causes de l'insécurité alimentaire sont davantage structurelles, ce mémoire soutient que cette approche venant du haut, plus curative et paternaliste, n'adresse pas le problème de la faim à Montréal-Nord, car elle ne remet jamais en cause la racine de ce problème. Afin de réfléchir aux alternatives envisageables, nous proposons d'adopter l'approche conceptuelle de la démocratie alimentaire.

Cette dernière, basée sur un développement venant d'en bas, propose de repenser le système alimentaire en repositionnant le citoyen au centre de la démarche afin que le nouveau système soit fait par et pour les Nord-montréalais. Elle propose également de susciter l'intérêt des consommateurs passifs envers cette réforme afin de les amener à devenir des agents actifs dans cette réforme puisque le système alimentaire actuel accentue cette dualité citoyen-consommateurs et fait augmenter le nombre de consommateurs considérés comme des agents plus passifs. Une déconnexion entre ces citoyens et leur nourriture est de plus en plus apparente, les consommateurs ont perdu l'intérêt et la curiosité pour la géohistoire derrière la production de leur nourriture. Cette déconnexion entre l'humain et la nature accentue la dépolitisation de l'alimentation qui avait déjà débuté avec la marchandisation de celle-ci.

L'approche préventive de la démocratie alimentaire est basée sur les principes de justice sociale, de citoyenneté et de souveraineté alimentaire. Bien que Montréal-Nord soit caractérisé par la présence d'un bon nombre d'initiatives progressives, la quasi-absence d'initiatives visant à développer l'autonomie des citoyens face au système alimentaire limite l'amélioration de l'accès alimentaire. Nous en concluons donc qu'il est primordial de développer des initiatives qui proposent ce type d'intervention et de développer une réelle structure de distribution qui soit efficace et organisée localement. Cette nouvelle structure permettrait de mettre en réseau les initiatives qui existent déjà afin que celles-ci puissent partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs ressources ce qui permettrait de jeter les bases d'un système alimentaire alternatif basé sur la démocratie alimentaire.

La réforme du système alimentaire doit permettre de repenser chacune des phases de la chaîne logistique de l'alimentation. Pour ce faire, il est nécessaire de dépasser la binarité rural-urbain et

de sortir de l'analyse des courants politiques et économiques traditionnels issus de la mondialisation. Les citoyens doivent concevoir et percevoir leur alimentation à travers la perspective du bien commun, du bien-être collectif, plutôt qu'à travers l'aspect individuel, leur propre bien-être ou leurs propres intérêts (Booth et Coveney, 2015b:19).

Trois types de mesures structurelles et concrètes faciliteraient l'exercice de la citoyenneté alimentaire, encourageraient le développement des premiers pas vers une souveraineté alimentaire et préserveraient des valeurs de justice sociale dans le système alimentaire. Premièrement, il est nécessaire de ramener la production alimentaire à une échelle qui soit plus locale. Une régionalisation de la production alimentaire permettrait non seulement de décentraliser les activités d'entre les mains des mêmes grands acteurs pour les renvoyer à un plus grand nombre de petits producteurs, mais aussi de reconnecter les citoyens avec la nourriture. Le but ici serait d'aplanir la structure existante et d'éliminer des étapes dans la gouvernance alimentaire afin de rapprocher de ce qui se passe réellement sur le terrain de la prise de décision. Il faut combattre la distance entre les producteurs et les consommateurs en incitant les citoyens à se familiariser avec leurs aliments (Booth et Coveney, 2015b:18-9; Wilkins, 2005:271). Pour ce faire, une approche appliquée à la réalité de l'arrondissement plutôt qu'une approche globale doit être privilégiée. Le deuxième type de mesures est en lien avec le développement d'une mobilisation forte et de réseaux d'entraide développés chez les citoyens. Les formes de mobilisations bénéficient au mouvement de justice alimentaire à toutes les échelles et permettent le développement des connaissances et de l'éducation collective en lien avec notre alimentation (Booth et Coveney, 2015b:18; Lewis et Slitine, 2016:22). Puis, le troisième type de mesures concerne le rôle que peuvent jouer les autorités politiques dans cette réforme. Ceux-ci ont le pouvoir d'encourager l'exercice de toute forme de citoyenneté alimentaire, de ne pas marginaliser ces actions alternatives et d'appuyer politiquement et financièrement certaines initiatives qui vont dans ce même sens plutôt que certaines pratiques plus traditionnelles qui n'encouragent pas nécessairement les citoyens à réfléchir derrière leurs achats. En fait, tous paliers de gouvernement confondus (provincial, municipale et même scolaire) doivent revoir leur façon de distribuer leur support politique et financier de sorte que les produits alimentaires sains soient plus accessibles (Wilkins, 2005:270-1). Enfin, des mesures telles que le renforcement de certains programmes de protections sociales ou encore la mise sur

piéd d'un programme qui assurerait un revenu minimum à tous les citoyens dans le besoin se doivent d'être réalisées pour adresser plus exhaustivement le problème structurel de la faim à Montréal-Nord.

La crise sanitaire que nous traversons pourrait peut-être nous servir collectivement de moment transitoire pour repenser notre système alimentaire. Après cette crise, il faudra peut-être créer de nouveaux droits sociaux pleinement rattachés à l'idée de citoyenneté. Les conditions d'emplois et les rapports d'exploitations construits dans le travail seront à réviser (Ulysse, 2014:19-20). Il s'agira d'une toute nouvelle opportunité pour les décideurs, mais également pour tous les membres de la société, d'adopter de nouvelles conceptions telles que le fait de comprendre la précarisation dans la société comme étant un enjeu de santé publique.

Les citoyens de Montréal-Nord doivent se réappropriier leur système politique afin que l'État reprenne son rôle de protecteur du bien commun. Cette nouvelle gouvernance alimentaire bâtie sur une participation accrue de tous les acteurs de la société civile se devra de valoriser une agriculture pérenne et nourricière dans une optique de s'orienter le plus possible vers l'autonomie alimentaire. Cet État pourrait dorénavant miser sur la qualité de l'alimentation au détriment d'un désir toujours plus grand de produire en plus grande quantité. Nous devons changer notre conception de la nourriture et de l'agriculture en ville pour ne plus considérer l'alimentation comme une marchandise comme les autres (Poirier, 2020).

Bibliographie

- Accorderie de Montréal-Nord. s. d. « Notre histoire (Page Facebook) ». Consulté (<https://www.facebook.com/AccorderiedeMontrealNord/>).
- Alkon, Alison Hope, et Kari Marie Norgaard. 2009. « Breaking the Food Chains: An Investigation of Food Justice Activism* ». *Sociological Inquiry* 79(3):289_305.
- Anténor, Rosmy. 2014. « La lutte contre la pauvreté dans les quartiers montréalais: le cas de l'organisme Les Fourchettes de l'espoir à Montréal-Nord ».
- Appadurai, Arjun. 1996. « Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy ». P. 27_47 dans *Modernity at large: Cultural dimensions of globalization*. Minneapolis, USA: University of Minnesota Press.
- Apparicio, Philippe, Marie-Soleil Cloutier, et Richard Shearmur. 2007. « The Case of Montréal's Missing Food Deserts: Evaluation of Accessibility to Food Supermarkets ». *International Journal of Health Geographics* 13.
- Arcand, Alan, Jean-Guy Côté, et Mia Homsy. 2015. « Comparer Montréal : tableau de bord de la région métropolitaine de Montréal ». 116.
- Arrondissement.com. 2018. « Entraide Marie-Clarac. » Consulté (<https://www.arrondissement.com/montreal/entraidemarieclarac>).
- Baillargeon, Denyse. 1992. « La crise ordinaire: Les ménagères montréalaises et la crise des années trente ». *Canadian Commitww on Labour History and Athabasca University Press* 30(Fall 1992):135_62.
- Baud, P., S. Bougeat, et C. Bras. 2013a. « Quartier ethnique ». *Dictionnaire de géographie* 558_59.
- Baud, P., S. Bougeat, et C. Bras. 2013b. « Suburbanisation ». *Dictionnaire de géographie* 561.
- Bertrand, Lise, Sophie Goudreau, Francine Hubert, Michel Fournier, François Thérien, Deborah Bonney, et Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. 2014. *Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal*.
- Bildtgard, Torbjorn. 2009. « Mental Foodscapes. Where Swedes Would Go to Eat Well (and Places They Would Avoid) ». *Food, Culture and Society* 12(Issue 4):497_523.
- Blanchet, Carole, Catherine Maisonneuve, et Denis Hamel. 2014. « L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012 ». 12.
- Booth, Sue, et John Coveney. 2015a. « Chapter 2 "Big Food" - The Industrial Food System ». P. 1_12 dans *Food democracy, SpringerBriefs in Public Health*. New York, NY: Springer Berlin Heidelberg.

- Booth, Sue, et John Coveney. 2015b. « Chapter 3 Foundations of Food Democracy ». P. 13,20 dans *Food democracy, SpringerBriefs in Public Health*. New York, NY: Springer Berlin Heidelberg.
- Bousquet, Richard, Myriam Lafrenière, et Bibliothèque numérique canadienne (Firme). 2016. *L'itinérance à Montréal: Au-delà des chiffres*.
- Bradley, Katharine, et Ryan E. Galt. 2014. « Practicing Food Justice at Dig Deep Farms & Produce, East Bay Area, California: Self-Determination as a Guiding Value and Intersections with Foodie Logics ». *Local Environment* 19(2):172_86.
- Bradley, Katharine, et Hank Herrera. 2016. « Decolonizing Food Justice: Naming, Resisting, and Researching Colonizing Forces in the Movement: Decolonizing Food Justice ». *Antipode* 48(1):97_114.
- Brembeck, Helene, et Barbro Johansson. 2010. « Foodscapes and Children's Bodies ». *Culture Unbound: Journal of Current Cultural Research* 9(5):707_818.
- Brembeck, Helene, Barbro Johansson, Kerstin Bergström, Pontus Engelbrektsson, Sandra Hillén, Lena Jonsson, MariAnne Karlsson, Eva Ossiansson, et Helena Shanahan. 2013. « Exploring Children's Foodscapes ». *Children's Geographies* 11(1):74_88.
- Bubinas, Kathleen. 2011. « Farmers Markets in the Post-Industrial City: Farmers Markets in the PostIndustrial City ». *City & Society* 23(2):154_72.
- Burnay, Nathalie, et Moulaert Thibault. 2012. « Le traitement de la question sociale à travers la revue "Recherches sociologiques et anthropologiques" ». *Recherches sociologiques et anthropologiques* 61_80.
- CACIS. 2019. « Étude Parcours. Demander de l'aide alimentaire, et après? » 24.
- Cadieux, Kirsten Valentine, et Rachel Slocum. 2015. « What Does It Mean to Do Food Justice? » *Journal of Political Ecology* 22(1):1.
- Caspi, Caitlin E., Glorian Sorensen, S. V. Subramanian, et Ichiro Kawachi. 2012. « The Local Food Environment and Diet: A Systematic Review ». *Health & Place* 18(5):1172_87.
- CBC News. 2008. « "Everyone Loved" Montreal Teen Shot Dead by Police ». août 11.
- Centraide du Grand Montréal. 2020. « Les sujets de l'heure: Les nouveaux arrivants. » *Centraide du Grand Montréal*. Consulté 4 février 2020 (<https://www.centraide-mtl.org/fr/fr/les-sujets-delheure/nouveaux-arrivants/>).
- Centre d'action bénévole de Montréal-Nord. s. d. « Rencontre avec Madame Margarete Pierre, directrice d'ÉPISOLE ». Consulté (<https://cabmtl-nord.org/rencontre-avec-madame-margaretepierre-directrice-depisolet/>).
- Centre de formation professionnelle Calixa-Lavallée. 2020. « Accueil ». Consulté (<https://www.cspi.qc.ca/calixa-lavallee/index.php>).
- Cirefice, Gaetan. 2018. « Panier Futé: UNE coop d'Alimentation solidaire. », juin, Bibliothèque et archives nationales (BANQ), Montréal.

- Clapp, Jennifer. 2016. « Unpacking the World Food Economy ». P. 1_25 dans *Food, Polity*. Polity Press.
- Clavette, Suzanne. 1995. « La grande crise : une décennie de misère et de rêves brisés ». (41):8.
- Collin, Jean-Pierre. 2008. « La ligue ouvrière catholique et l'organisation communautaire dans le Québec urbain des années 1940 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 47(2):163_91.
- Collins, Damian, Sébastien Fleuret, Robert Huish, et Anne-Cécile Hoyez. 2011. « Regards croisés sur les géographies de la santé anglophone et francophone ». P. 302 dans *Santé et géographie Nouveaux Regards, GÉOGRAPHIE*. Paris.
- Côme. 2017. « La démocratie alimentaire : une politique urbaine émergente ». *Revue Sur-Mesure [En ligne]* (2).
- Comité d'histoire de Montréal-Nord. 2000. *Montréal-Nord « D'hier à aujourd'hui »*. Montréal-Nord, Canada: Bibliothèque nationale du Québec.
- Consil of Europe. 2020. « The European Landscape Convention (Florence, 2000) ». *Consil of Europe*. Consulté (<https://www.coe.int/en/web/landscape/the-european-landscape-convention>).
- Cook, Ian, et Philip Crang. 1996. « The World On a Plate: Culinary Culture, Displacement and Geographical Knowledges ». *Journal of Material Culture* 1(2):131_53.
- Coop de solidarité ÉconNord. 2020. « Accueil ». Consulté (<https://coopdesolidariteeconord.com/>).
- Coop de solidarité ÉconNord. 2020. « À propos (Page Facebook) ». Consulté (https://www.facebook.com/pg/coopdesolidariteeconord/about/?ref=page_internal).
- Crane, Nicholas Jon. 2012. « Are “Other Spaces” Necessary? Associative Power at the Dumpster ». 22.
- De Meyer, Mathias. 2015. « Lectures , Les comptes rendus: Arjun Appadurai, Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation ». 5.
- Deneault, Alain. 2013. « Introduction ». P. 1_20 dans « *Gouvernance* » *Le management totalitaire, Lettres libres*. Canada: Lux éditeur.
- Depelteau, Julie, et Institut de recherche et d'informations socio-économiques. 2013. *Les organismes communautaires au Québec: financement et evolution des pratiques*.
- Deverre, Christian. 2011. « Agricultures alternatives et transformation des systèmes alimentaires ». *Pour* 212(5):39.
- Dictionnaire Larousse (En ligne). s. d. « Cléricalisme ». *Larousse: langue française*. Consulté (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cl%C3%A9ricalisme/16502>).
- Distribution alimentation Montréal-Nord, Coopérative de solidarité. 2015. « À propos: Mission ». Consulté (<http://panierfute.coop/mission/>).
- Dolphijn, Rick. 2005. *Foodscapes: Towards a Deleuzian Ethics of Consumption*. Netherlands: Eburon Publishers.

- Ducharme, Olivier. 2018. « Introduction ». P. 13_25 dans *Travaux forcés. Chemins détournés de l'aide sociale., Polémos*. Montréal, Canada: Les éditions Écosociété.
- Dutil, Jocelyn. 2012. « Le goût de Montréal : regard sur la notion de désert alimentaire ». *Pour 215*. 216(3):377.
- Éco-quartier Montréal-Nord. 2020. « À propos ». Consulté (<https://www.ecoquartier-mtl nord.ca/Coopde-solidarite-econord.php>).
- Enriquez, Darío, et Juan-Luis Klein. 2018. « Les déserts alimentaires et la réponse communautaire : Un cas dans un quartier précaire à Montréal ». 16.
- Enriquez Santibanez, Dario Émilio. 2018. « Les initiatives communautaires et de l'économie sociale de lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal : le cas des expérimentations favorisées par parole d'exclus dans deux quartiers de Montréal-Nord ». Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.
- Entre Parents de Montréal-Nord. s. d. « Entre Parents de Montréal-Nord - Qui sommes-nous? » Consulté (<http://www.entrepents.org/>).
- Épisode. s. d. « À propos (Page Facebook) ». Consulté (https://www.facebook.com/pg/episode/about/?ref=page_internal).
- FAO, FIDA, OMS, et UNICEF. 2017. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017*. Rome: FAO.
- Favreau, Louis, et Benoît Lévesque. 1999. « Développement local et transformation sociale: esquisse d'une problématique ». P. 1_32 dans *Développement économique communautaire: Économie sociale et intervention*. Presses de l'Université du Québec.
- Fecteau, Jean-Marie. 2002. « La dynamique sociale du catholicisme québécois au XIXe siècle : éléments pour une réflexion sur les frontières et les conditions historiques de possibilité du « social » ». 21.
- Fleury, Dominique, et Elizabeth Cahil. 2018. « Emploi précaire au Canada : un survol de la situation ».
- Fortin, Bernard, Guy Lacroix, et Dominique Pinard. 2010. « Evaluation of the Underground Economy in Quebec: A Microeconomic Approach ». *International Economic Journal* 24(4):463_79.
- Fraser, Nancy. 2004. « Justice sociale, redistribution et reconnaissance ». *Revue du MAUSS* no 23(1):152_64.
- Gagnon, Martin, Philippe Apparicio, Dominique Mathon, Élianne Carrier, Anne-Marie Séguin, Cindy Rojas, culture INRS-Centre Urbanisation société, Emploi-Québec, et Direction régionale de l'Île-deMontréal. 2015. *Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi de MontréalNord*.
- Gagnon, Martin, Philippe Apparicio, Cindy Rojas, culture INRS-Centre Urbanisation société, EmploiQuébec, et Direction régionale de l'Île-de-Montréal. 2015. « Portrait socioéconomique du territoire de l'île de Montréal ».

- Gagnon, Yves-Chantal. 2012. « Étape 3 La préparation ». P. 37_54 dans *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Presses de l'Université de Québec.
- Gibson-Graham, J. K., Jenny Cameron, et Healy Stephen. 2013. « Reframing the Economy, Reframing Ourselves ». P. 1_16 dans *Take back the economy. An ethical guide for transforming our communities*. Minneapolis, USA: University of Minnesota Press.
- Gobeil, Mathieu. 2019. « Les déserts alimentaires toujours aussi présents au Québec. » *Radio-Canada*, octobre 25.
- Golay, Christophe. 2011. « Chapitre 3 La définition des obligations corrélatives des États ». P. 81_102 dans *Droit à l'alimentation et accès à la justice., Collection de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève*. Bruxelles: Bruylant.
- Goodman, Michael K. 2016. « Food Geographies I: Relational Foodscapes and the Busy-Ness of Being More-than-Food ». *Progress in Human Geography* 40(2):257_66.
- Gottlieb, Robert, et Anopama Joshi. 2010. *Food Justice*. MIT Press.
- Gough, Margot, et CACIS. Chaire en approches communautaires sur les inégalités de santé. 2013. « Partage des connaissances sur les effets des interventions communautaires en sécurité alimentaire. »
- Gould, Adrian. 2011. « Évaluation de l'accès à une alimentation saine: un portrait de l'environnement alimentaire en lien avec la défavorisation sociale et matérielle à Gatineau, Québec. » Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique.
- Gouvernement du Québec. 2016. « Réduire l'insécurité alimentaire à Montréal ». Consulté (<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/actualites/nouvelle/reduire-linsecuritealimentaire-a-montreal/>).
- Gueben-Venière, Servane. 2011. « En quoi les cartes mentales, appliquées à l'environnement littoral, aident-elles au recueil et à l'analyse des représentations spatiales ? » 13.
- Guthman, Julie. 2011. « Chapter 7: Will Fresh, Local, Organic Food Make You Thin? » P. 140_62 dans *Weighing In: Obesity, Food Justice, and the Limits of Capitalism*. University of California Press.
- H. Marsh, James, et Jon Tattrie. 2014. « Mercantilisme ». *L'encyclopédie Canadienne*.
- Halima, Semra. 2015. « La littérature grise : face méconnue de la documentation scientifique (1re partie) ». *Documentation et bibliothèques* 53(4):205_10.
- Hamon, Jacques, et Bertrand Jacquillat. 2009. « 4. Les crises boursières de 1929-1932 et 2007-2009 ». P. 53 dans *1929-2009 : Récession(s) ? Rupture(s) ? Dépression(s) ?* Presses Universitaires de France.
- Heck, Isabel, Jean-François René, et Claude Castonguay. 2015. « Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord ». 126.
- Heynen, Nik, Hilda E. Kurtz, et Amy Trauger. 2012. « Food Justice, Hunger and the City: Food, Hunger and the City ». *Geography Compass* 6(5):304_11.

- Histoire du Québec. 2019. « La grande dépression au Canada ». *Histoire du Québec. Toute l'histoire du Québec depuis ses débuts*. Consulté (<https://histoire-du-quebec.ca/crise-economique/>).
- Hope Alkon, A., et J. Agyeman. 2011. « Introduction: The Food Movement as Polyculture ». P. 1_20 dans *Cultivating food justice*. Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.
- Howard, Philip H. 2016. « Reinterpreting Antitrust: Retailing ». P. 17_35 dans *Concentration and power in the food system. Who controls what we eat?* London, UK: Bloomsbury Publishing Plc.
- ILO. 2018. *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture*. Genève, Suisse: International Labour Office - United Nations.
- Jalbert-Arsenault, Élise. 2016. « Environnement alimentaire de consommation : développement d'un instrument de mesure et d'évaluation dans quatre quartiers de Montréal ». Université de Montréal, Montréal.
- Johnston, Josée, Andrew Biro, et Norah MacKendrick. 2009. « Lost in the Supermarket: The Corporate Organic Foodscape and the Struggle for Food Democracy ». *Antipode* 41(3):509_32.
- Johnston, Josée, et Michael K. Goodman. 2015. « Spectacular Foodscapes. Food Celebrities and the Politics of Lifestyle Mediation in an Age of Inequality ». *Food, Culture and Society* 18(Issue 2):205_22.
- Kitchin, R., et J. Tale. 2000. « Chapter 7: Producing Data for Qualitative Analysis ». dans *Conducting research into human geography: Theory, methodology and practise*. Harlow, United Kingdom: Pearson Education Limited.
- Lagacé, Roger. 2011. « Le maire Yves Ryan a marqué l'histoire de Montréal-Nord ». *Journal Métro*, décembre 13.
- Lagacé, Roger. 2013. « Le Montréal-Nord des années 1930 ». *Journal Métro*, mai 29.
- Landry, Maude, Valérie Lemieux, Marie-Eve Simoneau, Emmanuelle Saint-Arnaud-Trempe, Carl Drouin, Secteur Surveillance de l'État de santé à Montréal (SÉSAM), Direction de santé publique, et CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal. 2015. « État de situation. Le surplus de poids chez les Montréalais ». *Regard sur la santé des montréalais. L'observateur* (5).
- Larouche, Véronique. 2018. « Les systèmes alimentaires durables et l'étude de cas de trois villes et leurs initiatives ». Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- Leasure-Earnhardt, Amber, Carrie A. Scufari, et Rebecca Valentine. 2017. « The National Gleaning Project: The Importance of Gleaning and Fresh Food Recovery in a Sustainable and Just Food System ». P. 171_84 dans *Food Justice in US and Global Contexts*. Vol. 24, édité par I. Werkheiser et Z. Piso. Cham: Springer International Publishing.
- Leloup, Xavier, Damaris Rose, Florence Desrochers, et culture et société INRS-Urbanisation. 2016. *Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal: profil statistique et distribution spatiale*. Montréal (Québec): Institut national de la recherche scientifique, Centre - Urbanisation Culture Société.
- Les banques alimentaires du Québec. 2018. *Bilan Faim Québec 2018*. Montréal, Québec.

- Les fourchettes de l'espoir. 2014. « Accueil : Qui sommes-nous ? » Consulté (<http://fourchettesdelespoir.ca/>).
- Lesemann, Frédéric. 2014. « L'informalité et le travail informel comme analyseurs de la transformation de l'activité de production et du rôle des États. Une comparaison Nord-Sud ». P. 89_108 dans *Les travailleurs pauvres. Précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes.*, Problèmes sociaux et interventions sociales. Québec, Canada.
- Lévesque, Benoît, et Martin Petitclerc. 2010. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) ». *Économie et Solidarités* 39(2):14_37.
- Lewis, Elisa, et Romain Slitine. 2016. « 1. L'an 1 de la démocratie ». P. 7_24 dans *Le coup d'État citoyen*. Paris, France: La Découverte.
- Linteau, Paul-André. 2017. « Chapitre 15. Morosité et résilience 1976-1996 ». P. 294_318 dans *Une histoire de Montréal*. Montréal (Québec): Les éditions du Boréal.
- Mackendrick, Norah. 2014. « Foodscape ». *Sage Publications, Inc* 13(3):16_18.
- Martorell, Hugo. 2017. « The Evolution of City-Region Food Governance in Montreal Food Politics, Policy and Planning under Quebec's Neoliberal Turn ». For the Degree of Arts (Individualized Program), Concordia University, Montreal.
- MASSE. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi. 2018. « Historique ». Consulté (<https://www.lemasse.org/historique-2/>).
- McDowell, Linda. 2010. « Interviewing: Fear and Liking in the Field ». P. 156_71 dans *The SAGE handbook of qualitative geography*. Thousand Oaks, California: SAGE Publications Inc.
- Miewald, Christiana. 2014. « Foodscapes and the Geographies of Poverty: Sustenance, Strategy, and Politics in an Urban Neighborhood ». *Antipode. A Radical Journal of Geography* 46(Issue 2):537_56.
- Miewald, Christiana, et Eugene McCann. 2014. « Foodscapes and the Geographies of Poverty: Sustenance, Strategy, and Politics in an Urban Neighborhood: Foodscapes and the Geographies of Poverty ». *Antipode* 46(2):537_56.
- Mikkelsen, Bent Egberg. 2011. « Images of Foodscapes: Introduction to Foodscape Studies and Their Application in the Study of Healthy Eating out-of-Home Environments ». *Perspectives in Public Health* 131(5):209_16.
- Mitchell, Don. 2001. « The Lure of the Local: Landscape Studies at the End of a Troubled Century ». *Progress in Human Geography* 25(2):269_81.
- Montréal en statistiques. 2014. *Classement économique: Dépenses des ménages des villes et arrondissements de l'agglomération de Montréal 2014*. Montréal.
- Montréal en statistiques. 2019a. *Bilan économique 2018. Agglomération de Montréal*. Montréal, Québec.
- Montréal en statistiques. 2019b. *Profil économique- Arrondissement de Montréal-Nord Édition juin 2019*. Montréal, Québec: Montréal en statistiques.

- Montréal en statistiques. 2019c. *Profil sociodémographique, recensement 2016: Arrondissement de Montréal-Nord (Édition mai 2018)*.
- Morange, Marianne, et Camille Schmoll. 2016a. « 1. L'approche qualitative en géographie: une démarche et une posture ». P. 17_32 dans *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*. Malakoff, France: Armand Colin.
- Morange, Marianne, et Camille Schmoll. 2016b. « Chapitre 4. L'entretien ». dans *Les outils qualitatifs en géographie méthodes et applications, Cursus. La collection qui vous réussit*. Malakoff, France: Armand Colin.
- MTESS. 2020. « Évolution du nombre de ménages aux programmes d'assistance sociale - 2019-12 ».
- Murdoch, Jon. 2005. *Post-Structuralist Geography: A Guide to Relational Space*. SAGE.
- Nations Unies. 1948. « La déclaration universelle des droits de l'homme. » *Nations Unies. Façons notre avenir ensemble*.
- Noll, Samantha E. 2017. « Food Sovereignty in the City: Challenging Historical Barriers to Food Justice ».
- P. 95_111 dans *Food Justice in US and Global Contexts*. Vol. 24, édité par I. Werkheiser et Z. Piso. Cham: Springer International Publishing.
- O'Kane, Gabrielle. 2016. « A Moveable Feast: Exploring Barriers and Enablers to Food Citizenship ». *Appetite* 105:674_87.
- Option consommateurs. 2014. *Les déserts alimentaires: vers une solution globale*. Montréal, Québec: Bibliothèque nationale du Québec et du Canada.
- Paddeu, Flaminia. 2012. « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale ». *VertigO* (Volume 12 Numéro 2).
- Paradis, Benjamin. 2011. « Économie politique des transformations du secteur agroalimentaire mondial de 1950 à 2010 ». Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Parole d'excluEs. 2016. « Parole d'excluEs lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par la mobilisation citoyenne ». Consulté (<http://www.parole-dexclues.ca/realisations/systemealimentaire/>).
- Paturel, Dominique, et Patrice Ndiaye. 2019. « Démocratie alimentaire: De quoi parle-t-on? (Dominique Paturel et Patrice Ndiaye) - Volet 1 ». Montpellier: Chaire UNESCO: Alimentation du Monde.
- Poirier, Stéphane. 2020. « Autonomie alimentaire : Québec devrait envisager la création d'une nouvelle société d'État ». *IRIS - Institut de recherche et d'informations socioéconomique*. Consulté 27 avril 2020 ([https://iris-recherche.qc.ca/blogue/autonomie-alimentaire-quebec-devrait-envisager-la-creation-d-une-nouvelle-societe-detat?fbclid=IwAR0hXI3mxDKy3wuX1Ek1hWZ8_PzhSCoXnzAymAyH9LVgTKF3tkCYITRf4Tw%20\(Po%20irier,%202020\)](https://iris-recherche.qc.ca/blogue/autonomie-alimentaire-quebec-devrait-envisager-la-creation-d-une-nouvelle-societe-detat?fbclid=IwAR0hXI3mxDKy3wuX1Ek1hWZ8_PzhSCoXnzAymAyH9LVgTKF3tkCYITRf4Tw%20(Po%20irier,%202020))).

- Pomier-Layrargues, Caroline. 2017. « Manger: ma réalité, mon idéal, mes défis, mes propositions de solutions: un portrait des jeunes adultes du projet Hochelaga'Table ». Université de Montréal, Montréal.
- Potvin, Louise. 2013. « INÉGAUX DEVANT LA SANTÉ: LES CONSÉQUENCES DE CHOIX DE SOCIÉTÉ ».
- Proof Food insecurity in Canada. 2018. « Household Food Insecurity in Canada – PROOF ». Consulté 29 novembre 2019 (<https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/>).
- Rastoin, Jean-Louis, et Gérald Gherzi. 2010. « Tendances et déterminants de la consommation alimentaire ». P. 193_264 dans *Le système alimentaire mondial: Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Versailles, France: Éditions Quae.
- Regroupement des popotes roulantes du Québec. s. d. « Carrefour des retraités : renseignements. » Consulté (<https://www.popotes.org/sab/carrefour-des-retraites>).
- Réseau Accorderie. 2020. « Montréal-Nord : À propos ». Consulté (<https://www.accorderie.ca/montreal-nord-a-propos/>).
- Rioux, Sébastien. 2019. « Les structures de l'endettement ». dans *Dans le rouge. L'endettement des ménages québécois*. M Éditeur.
- Robertson, I., et P. Richards. 2003. « Introduction ». P. 1_18 dans *Studying cultural landscapes*. New York, USA: Oxford University Press Inc.
- Robitaille, Eric, Pascale Bergeron, Matthieu Philibert, et Institut national de santé publique. 2014. *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec: analyse de situation et perspectives d'interventions*.
- Rodhain, Angélique. 2013. « « J'aimerais bien, mais j'peux point... » : exploration des écarts entre attitude et comportement en consommation alternative ». *Management & Avenir* 61(3):50.
- Roshanafshar, Shirin, et Emma Hawkins. 2015. « L'insécurité alimentaire au Canada ». (82-624_X):9.
- Rouillard, Jacques. 2010. « “La mythique Révolution tranquille” ». 10.
- Schanbacher, William D. 2017. « Introduction to Food Justice in a Global Context ». P. 7_12 dans *Food Justice in US and Global Contexts*. Vol. 24, édité par I. Werkheiser et Z. Piso. Cham: Springer International Publishing.
- Secor, Anna J. 2010. « Social Surveys, Interviews, and Focus Groups. » P. 194_205 dans *Research methods in Geography. A critical Introduction., Critical Introductions to Geography*. United Kingdom: Blackwell Publishing Ltd.
- Séguin, Louis-Philippe. 2012. « Le discours de la presse d'affaires francophone à propos de la crise économique (1929-1935) ». Université du Québec à Montréal, Montréal (Québec).
- Services alimentaires bénévoles. 2015. « Repas communautaire Carrefour des Retraités de Montréal Nord ». Consulté (http://sab-montreal.net/groupe_voir.asp?CodeN=142).

- Slocum, Rachel, et Kirsten Valentine Cadieux. 2015. « Notes on the Practice of Food Justice in the U.S.: Understanding and Confronting Trauma and Inequity ». *Journal of Political Ecology* 22(1):27.
- Société de Saint-Vincent de Paul. 2019. « À propos de nous/About us ». *Société de Saint-Vincent de Paul*. Consulté 14 avril 2020 (<https://ssvp-mtl.org/fr/33/a-propos>).
- Sriram, Urshila, et Valerie Tarasuk. 2015. « Changes in Household Food Insecurity Rates in Canadian Metropolitan Areas from 2007 to 2012 ». *Can J Public Health* 106(5).
- Statistique Canada. 2005. « Le revenu au Canada 2003. Chapitre III: Les transferts gouvernementaux ». Consulté (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-202-x/2003000/4071471-fra.htm>).
- Statistique Canada. 2019. « Sécurité alimentaire du ménage selon la disposition de vie ». *Statistique Canada*. Consulté (<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310038501>).
- Système alimentaire montréalais. 2019. « Chantier. Le Conseil des politiques alimentaires montréalais. » Consulté (<https://sam.montrealmetropoleensante.ca/fr/chantier/le-conseil-des-politiquesalimentaires-montrealais>).
- Tarasuk, Valerie, Andy Mitchell, et Naomi Dachner. 2016. *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2014*. Toronto: Proof insecurity police research.
- Thompson, Paul B. 2017. « Introduction to Food Justice and Governance ». P. 165_70 dans *Food Justice in US and Global Contexts*. Vol. 24. Springer International Publishing.
- TQNM. 2019. *Rapport annuel 2018-2019. Bilan annuel (Table de Quartier)*. Montréal, Canada: Table de quartier de Montréal-Nord.
- Ulysse, Pierre-Joseph. 2014. « Les dynamiques de précarisation du marché du travail, l'érosion des protections sociales et les conséquences sur les travailleurs pauvres. L'intérêt de la comparaison Québec-Brésil. » P. 13_22 dans *Les travailleurs pauvres. Précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes., Problèmes sociaux et interventions sociales*. Québec, Canada.
- Ulysse, Pierre-Joseph, Frédéric Lesemann, et Fernando J. Pires de Sousa. 2014. « Introduction. Travailleurs pauvres et précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes. Un dialogue Québec-Brésil. » P. 1_10 dans *Les travailleurs pauvres. Précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes., Problèmes sociaux et interventions sociales*. Québec, Canada.
- USDA. 2010. « Let's Glean! United We Serve Toolkit ».
- Ville de Montréal. 2019. « Culture et loisirs : Montréal-Nord – Jardins communautaires ». Consulté (<http://www1.ville.montreal.qc.ca/banque311/node/600>).
- Vivre en ville. s. d. « Droit à l'alimentation ». *Mieux comprendre, planifier et construire nos milieux de vie*. Consulté (<http://collectivitesviables.org/articles/droit-a-l-alimentation.aspx>).
- Wilkins, Jennifer L. 2005. « Eating Right Here: Moving from Consumer to Food Citizen: 2004 Presidential Address to the Agriculture, Food, and Human Values Society, Hyde Park, New York, June 11, 2004 ». *Agriculture and Human Values* 22(3):269_73.

- Wilkinson, Richard, et Kate Pickett. 2013. « La fin d'une époque ». P. 381 dans *L'égalité, c'est mieux. Pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés*. Montréal, Canada: Les éditions Écosociété.
- Winson, Anthony. 2004. « Bringing Political Economy into the Debate on the Obesity Epidemic ». *Agriculture and Human Values* 21(4):299_312.
- Yerochewski, Carole. 2014. « L'économie solidaire au Brésil et au Québec. La place et le rôle des travailleurs informels, à bas salaires ou atypiques, et le positionnement des syndicats. » P. 157_77 dans *Les travailleurs pauvres. Précarisation du marché du travail, érosion des protections sociales et initiatives citoyennes.*, *Problèmes sociaux et interventions sociales*. Québec, Canada.

Annexe 1

Grille directrice pour les entrevues semi-dirigées qui auront lieu avec des acteurs responsables du bon fonctionnement d'initiatives communautaires de sécurité alimentaire.

Questions reliées au participant :

1. Êtes-vous citoyen de l'arrondissement Montréal-Nord? Si oui, depuis combien de temps?
2. À combien de temps de marche se trouve votre magasin d'alimentation le plus proche?
3. De votre point de vue, s'agit-il d'une distance raisonnable pour accéder à de la nourriture?
4. Parmi les magasins d'alimentation que vous fréquentez, quel est le magasin d'alimentation le plus éloigné de votre domicile, à quelle fréquence le visitez-vous et quelles raisons vous poussent à vous y rendre?
5. Depuis combien de temps êtes-vous impliqué dans une initiative communautaire?
6. Qu'est-ce qui vous a motivé à vous impliquer dans votre milieu?
7. Avez-vous recours ou avez-vous déjà eu recours à des services de certaines initiatives du quartier?

Questions semi-dirigées :

8. D'après ce que vous pouvez observer, le quartier est-il bien couvert au niveau de la disponibilité alimentaire? (L'arrondissement dispose-t-il d'une offre alimentaire sur le territoire qui dessert correctement tout le quartier?)
9. À votre avis, quelle est l'importance des besoins alimentaires dans le quartier? (Quel pourcentage de la population ne mange pas à sa faim pour des raisons financières?)
- 10 (A). Quelle est la mission principale de l'organisme dans lequel vous œuvrez?
- 10 (B). Comment l'initiative dans laquelle vous œuvrez fait-elle une différence sur la pauvreté ou sur l'insécurité alimentaire du quartier? Par quels moyens le fait-elle?
11. Pourrait-il y avoir d'autres moyens pour lutter contre le problème?
12. Mis à part l'initiative dans laquelle vous œuvrez, connaissez-vous d'autres projets ou d'autres initiatives dans le quartier qui luttent aussi pour régler le problème?

13(A). D'où provient le financement de l'initiative dans laquelle vous œuvrez? 13 (B).
Quelles sont les sources d'approvisionnement principales (denrées alimentaires, semences, etc.) de votre organisme?

14. À votre connaissance, ces diverses initiatives ont-elles été créées par des citoyens de Montréal-Nord?

15. À votre avis, est-ce que les initiatives existantes suffisent à combler les besoins alimentaires du quartier? (Dans quelle mesure les initiatives de sécurité alimentaire du quartier font-elles une différence?)

16 (A). Dans quelles proportions les citoyens du quartier s'impliquent-ils dans votre projet?

16 (B). Votre projet semble-t-il bien intégré dans la communauté?

17. Combien de gens fréquentent votre organisme sur une base journalière/hebdomadaire/mensuelle? Quels types de services offrez-vous?

Questions ouvertes :

18. Si vous aviez à identifier un enjeu qui concerne le quartier, lequel vous apparaîtrait comme le plus pressant et pourquoi?

19. Si vous aviez à faire un portrait économique et social de l'arrondissement, comment le décririez-vous?

Qui l'habite principalement? Dans quelle proportion la population est-elle aux prises avec des problèmes de pauvreté et/ou d'insécurité alimentaire?

Selon votre connaissance du quartier, quelle proportion la population demeure dans un désert alimentaire?

Avant de terminer :

20. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

15 à 19 ans 35 à 39 ans 55 à 59 ans 75 à 79 ans

20 à 24 ans 40 à 44 ans 60 à 64 ans 80 à 84 ans

25 à 29 ans 45 à 49 ans 65 à 69 ans 85 à 89 ans

30 à 34 ans 50 à 54 ans 70 à 74 ans 90 à 94 ans

Grille directrice pour les entrevues et les conversations informelles qui auront lieu
avec des citoyens qui fréquentent des initiatives communautaires de sécurité
alimentaire

Questions reliées au participant :

1. Depuis combien de temps êtes-vous citoyens de l'arrondissement Montréal-Nord?
2. À combien de temps de marche et à quelle distance se trouve votre magasin d'alimentation le plus proche?
3. De votre point de vue, s'agit-il d'une distance raisonnable pour accéder à de la nourriture à pied?
4. Avez-vous accès à une automobile? Utilisez-vous le transport en commun de façon régulière?

(Le tout dans le but de se rendre à une source d'approvisionnement alimentaire)

5. Parmi les magasins d'alimentation que vous fréquentez, quel est le magasin d'alimentation le plus éloigné de votre domicile, à quelle fréquence le visitez-vous et quelles raisons vous poussent à y vous y rendre?
6. Êtes-vous impliqué dans une initiative communautaire? Si oui, qu'est-ce qui vous a motivé à vous impliquer dans votre milieu?
7. Fréquentez-vous l'initiative sur une base journalière/hebdomadaire/mensuelle? Quels types de services l'initiative offre-t-elle?
8. Avez-vous recours ou avez-vous déjà eu recours à des services de certaines initiatives du quartier?
9. À quelle fréquence avez-vous ou avez-vous recours à ces services? (Sur une base journalière/hebdomadaire/mensuelle?) Quels types de services l'initiative offre-t-elle ou offrait-elle?

Questions semi-dirigées :

10. D'après ce que vous pouvez observer, le quartier est-il bien couvert au niveau de la disponibilité alimentaire? (L'arrondissement dispose-t-il d'une offre alimentaire qui dessert correctement tout le quartier?) (Y a-t-il de la nourriture accessible partout dans votre quartier?)
11. D'après ce que vous remarquez, l'offre alimentaire du quartier est-elle adaptée aux besoins culturels du quartier?

12. À votre avis, quel pourcentage de la population ne mange pas à sa faim pour des raisons financières? (Quelle est l'importance des besoins alimentaires dans le quartier?)
13. À vos yeux, y-t-il des initiatives dans le quartier qui font une différence sur ces sujets? Si oui, lesquelles et de quelle manière le font-elles?
14. Y aurait-il d'autres moyens pour lutter contre ces problèmes?
15. Connaissez-vous d'autres projets ou d'autres initiatives dans le quartier qui luttent aussi pour régler le problème?
16. À votre connaissance, y a-t-il de ces initiatives qui aient été créées par des citoyens de Montréal-Nord?
17. À votre avis, est-ce que les initiatives existantes suffisent à combler les besoins alimentaires du quartier? (Dans quelle mesure les initiatives de sécurité alimentaire du quartier font-elles une différence?)
18. Selon vos observations, dans quelles proportions les citoyens du quartier s'impliquent-ils dans ce type d'initiative?

Questions ouvertes :

19. Si vous aviez à identifier un enjeu qui concerne le quartier, lequel vous apparaîtrait le plus pressant et pourquoi?
20. Si vous aviez à faire un portrait économique et social de l'arrondissement, comment le décririez-vous?

Qui l'habite principalement? Dans quelle proportion la population est-elle aux prises avec des problèmes de pauvreté et/ou d'insécurité alimentaire?

Selon votre connaissance du quartier, quelle proportion de la population demeure dans un désert alimentaire?

Avant de terminer :

21. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

15 à 19 ans	35 à 39 ans	55 à 59 ans	75 à 79 ans
20 à 24 ans	40 à 44 ans	60 à 64 ans	80 à 84 ans
25 à 29 ans	45 à 49 ans	65 à 69 ans	85 à 89 ans
30 à 34 ans	50 à 54 ans	70 à 74 ans	90 à 94 ans

Annexe 2

Tableau 10 : Les organismes examinés dans le cadre de l'étude de cas sur le paysage de l'aide alimentaire à Montréal-Nord selon leurs principales missions

Organismes	Mission officielle	Mission relatée	Entretiens
1. L'Épicerie solidaire de l'Est : Épisole	Garantir l'accès à une alimentation de qualité et abordable pour toutes et tous en fonction de leurs besoins, de leurs goûts, de leurs moyens et en deuxième lieu, de donner un soutien scolaire aux enfants des membres.	Redonner une forme d'autonomie alimentaire aux gens du quartier et permettre aux gens de choisir leur propre alimentation.	Mme Margarete Pierre, Directrice (4 septembre 2018)
2. Coopérative de solidarité ÉcoNord	Améliorer la qualité de vie urbaine des Nord-Montréalais et de faire la valorisation d'une société écologique en sensibilisant les citoyens, et ce, en leur offrant divers services ainsi que la possibilité de s'impliquer dans la prise en charge de leur milieu.	Gestion des projets environnementaux et plus particulièrement de l'agriculture urbaine	Mme Julie Demers, Directrice (26 septembre 2018)
3. Entraide MarieClarac	Offrir du dépannage alimentaire, vestimentaire et matériel à l'année.	Offrir des biens de tous les jours à prix symbolique (service de dépannage alimentaire). Soutenir la communauté au niveau des biens essentiels (vêtements, meubles, vaisselle, etc.).	Mme Céline Vallière, Bénévole (28 septembre 2018)
4. Les fourchettes de l'espoir	Favoriser l'accès à des aliments nutritifs à coût raisonnable et culturellement acceptable pour une clientèle multiethnique à faible revenu.	Améliorer l'accès à l'alimentation, car celle-ci est la base de tout. Par la suite, l'organisme assiste les gens dans leur réintégration.	Mme Brunilda Reyes, Fondatrice et directrice (3 octobre 2018)

5. Coopérative alimentaire Panier Futé	Lutter contre les situations de précarité, d'isolement et d'exclusion en s'attaquant aux iniquités entourant	Faire en sorte que tout le monde puisse avoir accès à des aliments de qualité, à prix abordable. Faire en sorte	M. David Dufour, Directeur général (23 octobre 2018)
--	--	---	--

	l'accès à l'alimentation. En garantissant à tous un accès à une alimentation saine, abordable, de qualité et diversifiée et l'acquérir dans la dignité, en créant des emplois locaux ainsi que des retombées économiques pour les membres et les citoyens et en renforçant, dynamiser et vitaliser le tissu social par la création de lien entre les membres.	que tout le monde puisse bien manger dans la dignité, car le système économique dominant crée de l'exclusion par rapport à un besoin fondamental qui devrait être vu comme un droit ou un bien commun. Que le tout se fasse idéalement en créant du lien social.	
6. École hôtelière de Montréal – Calixa Lavallée	Offrir une formation de qualité dans le secteur de l'alimentation	Instruire et accompagner l'élève dans sa réussite.	M. Sylvain Arès, Directeur adjoint pour le secteur Alimentation et Tourisme (20 novembre 2018)
7. L'Accorderie de Montréal-Nord	Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale grâce à un système d'échange de services de toutes sortes entre individus. Éducation à la coopération.	Contrer l'exclusion et l'isolation, développer une débrouillardise et une autonomie chez les citoyens et éduquer sur la consommation responsable.	Mme. Jacynthe Morneau, membre bénévole (26 novembre 2018)
8. Les jardins communautaires de Montréal-Nord	Répondre plus ponctuellement aux difficultés que rencontrent les familles à faibles revenus quand il s'agit de s'approvisionner en légumes frais et sains, à des prix abordables correspondant à leur budget.	Sensibiliser la population à l'environnement pour un meilleur cadre de vie. Initier la population au jardinage afin que dans le futur celle-ci s'approprie les jardins. La coopérative de solidarité a le mandat d'Écoquartier (donné par l'arrondissement) et c'est pour cela que c'est elle qui fait la gestion des jardins communautaires.	Mme. Manon Wolfarth, Coordinatrice des jardins communautaires et des ruelles vertes (8 février 2019)

9. Le carrefour des retraités de Montréal-Nord	Améliorer la qualité de vie de personnes âgées: popote roulante, dînersconférences, Tai-Chi, activités socioculturelles	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
10. L'Entre-Parent de Montréal-Nord	Améliorer la qualité de vie des familles en plaçant le parent au cœur	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
	de notre action. Valoriser la famille et travailler au développement d'une société juste, égalitaire et écologiquement responsable.		

Sources: (Accorderie de Montréal-Nord s. d.; Arrondissement.com 2018; Centre d'action bénévole de Montréal-Nord s. d.; Centre de formation professionnelle Calixa-Lavallée 2020; Coop de solidarité ÉconNord 2020; Coop de solidarité ÉcoNord 2020; Distribution alimentation Montréal-Nord, Coopérative de solidarité 2015; Éco-quartier Montréal-Nord 2020; Entre Parents de Montréal-Nord s. d.; Épisole s. d.; Les fourchettes de l'espoir 2014; Regroupement des popotes roulantes du Québec s. d.; Réseau Accorderie 2020; Services alimentaires bénévoles 2015; Ville de Montréal 2019).

Annexe 3

Tableau 11: Fiche-résumé Épisole: Épicerie solidaire de l'Est

Origine	Margarette Pierre et quelques autres personnes sont les fondateurs de l'organisme. Mme Pierre remarquait le nombre inquiétant de familles en situation précaire autour d'elle et la quantité de nourriture gaspillée dans le quartier. Ce sont ces deux dynamiques qui l'ont poussé à fonder l'organisme. C'est donc une réponse à un besoin selon elle. Elle est citoyenne de Montréal-Nord.
Sources et financement	L'approvisionnement des denrées alimentaires leur vient principalement de Moisson Montréal, mais pour ce qui est des autres types de denrées (textiles et autres biens de consommation) ce sont les CLSC environnants ainsi que d'autres organismes communautaires du quartier qui leurs fournissent. Le financement d'Épisole est basé presque exclusivement sur les cotisations annuelles (20\$) de chacun des membres sur une collecte de fonds annuelle et sur des dons. L'organisme applique régulièrement sur des demandes de subventions auprès d'instances gouvernementales comme "Emploi Québec" et quelques autres.
Nature	Il s'agit d'un organisme à teneur sociale et économique qui vise à améliorer les conditions de vie des citoyens par le fait de garantir l'accès à une alimentation de qualité et abordable pour tous dans la dignité et par le fait de donner un soutien scolaire aux enfants des membres d'Épisole.
Lieu	L'organisme était auparavant situé dans le secteur de l'îlot Pelletier dans Montréal-Nord, un secteur considéré plus à risque en matière d'accès à l'alimentation. Épisole est situé au 4058 rue Monselet, bureau 110, Montréal-Nord, QC, H1H 2C5, depuis la fin octobre 2018.
Public cible et mobilisation	Le public cible est composé de personnes qui acceptent de faire une expérience de vie communautaire basée sur l'échange, la participation, l'implication et le partage. L'organisme vise donc à atteindre tous et chacun tant que ceux-ci soient enclins à mettre en commun temps et argent. L'organisme est ouvert à tous les résidents de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies. Le bureau de l'aide recommande beaucoup de nouveaux arrivants et de réfugiés à l'organisme, car les règles d'admission y sont moins restrictives. C'est aussi d'autres organismes qui les réfèrent à Épisole.
Temporalité	L'organisme a été mis sur pied en 2009 et a dû arrêter ses opérations qu'entre mai et octobre 2018 en raison du déménagement. Épisole est encore en opération en ce moment.

Valeurs et buts	Échange, participation, implication et partage. Le but est d'offrir à la population du quartier une démarche d'entraide et d'éducation permettant d'améliorer ses conditions de vie en particulier au niveau de l'alimentation. Au fond, on désire briser l'isolement des personnes en situation précaire, regrouper les personnes intéressées à s'entraider pour contribuer au soulagement de la pauvreté, réaliser des activités à caractère communautaire en lien avec la sécurité alimentaire et la promotion d'une saine alimentation, favoriser l'engagement des membres afin qu'ils soient eux-mêmes acteurs de changement dans leurs habitudes alimentaires, susciter le développement du plein potentiel de l'individu tout en préservant sa dignité, donner un soutien scolaire aux enfants des membres de l'Épisole et parrainer des enfants démunis d'Haïti, faciliter l'intégration des nouveaux arrivants en l'aidant dans leur démarche d'intégration et la recherche d'emploi.
Fonctionnement et gouvernance	C'est comme une épicerie d'économie alimentaire. Les gens doivent se procurer une carte de membre annuellement et le panier d'épicerie qu'ils peuvent se procurer leur coûte entre 10\$ et 15\$ selon la présence de viande ou non dans leur panier. Les membres peuvent s'approvisionner en denrées alimentaires en payant un montant de 7\$ en échange de 3 sacs de nourriture. Tous les membres doivent s'impliquer 25 heures par semaine en participant aux différentes activités, doivent prendre part à au moins 3 à 5 réunions par année et assister à au moins 3 heures d'éducation populaire durant l'année. Les membres sont invités à participer aux diverses réunions du conseil d'administration ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle où ils peuvent voter sur des décisions.
Services offerts	Dépannage alimentaire, cuisines collectives et communautaires, service de traiteur, appui aux nouveaux arrivants, aide à la recherche d'emploi et atelier d'intégration en plus d'avoir un service de distribution de paniers de Noël.
Dimensions de la justice alimentaire touchées	Amélioration du niveau d'accès à l'alimentation (accès physique et économique), modification d'une ou de plusieurs phases de la chaîne logistique alimentaire (Distribution et mise en marché) et développement de l'autonomie du citoyen(e) face au système (Regroupement de plusieurs individus pour augmenter le pouvoir d'achat de tous)
L'organisme aborde-il les deux paradigmes de la justice sociale?	Oui, indirectement, dans le sens où ils proposent de garantir l'accès à l'alimentation à tous et de permettre aux gens de choisir leur propre alimentation.
Typologie	Initiative progressive

Tableau 12: Fiche-résumé: La coopérative de solidarité ÉcoNord

Origine	<i>Éconord a tout d'abord été créé en 2009 en tant qu'organisme à but non lucratif. Il avait pour mission d'améliorer la qualité de vie urbaine des Nord-Montréalais et de promouvoir une société écologique.[...] Transformé en coopérative de solidarité depuis octobre 2014, Éconord se donne toujours comme mission de développer des projets environnementaux sur le territoire de Montréal-Nord (Éconord, 2020).</i>
Sources et financement	Le financement provient plusieurs enveloppes des différents paliers de gouvernements.
Nature	Organisme à teneur environnementale
Lieu	L'organisme est situé au 10861 Boul. Pie IX, à Montréal-Nord (H1H 2C5) depuis la fin octobre 2018.
Temporalité	Éconord a tout d'abord été créé en 2009 en tant qu'organisme à but non lucratif, il est ensuite transformé en coopérative de solidarité en octobre 2014. Le programme d'Éco-Quartier a été mis sur pied en 2013 et poursuit ses activités encore aujourd'hui.
Public cible et mobilisation	Les propriétaires, occupants et responsables des unités d'occupation résidentielle, des commerces, des industries et des institutions de l'arrondissement.
Valeurs et buts	Il avait pour mission d'améliorer la qualité de vie urbaine des NordMontréalaises et de promouvoir une société écologique. Outre l'amélioration de l'environnement physique de la population via le programme des 3RV, la Coopérative s'est engagée à répondre plus ponctuellement aux difficultés que rencontrent les familles à faibles revenus quand il s'agit de s'approvisionner en légumes frais et sains, à des prix abordables correspondant à leur budget.
Fonctionnement et gouvernance	La coopérative compte sur l'implication de ses membres, de nombreux bénévoles ainsi qu'à ses partenaires et ses commanditaires pour l'approvisionnement, le financement et le bon déroulement de ses activités. Les membres sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle où ils peuvent se prononcer sur des décisions.

Services offerts	La coopérative a le mandat de veiller au bon fonctionnement des opérations de l'écoquartier de l'arrondissement, elle organise donc tous les services reliés à l'écoquartier de Montréal-Nord (Ateliers dans les écoles collecte de piles, les corvées de propreté, point de dépôt pour les appareils électroniques et encore plusieurs autres). L'organisme est également responsable des projets de verdissement des ruelles, des jardins communautaires, des marchés publics, des plantations de semis en mini-serre, la tenue d'un jardin collectif et de l'éco-boutique.
Dimensions de la justice alimentaire touchées	Amélioration du niveau d'accès à l'alimentation (accès physique et économique et culturel), modification d'une ou de plusieurs phases de la chaîne logistique alimentaire (Production) et développement de l'autonomie du citoyen(e) face au système (Ateliers de formation).
L'organisme aborde-il les deux paradigmes de la justice sociale?	Oui, dans le sens où ce qu'ils souhaitent c'est de permettre l'accès alimentaire aux oubliés.
Typologie	Initiative progressive

Tableau 13: Fiche-résumé Entraide Marie-Clarac

Origine	Inconnu
Sources et financement	Inconnu
Nature	Organisme à teneur sociale
Lieu	L'organisme est situé au 3565 rue Monselet, à Montréal-Nord
Temporalité	Inconnu
Public cible et mobilisation	Les gens de la collectivité autour de l'organisme.
Valeurs et buts	Supporter la collectivité dans leur accès à des biens essentiels (s'habiller, par exemple) dans la dignité (à des prix symboliques).
Fonctionnement et gouvernance	Repose uniquement sur le bénévolat et les dons.
Services offerts	Vente de biens de consommation (principalement des vêtements ou du matériel scolaire et une petites quantité de nourriture (un peu de pains et de viandes) à prix modiques.
Dimensions de la justice alimentaire touchées	Amélioration du niveau d'accès à l'alimentation (accès physique et économique). Modification d'une des phases de la chaîne logistique (La mise en marché)

L'organisme aborde-il les deux paradigmes de la justice sociale?	Oui, puisqu'ils proposent de rendre accessible des produits à des prix symboliques, ce qui permet aux citoyens de retrouver un peu de dignité. « <i>Ils veulent avoir l'air bien, ils sont fiers, c'est pour cela qu'ils visitent l'organisme. L'enjeu le plus important dans le quartier est la dignité.</i> » L'intervenante est d'avis que les citoyens nordmontréalais devraient sentir qu'ils ont autant de valeur que les autres citoyens.
Typologie	Initiative traditionnelle

Tableau 14: Fiche-résumé Les fourchettes de l'espoir

Origine	En septembre 2001, deux co-fondateurs dont une citoyenne de Montréal-Nord fondent l'entreprise d'économie sociale Les fourchettes de l'espoir qui devient un organisme de bienfaisance en 2003.
Sources et financement	Sa conception et sa réalisation ont lieu grâce aux contributions du Ministère de la Métropole, des fonds de lutte contre la pauvreté et des subventions salariales d'emploi Québec. Beaucoup des denrées proviennent de Moisson Montréal.
Nature	Organisme à teneur alimentaire, sociale et économique
Lieu	L'organisme est maintenant situé au 12165 sur le boulevard Rolland dans l'arrondissement.
Temporalité	Elle œuvre depuis le début des années 2000 et est toujours très active aujourd'hui.
Public cible et mobilisation	Le public cible est principalement composé par une clientèle multiethnique à faible revenu.
Valeurs et buts	L'organisme entretient et partage les valeurs de respect, d'intégrité, de solidarité, de transparence et d'entraide. Son but est de contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens notamment en améliorant l'accès à des aliments nutritifs à coût raisonnable et culturellement acceptable pour une clientèle multiethnique à faible revenu.
Fonctionnement et gouvernance	Les activités de l'organisme reposent sur un mélange d'implication bénévole et d'employés payés par les subventions salariales d'Emploi-Québec.

Services offerts	Les fourchettes de l'espoir offre un service de cafétéria à prix modique toute la semaine, un service de livraison de repas pour l'âge d'or, un service de repas congelés, un service de dépannage alimentaire, des ateliers d'informations sur des sujets variés (ex : ateliers de nutrition). L'organisme a également mis sur pied une école culinaire pour enfants et des cuisines collectives pour adolescents comme pour adultes. Les fourchettes de l'Espoir coordonne un camp de jour et propose plusieurs activités d'insertion au marché du travail qui incluent des stages en milieu de travail par exemple.
Dimensions de la justice alimentaire touchées	Amélioration du niveau d'accès à l'alimentation (accès physique et économique, disponibilité et acceptabilité), modification d'une ou de plusieurs phases de la chaîne logistique alimentaire (Production, distribution, transformation et mise en marché) et développement de l'autonomie du citoyen(e) face au système (Ateliers de formation, développement des connaissances culinaires des citoyens, incitation à la participation citoyenne).
L'organisme aborde-il les deux paradigmes de la justice sociale?	Oui car ils proposent de développer l'accès alimentaire de manière à ce qu'elle soit culturellement appropriée. De plus, ils travaillent à la réintégration des citoyens au marché du travail.
Typologie	Initiative progressive

Tableau 15: Fiche-résumé Panier Futé

Origine	En 2010, la DSP confiait le mandat de trouver des solutions durables, innovatrice et structurantes pour faire face aux enjeux alimentaires que rencontrait Montréal-Nord. La création d'un Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA) qui regroupa au départ 12 organismes, institutions et regroupements citoyens fera en sorte de donner naissance à plusieurs initiatives entre 2011 et 2015. Panier Futé est né d'un désir de former un groupe d'achat par les nord montréalais en collaboration avec l'Accorderie de Montréal-Nord. L'idée de la coopérative de solidarité s'est rapidement taillé une place au sein des discussions du CSSA. La coopérative voit officiellement le jour le 14 novembre 2014 et se dote du nom de Panier Futé vers la fin de 2015.
---------	---

Sources et financement	L'organisme Parole d'Exclue assure le financement et les achats des denrées alimentaires mais pour continuer à fonctionner, l'organisme devra dans le futur faire des recherches de financement pour ses activités qui ne sont pas reliées à la coopérative. L'application sur des demandes de subventions et la recherche de fonds auprès d'autres acteurs (députés locaux, mairie, etc.) fonctionne beaucoup par projets et dépend des acteurs concernés. Les principaux partenaires sont le ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, la corporation de développement économique communautaire de Montréal-Nord, le réseau d'investissement social du Québec et PME MTL Est de l'île.
Nature	Organisme à teneur alimentaire et sociale
Lieu	L'organisme est situé au Carrefour Alimentaire Pour Tous, au 5872 #12 Boul. Léger à Montréal.
Temporalité	Elle œuvre depuis 2011 et est toujours très active aujourd'hui.
Public cible et mobilisation	Tout le monde peut devenir membre et l'organisme tente de rejoindre spécifiquement les personnes vivant des situations d'isolement, les aînés, les familles, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou physique, les personnes vivant des situations de précarité, les personnes à mobilité réduite, etc. <i>En résumant, toute personne pour qui l'accès à l'alimentation est un enjeu économique, géographique ou physique</i> (Distribution alimentation Montréal-Nord, 2015).
Valeurs et buts	Panier Futé Coop est basée sur un principe fondamental de réciprocité. Leur principal objectif est de lutter contre les situations de précarité, d'isolement et d'exclusion en s'attaquant aux iniquités entourant l'accès à l'alimentation.
Fonctionnement et gouvernance	Il faut être membre pour pouvoir bénéficier des produits et des services offerts. Pour devenir membre, il faut payer sa part sociale de 10\$ (dépendamment du type de membre que l'on souhaite devenir), s'engager à utiliser les services de la coopérative aussi souvent que possible et à s'y investir trois heures par mois.
Services offerts	La coopérative offre à ses membres de s'approvisionner à faible coût grâce au groupe d'achat.
Dimensions de la justice alimentaire touchées	Amélioration du niveau d'accès à l'alimentation (accès physique et économique, disponibilité et acceptabilité), modification d'une ou de plusieurs phases de la chaîne logistique alimentaire (Transformation, distribution, mise en marché et consommation) et développement de l'autonomie du citoyen(e) face au système (Ateliers de formation, initiatives pour combattre l'exclusion).

L'organisme aborde-il les deux paradigmes de la justice sociale?	Oui, car ils désirent permettre aux gens exclus par le système économique de bien se nourrir dans la dignité. « <i>Le marché économique ne devrait pas exclure des citoyens.</i> »
Typologie	Initiative progressive

Tableau 16: Fiche-résumé École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée

Origine	Inconnu
Sources et financement	Pour ses denrées alimentaires, l'école fait affaire avec de nombreux fournisseurs qui opèrent à plus grande échelle. L'école les choisit selon les soumissions qui leur sont envoyées et c'est la commission scolaire qui choisit la listes de fournisseurs officielles. L'école est une institution publique supportée par l'État.
Nature	Institution à teneur éducationnel
Lieu	L'école est situé au 4500, boul. Henri-Bourassa Est Montréal-Nord, tout près de l'îlot Pelletier.
Temporalité	Elle est toujours ne opération aujourd'hui.
Public cible et mobilisation	Le public cible est tout étudiant qui veulent apprendre, étudiants d'ici et étudiants internationaux.
Valeurs et buts	Le respect est une valeur centrale pour l'institution. La mission première est d'instruire et d'atteindre la réussite de l'élève. L'école fait aussi le suivi du succès de l'élève en stage.
Fonctionnement et gouvernance	Les activités de l'école se font avec la participation et l'implication des étudiants. Elle est en partenariat avec certains organismes mais sinon elle reste assez indépendante des autres acteurs de l'arrondissement.
Services offerts	Les étudiants de l'école ont mis sur pied ce qu'ils appellent leur service du menu du jour « Qualibouffe ». Il s'agit en fait d'une forme de cafétéria où les citoyens peuvent venir chercher un repas d'une valeur d'au moins 15\$ mais à prix modique (5 ou 6\$). L'École s'occupe également d'une boutique qui se nomme « Le Gourmet » et qui vend les produits fabriqués par les étudiants. C'est un peu comme une petite épicerie et les prix y sont assez bas. Le personnel des écoles environnantes y vient assez régulière. L'école partage la coordination de petits jardins communautaires sur le terrain de l'école dans lesquels les étudiants peuvent aller cueillir certains fruits car il y a de petits arbres fruitiers. La boutique est assez achalandée et est ouverte 5 jours par semaine.

Dimensions de la justice alimentaire touchées	Malgré que ce ne soit pas sa mission, l'école opère sur l'amélioration du niveau d'accès à l'alimentation (accès physique et économique). Elle opère aussi indirectement sur la modification d'une ou de plusieurs phases de la chaîne logistique alimentaire (Production, transformation, mise en marché et consommation) et développement de l'autonomie de ses étudiants face au système mais pas nécessairement des citoyen(e) (Formations complètes, développement des connaissances culinaires).
L'organisme aborde-il les deux paradigmes de la justice sociale?	Non
Typologie	Institution progressive

Tableau 17: Fiche-résumé L'Accorderie de Montréal-Nord

Origine	En 2009, le projet était au départ parti de l'idée de former un groupe d'achat pour réduire les coûts en alimentation. Le groupe était formé de trente personnes à l'origine.
Sources et financement	Selon la participante, c'est Parole d'Exclue qui assure le financement et les achats des denrées alimentaires. Par contre, pour continuer à fonctionner, l'organisme devra dans le futur faire des recherches de financement pour ses activités qui ne sont pas reliées à la coopérative. Applications sur des demandes de subventions et recherche de fonds auprès d'autres acteurs (députés locaux, mairie, etc.), fonctionne beaucoup par projets dépend des acteurs concernés. Les autres paliers de gouvernements appui certains projets parfois.
Nature	Organisme à teneur sociale
Lieu	L'organisme est situé au Carrefour Alimentaire Pour Tous, au 5872 #12 Boul. Léger à Montréal.
Temporalité	Le groupe d'achat de départ a continué ses activités, s'est doté d'une charte, d'une structure et cherchait à recruter plus de membres et s'est transformé en une coopérative de distribution alimentaire avec un lieu physique en janvier 2017 qui est le Carrefour alimentaire. La coopérative s'est ensuite dotée du nom de Panier Futé que nous avons vu plus tôt.
Public cible et mobilisation	Le public cible sont les gens qui souffrent d'exclusion sociale ou de pauvreté.

Valeurs et buts	L'organisme vise à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale et à éduquer sur la consommation responsable. Il est important pour eux de développer une autonomie et une confiance en soi chez les membres de l'Accorderie. Il cherche aussi à démontrer aux gens plus démunis et exclus qu'ils peuvent quand même et que le temps c'est une richesse que l'on oublie souvent. L'organisme est basé sur l'échange de service.
Fonctionnement et gouvernance	L'Accorderie se voit comme une alternative au système actuel et offre la possibilité d'échanger des biens de consommation contre du temps dans un système d'échange où une heure de temps vaut une autre heure de temps peu importe l'activité à laquelle on donne ce temps. Les accordeurs se rendent donc des services entre eux en termes de temps. Par exemple, pendant une heure, quelqu'un peut corriger un texte d'une autre personne ce qui fait que la première personne aura le droit à une heure d'un autre service.
Services offerts	Les membres de l'Accorderie n'offrent pas de services professionnels mais plutôt des services qui proviennent de membres qui ont eût des expériences de travail et peuvent le mettre à contribution des autres. Ce sont toujours des échanges d'heures mais sans argent. Les services touchent de nombreux domaines allant de l'informatique à la comptabilité en passant par le jardinage et le traitement de texte. Certains services sont collectifs comme les cours de francisation.
Dimensions de la justice alimentaire touchées	Amélioration du niveau d'accès à l'alimentation (Disponibilité, accès physique et économique) et développement de l'autonomie du citoyen(e) face au système (Ateliers de formation, développement des connaissances culinaires des citoyens, incitation à la participation citoyenne).
L'organisme aborde-il les deux paradigmes de la justice sociale?	Oui car leur mission est de combattre l'exclusion et développer la débrouillardise. « <i>Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on n'a pas le droit à une alimentation adéquate</i> ».
Typologie	Initiative progressive

Tableau 18: Fiche-résumé Les jardins communautaires de Montréal-Nord

Origine	Les jardins communautaires sont organisés par la coopérative Éconord créé 2009 mais les jardins existent depuis plus longtemps.
Sources et financement	Le financement provient de l'arrondissement et de l'Éco-Quartier.
Nature	Organisme à teneur environnementale

Lieu	Un des jardins est situé dans l'Est et l'autre dans l'Ouest de l'arrondissement
Temporalité	Inconnue
Public cible et mobilisation	Les citoyens Nord-Montréalais qui veulent cultiver.
Valeurs et buts	L'organisme vise l'amélioration de la qualité de vie urbaine des Nord-Montréalaises et la promotion pour une société écologique. Il souhaite également répondre plus ponctuellement aux difficultés que rencontrent les familles à faibles revenus quand il s'agit de s'approvisionner en légumes frais et sains, à des prix abordables correspondant à leur budget.
Fonctionnement et gouvernance	Les jardins sont chapeautés par la coopérative ÉcoNord mais une coordonnatrice est tout de même responsable des sites tout l'été. De plus, certaines décisions en lien avec les jardins sont prises à l'assemblée générale de la coopérative donc par des citoyens. Les jardins ont chacun leur conseil d'administration élu.
Services offerts	Les jardins communautaires et la tenue d'un jardin collectif.
Dimensions de la justice alimentaire touchées	L'initiative opère sur l'amélioration du niveau d'accès à l'alimentation (accès physique et économique, disponibilité et acceptabilité). Elle opère aussi indirectement sur la modification d'une ou de plusieurs phases de la chaîne logistique alimentaire (Production et consommation) et sur le développement de l'autonomie des citoyens par le jardinage et des connaissances sur leur alimentation (courtes formations, ateliers).
L'organisme aborde-il les deux paradigmes de la justice sociale?	Oui, car l'initiative souhaite répondre aux difficultés des ménages dans le besoin à s'approvisionner en fruits et légumes frais.
Typologie	Initiative progressive